



Province de Namur  
Arrondissement de Namur

# Rapport annuel

sur la situation de la commune  
et la gestion effectuée



**Année 2023**



# TABLE DES MATIÈRES

## Partie 1 : Généralités

### CHAPITRE 1 : L'ADMINISTRATION COMMUNALE

|                                      |    |
|--------------------------------------|----|
| 1. LOCALISATION .....                | 11 |
| 2. ACCUEIL DU CITOYEN .....          | 11 |
| 3. LES SERVICES ADMINISTRATIFS ..... | 12 |

### CHAPITRE 2 : LES AUTORITÉS COMMUNALES

|                                                     |    |
|-----------------------------------------------------|----|
| 1. LE COLLEGE COMMUNAL .....                        | 15 |
| 1.1. COMPOSITION, ATTRIBUTIONS ET PERMANENCES ..... | 15 |
| 1.2. REUNIONS .....                                 | 17 |
| 2. LE CONSEIL COMMUNAL .....                        | 17 |
| 2.1. ATTRIBUTIONS ET COMPOSITION .....              | 17 |
| 2.2. REUNIONS .....                                 | 18 |
| 3. LA DIRECTION GENERALE .....                      | 18 |
| 4. LA DIRECTION FINANCIERE.....                     | 19 |
| 5. LE COMITE DE DIRECTION (CODIR) .....             | 19 |
| 5.1. COMPOSITION .....                              | 19 |
| 5.2. REUNIONS .....                                 | 20 |

## Partie 2 : Rapport d'activités

### CHAPITRE 1 : GESTION FINANCIERE

|                                                     |    |
|-----------------------------------------------------|----|
| 1. PRESENTATION .....                               | 25 |
| 2. LE BUDGET ET LES MODIFICATIONS BUDGETAIRES ..... | 25 |
| 3. LE CONTROLE DES DEPENSES .....                   | 26 |
| 3.1. LES DEPENSES ORDINAIRES.....                   | 26 |
| 3.2. LES DEPENSES EXTRAORDINAIRES .....             | 27 |
| 3.3. EN CHIFFRES.....                               | 27 |
| 3.4. AUTRES OPERATIONS .....                        | 27 |
| 4. LES ENTITES CONSOLIDEES .....                    | 28 |
| 4.1. FABRIQUES D'EGLISES .....                      | 28 |
| 4.2. AUTRES ENTITES CONSOLIDEES .....               | 28 |
| 5. LES RECETTES FISCALES .....                      | 29 |
| 6. LES PRIMES AUX MENAGES.....                      | 30 |

## CHAPITRE 2 : MARCHES PUBLICS

|                                                  |    |
|--------------------------------------------------|----|
| 1. PRESENTATION .....                            | 33 |
| 2. MARCHES PUBLICS ATTRIBUES PAR LA COMMUNE..... | 33 |

## CHAPITRE 3 : CADRE DE VIE

|                                                                               |    |
|-------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1. URBANISME .....                                                            | 53 |
| 1.1. PRESENTATION .....                                                       | 53 |
| 1.2. RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES RELATIFS A L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ..... | 53 |
| 2. MOBILITE .....                                                             | 60 |
| 2.1. PRESENTATION .....                                                       | 60 |
| 2.2. ACTIVITES .....                                                          | 60 |
| 3. ENVIRONNEMENT .....                                                        | 62 |
| 3.1. PERMIS D'ENVIRONNEMENT.....                                              | 62 |
| 3.2. PERMIS UNIQUE.....                                                       | 63 |
| 3.3. DECLARATIONS DE 3EME CLASSE.....                                         | 63 |
| 3.4. ACTIONS ENTREPRISES.....                                                 | 64 |
| 3.5. ENERGIE ET LOGEMENTS.....                                                | 70 |

## CHAPITRE 4 : PATRIMOINE

|                                                            |    |
|------------------------------------------------------------|----|
| 1. PRESENTATION .....                                      | 75 |
| 2. REALISATIONS DE 2023 .....                              | 75 |
| 2.1. ADMINISTRATIF .....                                   | 75 |
| 2.2. SUR LE TERRAIN .....                                  | 76 |
| 2.3. BATIMENTS ET DOMAINES PUBLICS CONCERNES EN 2023 ..... | 76 |

## CHAPITRE 5 : INFRASTRUCTURES ET LOGISTIQUE

|                               |    |
|-------------------------------|----|
| 1. PRESENTATION .....         | 83 |
| 2. REALISATIONS DE 2023 ..... | 83 |
| 2.1 ADMINISTRATIF .....       | 83 |
| 2.2. SUR LE TERRAIN .....     | 84 |

## CHAPITRE 6 : AFFAIRES CIVILES ET SOCIALES

|                                                                                              |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1. PRESENTATION .....                                                                        | 89 |
| 2. STATISTIQUES RELATIVES A LA POPULATION.....                                               | 90 |
| 2.1. POPULATION AU 01/11/2023 .....                                                          | 90 |
| 2.2. POPULATION PAR SECTIONS AU 01/11/2023.....                                              | 90 |
| 2.3. CHANGEMENTS D'ADRESSE DU 01/01/2023 AU 01/11/2023.....                                  | 91 |
| 2.4. DELIVRANCE DES CARTES D'IDENTITE ET PERMIS DE CONDUIRE DU 01/01/2023 AU 01/11/2023..... | 91 |
| 2.5. ETAT CIVIL DU 01/01/2023 AU 01/11/2023 .....                                            | 91 |

|                                                                         |    |
|-------------------------------------------------------------------------|----|
| 2.6. NOMBRE D'HABITANTS ENREGISTRES PAR NATIONALITE AU 01/11/2023 ..... | 91 |
| 2.7. DELIVRANCE DE DOCUMENTS DU 01/01/2023 AU 01/11/2023 .....          | 92 |
| 2.8. RECEPTIONS .....                                                   | 95 |
| 2.9. FREQUENTATION DES GUICHETS – RETRAIT TICKETS A LA BORNE.....       | 96 |

## CHAPITRE 7 : PERSONNEL ET RESSOURCES HUMAINES

|                                                                                     |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 1. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES .....                                            | 99  |
| 2. ENSEIGNEMENT.....                                                                | 100 |
| 2.1. ECOLES FONDAMENTALES DE L'ENTITE D'EGHEZEE .....                               | 100 |
| 2.2. SURVEILLANTES DE MIDI .....                                                    | 102 |
| 2.3. CONVOYEUSES SCOLAIRES .....                                                    | 103 |
| 2.4. NETTOYEUSES DE LOCAUX SCOLAIRES .....                                          | 103 |
| 2.5. NOMBRE D'ELEVES AU 01/10/2023 .....                                            | 104 |
| 2.6. AUTRES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PRESENTS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE ..... | 104 |
| 3. ACADEMIE DE MUSIQUE .....                                                        | 105 |
| 3.1. PRESENTATION .....                                                             | 105 |
| 3.2. ENSEIGNANTS.....                                                               | 105 |
| 4. ACCUEIL TEMPS LIBRE D'EGHEZEE (ATL).....                                         | 106 |
| 4.1. PRESENTATION .....                                                             | 106 |
| 4.2. LES PROJETS 2023 .....                                                         | 106 |
| 5. CENTRE SPORTIF.....                                                              | 109 |
| 6. COGES A.S.B.L.....                                                               | 109 |

## CHAPITRE 8 : SERVICES GENERAUX TRANSVERSAUX

|                                                                                 |     |
|---------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 1. JURIDIQUE/SECURITE .....                                                     | 113 |
| 1.1. PRESENTATION .....                                                         | 113 |
| 1.2. CONTENTIEUX.....                                                           | 113 |
| 1.3. CONVENTIONS.....                                                           | 117 |
| 1.4. ASSURANCES .....                                                           | 117 |
| 1.5. AUTORISATIONS DU BOURGMESTRE .....                                         | 117 |
| 1.6. ARRETES DE POLICE .....                                                    | 118 |
| 1.7. LE SERVICE INTERNE DE PREVENTION ET DE PROTECTION AU TRAVAIL (SIPPT) ..... | 118 |
| 2. SECOURS.....                                                                 | 119 |
| 2.1. SERVICE D'INCENDIE – ZONE DE SECOURS NAGE .....                            | 119 |
| 2.2. ZONE DE POLICE ORNEAU-MEHAIGNE .....                                       | 120 |
| 3. INFORMATION ET COMMUNICATION.....                                            | 121 |

## CHAPITRE 9 : LES SERVICES SPECIFIQUES

|                               |     |
|-------------------------------|-----|
| 1. AFFAIRES ECONOMIQUES ..... | 125 |
| 1.1. COMMERCE .....           | 125 |

|                                                                                            |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 1.2. TOURISME .....                                                                        | 126 |
| 11.5. SOLIDARITE INTERNATIONALE .....                                                      | 127 |
| 2. LOISIRS.....                                                                            | 127 |
| 2.1. SPORT .....                                                                           | 127 |
| 2.2. BIBLIOTHEQUE COMMUNALE.....                                                           | 128 |
| 2.3. FETES LOCALES.....                                                                    | 131 |
| <br>CHAPITRE 10 : SOCIAL                                                                   |     |
| 1. AGENCE LOCALE POUR L’EMPLOI.....                                                        | 135 |
| 2. LA JOIE DU FOYER.....                                                                   | 135 |
| 3. AGENCE IMMOBILIERE SOCIALE.....                                                         | 135 |
| 4. CENTRE PUBLIC D’ACTION SOCIALE .....                                                    | 135 |
| <br>CHAPITRE 11 : INFORMATIONS DIVERSES                                                    |     |
| 1. INTERCOMMUNALES ET ORGANISMES DONT LA COMMUNE EST MEMBRE .....                          | 139 |
| 2. INFRASTRUCTURES D’UTILITE PUBLIQUE .....                                                | 140 |
| 3. INFRASTRUCTURES COMMUNALES MISES A DISPOSITION DU PUBLIC .....                          | 141 |
| 4. INFRASTRUCTURES EN MATIERE DE LOGEMENT .....                                            | 141 |
| 5. INFRASTRUCTURES EN MATIERE DE BIEN-ETRE.....                                            | 141 |
| 5.1. MAISONS DE REPOS POUR PERSONNES AGEES ET RESIDENCES-SERVICES.....                     | 141 |
| 5.2. CRECHES.....                                                                          | 142 |
| 5.3. SERVICES DE LA PETITE ENFANCE .....                                                   | 142 |
| 5.4. MAISON CROIX-ROUGE DE LA MEHAIGNE .....                                               | 142 |
| 6. INFRASTRUCTURES ET SERVICES EN MATIERE DE PROTECTION DE L’ENVIRONNEMENT.....            | 143 |
| 7. INFRASTRUCTURES ET AIRES DE JEUX COMMUNALES.....                                        | 143 |
| 8. CONSEILS CONSULTATIFS .....                                                             | 144 |
| 8.1. COMMISSION CONSULTATIVE DE L’AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA MOBILITE (CCATM)..... | 144 |
| 8.2. AGENDA 21 LOCAL .....                                                                 | 144 |
| 8.3. CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP (CCCPH) .....    | 145 |
| 8.4. CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AINES (CCCA) .....                                   | 145 |

## Annexes

|                                                                       |     |
|-----------------------------------------------------------------------|-----|
| 1. EVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS DEPUIS 2000.....                  | 149 |
| 2. POPULATION PAR SECTIONS – EVOLUTION 2021-2023 .....                | 150 |
| 3. NOMBRE D’HABITANTS ENREGISTRES PAR NATIONALITE AU 01/11/2023 ..... | 151 |

Partie 1

# Généralités



# **CHAPITRE 1**

## **L'ADMINISTRATION COMMUNALE**



## 1. LOCALISATION

Adresse :

route de Gembloux, 43  
5310 ÉGHEZEE (Château de la Motte)  
Tél. : 081/810.120  
Fax : 081/813.015  
E-mail : [info@eghezee.be](mailto:info@eghezee.be)  
Site internet : [www.eghezee.be](http://www.eghezee.be)

Numéro de l'Institut National de Statistiques : 92035  
Compte bancaire : 091-0005270-61  
Compte chèque postal : 000-0050321-75  
N° d'entreprise : 0207-359967

## 2. ACCUEIL DU CITOYEN

Afin d'orienter les citoyens vers les divers services proposés par l'administration, le hall d'entrée leur propose plusieurs options :

- l'accueil (1 agent administratif + 1 étudiant le samedi) : l'agent d'accueil identifie les besoins et oriente les citoyens en fonction de leurs demandes ; c'est également à l'accueil que les sacs poubelle gratuits et les sacs PMC sont distribués ;
- la borne à ticket : le citoyen sélectionne à l'écran le service souhaité et reçoit un ticket ; il est ensuite appelé au guichet selon l'ordre numérique affiché ;
- l'ordinateur du citoyen : afin de réaliser certaines démarches administratives en ligne, un ordinateur et un lecteur de carte sont mis à disposition dans le hall ; ils permettent notamment d'accéder au E-guichet (<https://eghezee.guichet-citoyen.be>) et à [my.belgium.be](http://my.belgium.be)
- brochures et revues : la dernière édition de la revue Eghezée et Vous, l'annuaire Eghezée Infos, les fiches balades de la commune et d'autres prospectus pratiques sont disponibles gratuitement ;
- sacs poubelle payants : un distributeur automatique situé dans le hall, à proximité des guichets du service population, est également accessible ; seul le paiement cash est possible sur ce distributeur.

Les services administratifs sont ouverts au public selon les horaires suivants :

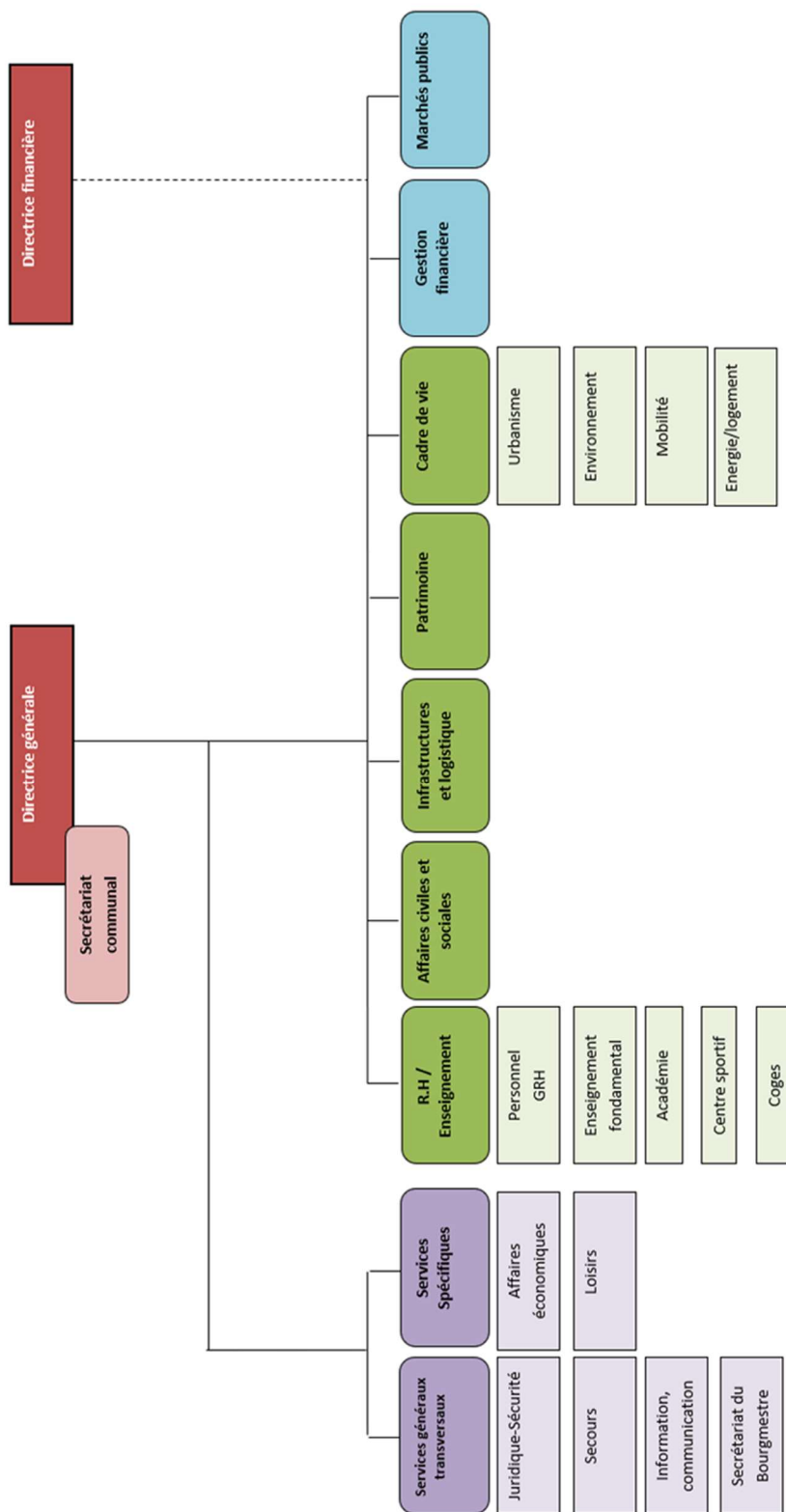
|                                 |                                                                                                                                                    |
|---------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Les lundi, mercredi et vendredi | 08h30 → 11h30<br>13h00 → 16h00                                                                                                                     |
| Les mardi et jeudi              | 08h30 → 11h30                                                                                                                                      |
| Le samedi                       | 10h00 → 12h00<br>Uniquement pour les services : <ul style="list-style-type: none"><li>- population</li><li>- urbanisme (sur rendez-vous)</li></ul> |

L'administration communale d'Eghezée travaille à bureaux fermés les mardi et jeudi après-midi. Les services ne sont donc pas joignables à l'exception du service des Affaires civiles et sociales qui reste accessible par téléphone au (081) 810 137.

Les horaires et coordonnées d'appel spécifiques à chaque service sont consultables sur le site internet de la commune : <https://www.eghezee.be/annuaire/administration-communale>.

### 3. LES SERVICES ADMINISTRATIFS

Les activités de l'administration communale sont réparties entre plusieurs services organisés comme suit :



## **CHAPITRE 2**

### **LES AUTORITES COMMUNALES**



## 1. LE COLLEGE COMMUNAL

### 1.1. COMPOSITION, ATTRIBUTIONS ET PERMANENCES

#### **Bourgmestre - Monsieur Rudy DELHAISE**

*Attributions :*

- Police
- Incendie, Service 112 (NAGE)
- Personnel
- Etat civil
- Communication & information
- Manifestations officielles
- Plan communal de développement rural (PCDR)
- Mobilité
- GAL Meuses@Campagnes (Groupe d'action local)

*Permanences :* à la Maison communale sur rendez-vous le mercredi 13h à 16h30 et le samedi de 10h à 12h30

*Secrétariat :* 081/810.122  
[secretariat.bourgmestre@eghezee.be](mailto:secretariat.bourgmestre@eghezee.be)

*Contact :* [rudy.delhaise@eghezee.be](mailto:rudy.delhaise@eghezee.be)

#### **1er échevin - Monsieur Stéphane COLLIGNON**

*Attributions :*

- Voirie
- Patrimoine communal dans son ensemble
- Cimetières
- Transports communaux
- Supervision des interventions sur le domaine public
- Energie

*Permanences :* à la Maison communale sur rendez-vous

*Contact :* 0474/991.079  
[stephane.collignon@eghezee.be](mailto:stephane.collignon@eghezee.be)

#### **2ème échevine - Madame Catherine SIMON**

*Attributions :*

- Enseignement
- Académie
- Culture & Centre culturel
- Bibliothèque

*Permanence :* à la Maison communale sur rendez-vous

*Contact :* 0494/901.913  
[catherine.simon@eghezee.be](mailto:catherine.simon@eghezee.be)

#### **3ème échevin - Monsieur Luc ABSIL**

*Attributions :*

- Sports & infrastructures sportives
- Associatif
- Festivités

- Enfance & Jeunesse
- ATL (Accueil temps libre) / Stages extrascolaires

*Permanence* : à la Maison communale sur rendez-vous le samedi de 10h00 à 12h00

*Contact* : 0476/809.341  
[luc.absil@eghezee.be](mailto:luc.absil@eghezee.be)

#### **4ème échevine – Madame Véronique HANCE**

- Attributions* :
- Marchés publics
  - Affaires économiques (relations avec les PME, marché dominical, commerces, etc.)
  - Développement économique
  - Sites économiques
  - Tourisme
  - Cultes
  - Santé
  - Solidarité internationale

*Permanences* : à la Maison communale sur rendez-vous

*Secrétariat* : 081/810.152

*Contact* : 0478/916.243  
[veronique.hance@eghezee.be](mailto:veronique.hance@eghezee.be)

#### **5ème échevin - Monsieur David HOUGARDY**

- Attributions* :
- Urbanisme & aménagement du territoire
  - Environnement / Ecologie
  - Agriculture
  - CCATM (Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité)
  - Agenda 21 (Conseil consultatif – programme de développement durable)
  - Bien-être animal

*Permanences* : à la Maison communale sur rendez-vous

*Contact* : [david.hougardy@eghezee.be](mailto:david.hougardy@eghezee.be)

#### **Président du CPAS - Monsieur Michel DUBUISSON**

- Attributions* :
- Finances
  - Logement & logement social
  - Affaires sociales
  - CCCPH (Commission Consultative Communale de la Personne Handicapée)
  - CCCA (Conseil Consultatif Communal des Aînés)

*Permanences* : à la Maison communale sur rendez-vous

*Secrétariat* : Tél. 081/510.440

*Contact* : [michel.dubuisson@cpaseghezee.be](mailto:michel.dubuisson@cpaseghezee.be)

## 1.2. REUNIONS

En application de l'article L 1123-20 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le collège communal se réunit habituellement le lundi et aussi souvent que l'exige la prompt exécution des affaires. Il ne peut délibérer si plus de la moitié de ses membres n'est présente.

Le collège communal s'est réuni 46 fois en 2023.

## **2. LE CONSEIL COMMUNAL**

### 2.1. ATTRIBUTIONS ET COMPOSITION

Le conseil communal règle tout ce qui est d'intérêt communal et délibère sur tout autre objet qui lui est soumis par l'autorité supérieure. Il est composé du Bourgmestre, de 5 échevins et de 19 conseillers :

|                         |                           |                                                 |
|-------------------------|---------------------------|-------------------------------------------------|
| DELHAISE Rudi           | Bourgmestre               | route d'Andenne, 4F<br>5310 EGHEZEE             |
| COLLIGNON Stéphane      | 1 <sup>er</sup> Echevin   | rue François Bovesse, 34<br>5310 DHUY           |
| SIMON Catherine         | 2 <sup>ème</sup> Echevine | rue Gaston Dancot, 33<br>5310 WARET-LA-CHAUSSEE |
| ABSIL Luc               | 3 <sup>ème</sup> Echevin  | route de Gembloux, 86<br>5310 EGHEZEE           |
| HANCE Véronique         | 4 <sup>ème</sup> Echevine | rue de Matignée, 9<br>5310 DHUY                 |
| HOUGARDY David          | 5 <sup>ème</sup> Echevin  | route de Namêche, 39<br>5310 LEUZE              |
| CATINUS Alain           | Conseiller                | rue André Charles, 11<br>5310 LEUZE             |
| PETIT-LAMBIN Véronique  | Conseillère               | route de la Bruyère, 82<br>5310 LONGCHAMPS      |
| VERCOUTERE Véronique    | Conseillère               | rue de Frocourt, 24/3<br>5310 EGHEZEE           |
| DEMAIN Eddy             | Conseiller                | rue du Gros Chêne, 81<br>5310 LIERNU            |
| BRABANT Patricia        | Conseillère               | rue de la Chapelle, 21<br>5310 EGHEZEE          |
| VAN DEN BROUCKE Gilbert | Conseiller                | rue du Meunier, 1<br>5310 BRANCHON              |
| JACQUEMIN Thierry       | Conseiller                | rue Gaston Dancot, 44<br>5310 WARET-LA-CHAUSSEE |
| ROUXHET Frédéric        | Conseiller                | rue Thiry, 20<br>5310 DHUY                      |

|                        |             |                                                 |
|------------------------|-------------|-------------------------------------------------|
| KABONGO Pontien        | Conseiller  | rue du Village, 65<br>5310 NOVILLE-SUR-MEHAIGNE |
| FRANCOIS Adelin        | Conseiller  | rue du Monceau, 13<br>5310 MEHAIGNE             |
| DEJARDIN Vincent       | Conseiller  | rue El Basse, 18<br>5310 LEUZE                  |
| DE BEER DE LAER Fabian | Conseiller  | rue du Bonijoux, 18<br>5310 BONEFFE             |
| MARTIN Marine          | Conseillère | rue Florimond Baugnet, 91<br>5310 DHUY          |
| GOFFIN Joséphine       | Conseillère | route de Gembloux, 41<br>5310 EGHEZEE           |
| MINNE Béatrice         | Conseillère | rue du Village, 63<br>5310 NOVILLE-SUR-MEHAIGNE |
| JOIRET Isabelle        | Conseillère | Rue des Bolettes, 152<br>5310 LEUZE             |
| RADART Florentin       | Conseiller  | rue de la Siroperie, 3<br>5310 LIERNU           |
| COOREMANS Jérôme       | Conseiller  | rue Fontaine Dieu, 16<br>5310 MEHAIGNE          |
| FRANCART Bérangère     | Conseillère | rue du Village, 81<br>5310 NOVILLE-SUR-MEHAIGNE |

## **2.2. REUNIONS**

En application de l'article L1122-11 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le conseil s'assemble toutes les fois que l'exigent les affaires comprises dans ses attributions, et au moins 10 fois par an.

Le conseil communal s'est réuni à 12 reprises durant l'année 2023.

## **3. LA DIRECTION GENERALE**

Le directeur général exerce un rôle essentiel dans le bon fonctionnement d'une administration communale : il est l'interlocuteur entre l'autorité politique et les services communaux.

Dans ce cadre, il :

- assiste, sans voix délibérative, aux réunions du conseil et du collège communal, dont il établit l'ordre du jour, rédige les procès-verbaux et assure la transcription des délibérations ;
- tient à jour des registres des délibérations distincts pour le conseil et le collège communal ;
- préside le Comité de Direction (CODIR) et veille à son bon déroulement ; il assure la coordination transversale des actions et la coopération entre les services ;
- assure le secrétariat du Comité de concertation CPAS/Commune avec la directrice générale du CPAS ;

- émet ses demandes ou ses réserves après concertation au CODIR lors de la préparation du budget et de la modification budgétaire ;
- est le chef du personnel, dirige et coordonne les différents services communaux ;
- participe, avec voix délibérative, aux jurys d'examen constitués lors de l'engagement des membres du personnel ;
- assure le suivi des assemblées générales des intercommunales dont l'administration communale est membre.

Afin de mener à bien ces missions, le service est composé de la directrice générale, de la directrice générale adjointe et d'une assistante de direction.

## **4. LA DIRECTION FINANCIERE**

Le Directeur financier est nommé par le conseil communal. Il remplit la fonction de conseiller financier de la commune.

Il est notamment chargé :

- d'acquitter les dépenses,
- d'effectuer les recettes,
- de remettre un avis de légalité écrit préalable et motivé sur tout projet de décision du conseil communal ou du collège communal ayant une incidence financière ou budgétaire.

Au sein de l'administration communale d'Eghezée, ces missions sont assurées par la directrice financière et un agent administratif.

## **5. LE COMITE DE DIRECTION (CODIR)**

L'article L 1211-3 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation prévoit l'instauration d'un Comité de direction au sein de la commune.

Le Comité de direction est donc une force de proposition managériale dont le but est d'éclairer au mieux le collège et le conseil dans les décisions qu'ils doivent prendre pour la bonne gestion du service public communal.

Il est présidé par la directrice générale qui établit l'ordre du jour, envoie les convocations et rédige le rapport de réunion.

### **5.1. COMPOSITION**

Le CODIR compte 8 membres :

- la directrice générale,
- la directrice générale adjointe,
- la directrice financière,
- la cheffe du département de la gestion financière,
- la cheffe du département des marchés publics,
- le chef du département du cadre de vie,
- la cheffe des départements du patrimoine et infrastructures et logistique (intérim assuré par la directrice générale adjointe),
- le chef du département des affaires civiles et sociales.

## **5.2. REUNIONS**

Durant l'année 2023, le CODIR s'est réuni 5 fois aux dates suivantes :

- 06 mars,
- 08 juin,
- 11 septembre,
- 02 octobre,
- 23 novembre.

Partie 2

# Rapport d'activités



# **CHAPITRE 1**

## **GESTION FINANCIERE**



## **1. PRESENTATION**

Les principales missions du département de gestion financière sont les suivantes :

- le budget,
- le contrôle des dépenses ordinaires et extraordinaires,
- le contrôle budgétaire et comptable des entités consolidées,
- les recettes fiscales,
- les primes aux ménages.

Le département, au travers de ses effectifs, assure un rôle de conseiller budgétaire auprès du collège communal et de l'autorité générale.

Il traite principalement des matières budgétaires telles que la confection du budget, des modifications budgétaires, des analyses diverses, des projections, ...

Il assume également un rôle d'appui technique à l'ensemble de l'administration pour ce qui concerne les engagements de dépenses, la facturation et la rédaction des règlements-redevance.

Il exerce la tutelle financière prévue par le Code de la démocratie locale et de la décentralisation sur les entités telles que le CPAS ou encore les fabriques d'église. Par contre, le contrôle des subventions financières octroyées aux associations culturelles, sportives ou autres s'effectue actuellement dans les services et départements auxquels elles se rapportent.

Administrativement, le département de la gestion financière a géré 188 projets de délibérations pour le collège communal et 56 projets de délibérations pour le conseil communal (données couvrant la période du 1<sup>er</sup> novembre 2022 au 1<sup>er</sup> novembre 2023).

Il a également géré 6350 courriers entrants et/ou factures.

Afin de mener à bien toutes ces tâches, le service est composé de :

- 1 cheffe de service,
- 4 agents administratifs.

## **2. LE BUDGET ET LES MODIFICATIONS BUDGETAIRES**

Le budget initial 2023 a été adopté par le conseil communal en sa séance du 22 décembre 2022. Celui-ci a été approuvé par l'autorité de tutelle le 26 janvier 2023.

Les modifications budgétaires techniques numéro 1 (services ordinaire et extraordinaire) portant sur les premiers ajustements de l'exercice et introduisant les résultats du compte 2022 ont été adoptées à la séance du conseil communal du 26 juin 2023. Ces modifications ont été approuvées par l'autorité de tutelle le 07 août 2023.

Les modifications budgétaires numéro 2 (services ordinaire et extraordinaire) portant sur les ajustements de fin d'exercice ont été adoptées à la séance du conseil communal du 26 octobre 2023. Ces modifications sont en cours d'analyse par l'autorité de tutelle à l'heure de rédiger ce rapport.

| Service ordinaire | Budget initial       | Après MB2             |
|-------------------|----------------------|-----------------------|
| Recettes          | 21.500.769,73 €      | 21.572.684,53 €       |
| Ex. antérieurs    | 3.394.841,54 €       | 5.927.816,20 €        |
| Prélèvement       | 0,00 €               | 0,00 €                |
| Total recettes    | 24.895.611,27 €      | 27.500.500,73 €       |
| Dépenses          | 21.402.515,69 €      | 21.082.145,58 €       |
| Ex. antérieurs    | 118.833,28 €         | 280.011,32 €          |
| Prélèvement       | 0,00 €               | 2.000.000,00 €        |
| Total dépenses    | 21.521.348,97 €      | 23.362.156,90 €       |
| <b>Excédent</b>   | <b>3.374.262,30€</b> | <b>4.138.343,83 €</b> |

| Service extraordinaire | Budget initial  | Après MB2       |
|------------------------|-----------------|-----------------|
| Recettes               | 7.970.827,00 €  | 9.208.084,31 €  |
| Ex. antérieurs         | 1.713.733,85 €  | 1.330.760,72 €  |
| Prélèvement            | 6.068.429,31 €  | 7.568.972,14 €  |
| Total recettes         | 15.752.990,16 € | 18.107.817,17 € |
| Dépenses               | 1.402.256,31 €  | 15.680.070,05 € |
| Ex. antérieurs         | 1.732.733,85 €  | 2.107.227,45 €  |
| Prélèvement            | 0,00 €          | 320.519,67 €    |
| Total dépenses         | 15.752.990,16 € | 18.107.817,17 € |
| <b>Excédent</b>        | <b>0,00 €</b>   | <b>0,00 €</b>   |

### 3. LE CONTROLE DES DEPENSES

#### 3.1. LES DEPENSES ORDINAIRES

On appelle dépenses ordinaires les dépenses qui découlent du fonctionnement quotidien de l'administration communale.

Il revient au département de la gestion financière de contrôler ces dépenses ordinaires du budget.

A cette fin, il procède en plusieurs étapes :

- **l'engagement** sur décision du collège communal : c'est l'action qui consiste à réserver tout ou une partie d'un article budgétaire à une fin exclusive de toute autre destination, sur base de délibérations et de bons de commande ; par exemple, si le collège décide l'acquisition de fournitures de bureau, la somme relative à cet achat est réservée sur l'article budgétaire ad hoc pour que, lorsque la facture parvient à l'administration, celle-ci puisse être honorée.
- **l'imputation** : cela consiste à vérifier les factures et les visas apposés par les services pour la réception des marchandises ou services et à porter en comptabilité la somme réellement due suite à l'engagement préalable de la dépense ; concrètement, il s'agit de lier le montant réservé avec le montant réellement dû ; pour acter ce contrôle, l'ensemble des factures font l'objet d'un visa d'approbation de la dépense de la part de la cheffe du département.

- **l'ordonnancement** : c'est l'action de proposer au collège de mettre en liquidation une somme due à une personne nommément désignée ; tout paiement doit être « ordonné » par le collège communal.
- **l'établissement des mandats de paiement** : il s'agit ici de constituer le mandat de paiement (individuel ou collectif) à transmettre à la directrice financière avec les justificatifs en annexe sur base de l'ordonnancement ; c'est une mesure d'exécution qui consiste à notifier (par le collège) à la directrice financière l'ordre de payer.

Le département de la gestion financière offre également un appui technique aux autres départements en matière de dépenses ordinaires en relevant notamment des contrats devenus obsolètes ou en relevant des incohérences lors du contrôle des factures.

### **3.2. LES DEPENSES EXTRAORDINAIRES**

Les dépenses extraordinaires sont des investissements qui enrichissent le patrimoine communal.

#### **DEPENSES**

La gestion de ces dépenses suit le même processus que les dépenses ordinaires : engagement, imputation, ordonnancement et établissement des mandats de paiement.

#### **RECETTES**

- Élaboration de la liste des emprunts à contracter à la banque selon les engagements réalisés,
- Élaboration et transmission au service recette de la liste des droits à constater par projet/investissement.

### **3.3. EN CHIFFRES**

En cumulant les opérations des dépenses ordinaires et extraordinaires, le service de la gestion financière a réalisé :

- 5.005 engagements définitifs, dont 1.886 par bon de commande,
- 5.581 imputations,
- 2.903 mandats de paiement,

pour un montant total des dépenses engagées de 26.559.589,46 €.

Ces chiffres portent exclusivement sur les dépenses réalisées du 1<sup>er</sup> janvier au 15 novembre de l'exercice 2023.

### **3.4. AUTRES OPERATIONS**

Le département de la gestion financière établit la liste des crédits reportés en dépenses lorsque les factures ne sont pas parvenues avant la clôture de l'exercice comptable. Il est aussi en charge de la gestion budgétaire du fonds de réserve par l'élaboration du tableau de synthèse. Cela consiste à annuler les écritures budgétaires qui ont réservé des crédits pour des dépenses qui n'ont pas eu lieu.

## 4. LES ENTITES CONSOLIDEES

Le département de la gestion financière exerce la tutelle financière (contrôle budgétaire et comptable) prévue par le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation sur différentes entités telles que le CPAS ou encore les fabriques d'église.

### 4.1. FABRIQUES D'EGLISE

L'administration communale compte 18 églises de confession catholique, une maison de la laïcité et une église protestante.

Ce sont autant de budgets et de comptes à analyser dans un délai de 30 jours. Parfois, des modifications budgétaires et des demandes de subsides extraordinaires peuvent être adressées au département de la gestion financière.

Les subsides alloués sur l'exercice 2023 se répartissent comme suit :

|                      | Subside ordinaire   | Subside extraordinaire |
|----------------------|---------------------|------------------------|
| Eghezée              | 18.364,36 €         |                        |
| Aische-en-Refail     | 7.096,36 €          | 21.691,00 €            |
| Bolinne              | - €                 |                        |
| Boneffe              | 1.498,52 €          |                        |
| Branchon             | 1.839,50 €          |                        |
| Dhuy                 | 14.404,49 €         | 6.000,00 €             |
| Hanret               | 8.722,04 €          | 2.000,00 €             |
| Harlue               | 6.231,00 €          |                        |
| Boscailles           | 15.634,53 €         |                        |
| Leuze                | 23.478,98 €         |                        |
| Liernu               | 5.346,13 €          |                        |
| Longchamps           | 7.988,30 €          |                        |
| Mehaigne             | 1.681,41 €          |                        |
| Noville-sur-Mehaigne | 9.952,45 €          | 4.000,00 €             |
| Saint-Germain        | 3.465,65 €          |                        |
| Taviers              | 9.588,16 €          |                        |
| Upigny               | 4.602,71 €          |                        |
| Warêt-la-Chaussée    | 11.119,62 €         |                        |
| Eglise protestante   | 1.969,51 €          |                        |
| <b>TOTAL</b>         | <b>152.983,72 €</b> | <b>33.691,00 €</b>     |

### 4.2. AUTRES ENTITES CONSOLIDEES

En 2023, le département a géré 5 dossiers relatifs au CPAS et 3 dossiers relatifs à la zone de secours pour des dotations de respectivement 2.500.000,00 € et 656.034,78 €.

Le département de la gestion financière ne réalise pas pour le moment la gestion administrative des subventions financières, qu'elles soient en nature ou par convention. Cependant, le département établit les mandats en vue de liquider ces subventions sur base des décisions du collège et/ou du conseil communal.

Pour l'exercice 2023, les organismes visés par les conventions de gestion d'immeubles communaux, soumis à un contrôle de leurs comptes et budgets, n'ont pu être vérifiés pour des raisons diverses. Un travail de fond est réalisé pour amener tous ces organismes à rentrer les documents convenus et à respecter les formes et délais contenus dans la convention d'occupation.

## 5. LES RECETTES FISCALES

Le département de la gestion financière pose les actes suivants dans ce cadre :

- révision et élaboration de l'ensemble des règlements fiscaux présentés au collège, au conseil, et à l'approbation de l'autorité de tutelle ;
- recensement des éléments imposables et contrôle des déclarations ;
- application de la procédure d'imposition d'office en cas d'absence ou de déclaration incomplète (procès-verbal de constat, notification au contribuable, application de majoration) ;
- présentation des rôles au collège ;
- notification des rôles à la direction financière ;
- envoi des avertissements extraits de rôle ;
- traitement des réclamations à présenter devant le collège ;

Le département de la gestion financière n'a, en 2023, traité qu'une seule contestation fiscale.

A titre informatif, voici ci-dessous le tableau reprenant les prévisions budgétaires 2023 dans le cadre des taxes :

| Détermination de l'impôt                                                                                                                                   | Prévision de recette |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| CA impôt personnes physiques - Taux 7,5%                                                                                                                   | 7.883.437,78 €       |
| Taxe automobile - Taux 10%                                                                                                                                 | 274.337,04 €         |
| Redevance sur emplacement marché                                                                                                                           | 75.000,00 €          |
| Taxe sur la force motrice – Taux : 22,31 €/kw                                                                                                              | 72.000,00 €          |
| Taxe sur les secondes résidences – Taux 350 €                                                                                                              | 7.000,00 €           |
| Taxe sur la délivrance de documents administratifs                                                                                                         | 78.000,00 €          |
| Taxe sur la délivrance de documents – décret environnemental                                                                                               | 13.000,00 €          |
| Taxe sur les exhumations                                                                                                                                   | 330,00 €             |
| Taxe sur les agences bancaires – Taux 200 € par poste de réception                                                                                         | 8.400,00 €           |
| Taxe sur les agences de paris – Taux 62 € par mois                                                                                                         | 744,00 €             |
| Taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers – Taux <ul style="list-style-type: none"> <li>• ménage composé d'une personne : 76 €</li> </ul> | 843.828,00 €         |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |              |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• ménage composé de deux personnes : 114 €</li> <li>• ménage composé de trois personnes : 152 €</li> <li>• ménage composé de plus de trois personnes : 190 €</li> <li>• seconds résidents : 190 €</li> </ul>                                                                              |              |
| Taxe sur la collecte et le traitement des déchets assimilés<br>Forfait de 114 € pour exercice d'une profession indépendante ou libérale <u>ou par toute personne morale</u> exerçant, à la même date, une activité commerciale, industrielle ou de service et occupant tout ou partie d'immeuble sur le territoire de la commune | 38.154,00 €  |
| Taxe sur la délivrance de sacs payants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1,50 € par sac de 60 L vendu par rouleau de 10 sacs</li> <li>- 0,75 € par sac de 30 L vendu par rouleau de 20 sacs</li> </ul>                                                                                                                  | 371.576,94 € |
| Taxe sur la distribution gratuite à domicile d'écrits publicitaires non adressés                                                                                                                                                                                                                                                 | 110.000,00 € |
| Taxe sur les immeubles inoccupés                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 11.000,00 €  |
| Taxe sur les mâts d'éoliennes destinées à la production industrielle d'électricité                                                                                                                                                                                                                                               | 145.000,00 € |

## 6. LES PRIMES AUX MENAGES

A ce jour, l'administration communale octroie des primes pour la naissance des enfants et pour la réalisation d'un audit énergétique. Le département de la gestion financière établit les mandats pour les unes et instruit les dossiers au collège pour le paiement des secondes.

En 2023, l'administration communale a octroyé :

- 137 primes de naissance,
- 11 primes pour la réalisation d'audits énergétiques,
- 4 primes d'encouragement au brevet d'animateur,
- 9 primes pour l'isolation de la toiture.

## **CHAPITRE 2**

### **MARCHES PUBLICS**



## 1. PRESENTATION

Contrairement aux particuliers ou aux entreprises privées, qui sont libres dans le choix d'une entreprise pour la réalisation de travaux, la fourniture de produits ou l'accomplissement de certaines prestations, les administrations publiques sont tenues de recourir à des marchés publics.

Un marché public est un contrat conclu entre un ou plusieurs opérateurs économiques, privés ou publics, et un ou plusieurs pouvoirs adjudicateurs (par exemple : les communes, les CPAS, les fabriques d'église...), et ayant pour objet l'exécution de travaux, la fourniture de produits ou la prestation de services.

Lorsqu'il lance une procédure de marché public, le pouvoir adjudicateur doit traiter les entrepreneurs, fournisseurs et prestataires en respectant un principe d'égalité, de non-discrimination, tout en agissant avec transparence et proportionnalité.

C'est pour cette raison que les contrats sont passés à concurrence et avec forfait :

- à concurrence : la concurrence implique de consulter plusieurs entrepreneurs, fournisseurs ou prestataires potentiels ;
- avec forfait : cela implique que l'adjudicataire (l'entrepreneur, fournisseur ou prestataire désigné par le pouvoir adjudicateur) doit effectuer la totalité de ses prestations à un prix normalement définitif.

Le paiement des prestations ou services ne peut avoir lieu qu'une fois le service ou la prestation réalisé et accepté.

Au sein de l'administration communale d'Eghezée, le service gère les marchés publics, de leur création à leur clôture, après l'approbation du budget communal annuel par le conseil communal.

Pour gérer ces dossiers, le service compte une cheffe de service et deux agents administratifs.

## 2. MARCHES PUBLICS ATTRIBUES PAR LA COMMUNE

Relevé du 08.11.2022 au 30.10.2023 inclus

| Marché public ou groupe de marchés publics                                                    | Type (travaux – fournitures – services) | Mode de passation        | Montant                                     | Date d'attribution |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------------|--------------------|
| Marchés publics attribués séparément par la commune au cours de l'année précédente            |                                         |                          |                                             |                    |
| Travaux de mise en conformité de la cabine haute tension du Centre Culturel – Tr.720          | Travaux                                 | Marché de faible montant | 10.751,88€ t vac                            | 14.11.2022         |
| Réparations du tractopelle JCB 4CX immatriculé 1-BYK-394 du DIL                               | Fournitures                             | Marché de faible montant | 7.103,18 € t vac                            | 22.11.2022         |
| Remplacement des châssis du local de l'animateur de rue sis rue du Saiwiat à Eghezée – Tr.725 | Travaux                                 | Marché de faible montant | 7.827,49 € t vac                            | 22.11.2022         |
| Entretien et dépannage des installations de chauffage                                         | Travaux                                 | Marché de faible montant | 10.949,46 € t vac/an + réserve de crédit de | 21.11.2022         |

|                                                                                                                                               |             |                          |                                                  |            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|--------------------------|--------------------------------------------------|------------|
| des églises de l'entité d'Eghezée – Tr.721                                                                                                    |             |                          | 5.000€ tvac/an pour « dépannage »                |            |
| Acquisition d'une licence Autocad Light Single User pour le service Patrimoine – F.1672                                                       | Fournitures | Marché de faible montant | 521,91€/an soit 1.565,74€ tvac pour 3 ans        | 21.11.2022 |
| Impression de la revue « Eghezée Infos 2023 » - F.1684                                                                                        | Fournitures | Marché de faible montant | 1.230,87€ tvac                                   | 21.11.2022 |
| Conception et impression d'un livret d'information « Mini-PCFR » sur l'Opération du Développement Rural – F.1675                              | Fournitures | Marché de faible montant | 3.763€ tvac                                      | 21.11.2022 |
| Acquisition de fournitures nécessaires aux travaux de plantation Rue du Bâty de Branchon – F.1607 bis                                         | Fournitures | Marché de faible montant | 1.398,14€ tvac (LOT 1)<br>1.094,15€ tvac (LOT 2) | 28.11.2022 |
| Acquisition de vitrines d'affichage destinées aux cimetières – F.1647 bis                                                                     | Fournitures | Marché de faible montant | 4.029,30€ tvac                                   | 28.11.2022 |
| Fourniture et placement d'une citerne de 4 personnes servant d'ossuaire au cimetière de Boneffe – Tr.732                                      | Travaux     | Marché de faible montant | 6.467,45€ tvac                                   | 28.11.2022 |
| Installation d'un conduit de gaz et d'une cage de protection à la salle de Dhuy Les Boscailles (Patro) – Tr.731<br>Lot 1 (Conduit de gaz)     | Travaux     | Marché de faible montant | 1.101,76€ tvac                                   | 28.11.2022 |
| Installation d'un conduit de gaz et d'une cage de protection à la salle de Dhuy Les Boscailles (Patro) – Tr.731<br>Lot 2 (cage de protection) | Travaux     | Marché de faible montant | 1.586,31€ tvac                                   | 28.11.2022 |
| Acquisition de mobilier destiné au Foyer du Centre Culturel d'Eghezée – F.1676                                                                | Fournitures | Marché de faible montant | 11.244,53 € tvac                                 | 05.12.2022 |
| Remontage de 2 sépultures au cimetière de Mehaigne (ancien) – Tr.730                                                                          | Travaux     | Marché de faible montant | 12.233,10 € tvac                                 | 05.12.2022 |
| Fourniture de matériel nécessaire à la réalisation des plantations dans la parcelle des Etoiles du cimetière d'Eghezée A – F.1681             | Fournitures | Marché de faible montant | 954,81€ tvac                                     | 05.12.2022 |
| Fourniture et placement d'un poêle à pellets à la salle de Les Boscailles – Tr.724                                                            | Travaux     | Marché de faible montant | 8.571,56€ tvac                                   | 05.12.2022 |

|                                                                                                                                                       |             |                                                     |                           |            |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-----------------------------------------------------|---------------------------|------------|
| Acquisition de siège de bureau destinés aux services communaux F. 1685                                                                                | Fournitures | Marché de faible montant                            | 1.543.96 € tvac           | 12.12.2022 |
| Remplacement des cadres et des vitres de protection de l'église de Warêt-la-Chaussée – Tr.729                                                         | Travaux     | Marché de faible montant                            | 27.481,52 € tvac          | 12.12.2022 |
| Acquisition de boîtiers nécessaires au raccordement des illuminations de fin d'année F.1690                                                           | Fournitures | Marché de faible montant                            | 1.736.99 € tvac           | 19.12.2022 |
| Acquisition d'un projecteur destiné à la salle de réunion du bâtiment Marchés Publics/Gestion Financière/Patrimoine F.1686                            | Fournitures | Marché de faible montant                            | 184 € tvac                | 12.12.2022 |
| Entretien de la voirie et aménagement de dispositifs de sécurité rue Fontaine Dieu à Mehaigne et Noville-sur-Mehaigne – Tr.531 – PIC 2019-01 - Essais | Services    | Recours à la centrale d'achat de la Région Wallonne | 8.673,28 € tvac           | 12.12.2022 |
| Acquisition de jeux à ressorts pour la plaine de jeux de Longchamps – F.1691                                                                          | Fournitures | Marché de faible montant                            | 1.168,25 € tvac           | 12.12.2022 |
| Conception et réalisation d'une stèle pour la parcelle des étoiles au cimetière d'Eghezée A – F.1683                                                  | Fournitures | Marché de faible montant                            | 5.989,50 € tvac           | 12.12.2022 |
| Fourniture et pose d'échelles pour accéder aux clochers des églises de l'entité d'Eghezée – Tr.735                                                    | Travaux     | Marché de faible montant                            | 20.099,13 € tvac          | 12.12.2022 |
| Contrôle quinquennal des équipements de basse tension des bâtiments dont la commune d'Eghezée à la gestion F.1682                                     | Services    | Marché de faible montant                            | 7.562.50 € tvac           | 19.12.2022 |
| Entretien préventif de la détection gaz de l'annexe de l'Administration Communale d'Eghezée – Tr.737                                                  | Services    | Procédure négociée sans publication préalable       | 218,70 € htva/an          | 19.12.2022 |
| Entretien de l'ascenseur de l'annexe à l'Administration Communale d'Eghezée – Tr.738                                                                  | Services    | Procédure négociée sans publication préalable       | 1.592,94 € htva/an        | 19.12.2022 |
| Remplacement de la toiture de l'école communale de Tavier – Bâtiment de droite – côté église – Tr.733                                                 | Travaux     | Marché de faible montant                            | 26.207,44 € tvac (tva 6%) | 19.12.2022 |

|                                                                                                                                                                                |             |                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                   |            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Assurances pour la Commune d'Eghezée : Assurance Dommages Matériels – F.1467 Ter                                                                                               | Services    | Procédure négociée sans publication préalable | 62.064,74 € TTC                                                                                                                                                                                                                                                   | 19.12.2022 |
| Acquisition d'étagères destinées au local à archives du Département Cadre de Vie – Service Urbanisme – F.1660 bis                                                              | Fournitures | Marché de faible montant                      | 2.847,13€ tvac                                                                                                                                                                                                                                                    | 28.12.2022 |
| Rénovation de 2 planchers sous le clocher de l'Eglise de Warêt-la-Chaussée – Tr.736                                                                                            | Travaux     | Marché de faible montant                      | 10.369,71€ tvac                                                                                                                                                                                                                                                   | 28.12.2022 |
| Remplacement de la toiture de l'église de Noville-sur-Mehaigne – Tr.726                                                                                                        | Travaux     | Procédure négociée sans publication préalable | 146.239,61€ tvac                                                                                                                                                                                                                                                  | 28.12.2022 |
| Réparation du crépi et pose de solins à l'école communale de Warêt-la-Chaussée – Tr.727                                                                                        | Travaux     | Marché de faible montant                      | 12.226,04€ tvac (tva 6%)                                                                                                                                                                                                                                          | 28.12.2022 |
| Entretien de la détection incendie des locaux de l'Administration communale d'Eghezée – Tr.723 bis                                                                             | Services    | Procédure négociée sans publication préalable | 1.302,66 € htva/an                                                                                                                                                                                                                                                | 28.12.2022 |
| Etude de stabilité à la salle des fêtes de Saint-Germain – Tr.653 bis                                                                                                          | Services    | In House                                      | 1.437,50 € ttc                                                                                                                                                                                                                                                    | 28.12.2022 |
| Acquisition d'un projecteur destiné à la salle de réunion du bâtiment Marchés Publics/Gestion Financière/Patrimoine - F.1686                                                   | Fournitures | Marché de faible montant                      | 184 € Tvac                                                                                                                                                                                                                                                        | 19.12.2022 |
| Acquisition de boîtiers nécessaires au raccordement des illuminations de fin d'année F.1690                                                                                    | Fournitures | Marché de faible montant                      | 1.736.99 € tvac                                                                                                                                                                                                                                                   | 19.12.2022 |
| Acquisition de matériaux et location d'engins nécessaires au réaménagement du sentier sans nom reliant la route de Gembloux à la rue de la Tombale à Aische-en-Refail - F 1689 | Fournitures | Marché de faible montant                      | 3.070.83 € TVAC (Lot 1)<br>568,92 € TVAC (Lot 2)<br>352,58 € TVAC (Lot 3)<br>334.18 € TVAC (Lot 4)<br>1.338.41 € TVAC (Lot 5)<br>1.507.42 € TVAC (Lot 6)<br>1.019.45 € TVAC (Lot 7)<br>780.45 € TVAC (Lot 8)<br>356,95 € TVAC (Lot 9)<br>2.637.80 € TVAC (Lot 10) | 28.12.2022 |
| Fournitures de plantes annuelles et confection de vasques nécessaires au fleurissement 2023 F.1692                                                                             | Fournitures | Marché de faible montant                      | 3.602,70 € TVAC                                                                                                                                                                                                                                                   | 28.12.2022 |

|                                                                                                                      |             |                                               |                                                                                                                                                               |            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-----------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Acquisition de mobilier destiné à l'aménagement du bureau du 1er Echevin F.1687                                      | Fournitures | Marché de faible montant                      | 1.667,17 €                                                                                                                                                    | 28.12.2022 |
| Acquisition de 8 bâches destinées aux écoles communales d'Eghezée I et Eghezée II F.1559 – Avenant 1                 | Fournitures | Marché de faible montant                      | 665,50 € tvac                                                                                                                                                 | 28.12.2022 |
| Placement d'un exutoire de fumées à l'Ecole communale de Tavier – T.733 bis                                          | Travaux     | Procédure négociée sans publication préalable | 2.476,72 € tvac                                                                                                                                               | 06.02.2023 |
| Entretien de l'ascenseur de l'école communale de Tavier – Tr.741                                                     | Services    | Procédure négociée sans publication préalable | 2.200,11 € htva/an                                                                                                                                            | 06.02.2023 |
| Acquisition d'ordinateurs portables destinés aux services communaux de l'Administration communale d'Eghezée – F.1706 | Fournitures | Recourt centrale marché DTIC                  | 7.509,38 € tvac                                                                                                                                               | 06.02.2023 |
| Réparation airco et nettoyage radiateurs du tracteur NEW HOLLAND T6030 immatriculé YUH-591 du DIL                    | Services    | Marché de faible montant                      | 1.890,93 € TVAC                                                                                                                                               | 06.02.2023 |
| Acquisition d'un smartphone destiné au personnel de la commune - F.1707                                              | Fournitures | Marché de faible montant                      | 318,95 € TVAC                                                                                                                                                 | 06.02.2023 |
| Transports scolaires destinés aux écoles communales EGHEZEE I & EGHEZEE II - F.1699                                  | Services    | Marché de faible montant                      | 788,33 € TVAC (Lot 1)<br>847 € TVAC (Lot 2)<br>1.105 € TVAC (Lot 3)<br>1.105 € TVAC (Lot 4)<br>655 € TVAC (Lot 5)<br>580 € TVAC (Lot 6)<br>640 € TVAC (Lot 7) | 06.02.2023 |
| Elagage d'un chêne et d'un platane à Upigny - Tr 739                                                                 | Services    | Marché de faible montant                      | 2.256,65 € TVAC                                                                                                                                               | 13.02.2023 |
| Acquisition de plantations destinées au cimetière d'Eghezée (ancien) - F. 1702                                       | Fournitures | Marché de faible montant                      | 541,95 € TVAC                                                                                                                                                 | 13.02.2023 |
| Location d'un logiciel de gestion et de suivi des marchés publics – F.1406                                           | Fournitures | Procédure négociée sans publication préalable | 87.552 € htva<br>(21.888 € htva/an)                                                                                                                           | 20.02.2023 |
| Réceptions Noces d'Or 2023 - F.1695                                                                                  | Fournitures | Marché de faible montant                      | 3.376,62 € TVAC.                                                                                                                                              | 20.02.2023 |
| Stérilisation des chats errants - Campagne 2023-2025 - F.1694                                                        | Fournitures | Marché de faible montant                      |                                                                                                                                                               | 20.02.2023 |
| Acquisition de plantations destinées aux îlots directionnels - F.1701                                                | Fournitures | Marché de faible montant                      | 1.093,31 € TVAC (lot 1)<br>1.167,78 € TVAC (lot 2)                                                                                                            | 20.02.2023 |

|                                                                                                                                                  |             |                                               |                                                                                                                                                 |            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Acquisition de produits d'entretien des espaces verts communaux 2023<br>F.1697                                                                   | Fournitures | Marché de faible montant                      | 3.360 € TVAC (lot 1)<br>11.144,60 € TVAC (lot 2)<br>6.400 € TVAC (lot 3)<br>600 € TVAC (lot 4)<br>886,35 € TVAC (lot 5)<br>5.023 € TVAC (lot 6) | 20.02.2023 |
| Acquisition d'une licence Autocad Light Single User pour le service Patrimoine –<br>F.1713                                                       | Fournitures | Marché de faible montant                      | 1.643,08€ tvac pour 3 ans                                                                                                                       | 27.02.2023 |
| Acquisition de matériel nécessaire au remplacement des convecteurs du chauffage de l'école communale de Leuze – F.1693                           | Fournitures | Marché de faible montant                      | 3.031,36 € tvac                                                                                                                                 | 27.02.2023 |
| Inspection préventive semestrielle des ascenseurs de l'annexe de l'Administration communale d'Eghezée et de l'école communale de Tavier – Tr.743 | Services    | Marché de faible montant                      | 90€<br>htva/ascenseur/semestre                                                                                                                  | 27.02.2023 |
| Acquisition de 3 écrans d'ordinateur destinés au service Patrimoine et Département Infrastructures et Logistique<br>F.1711                       | Fournitures | Marché de faible montant                      | 983,73 €                                                                                                                                        | 27.02.2023 |
| Acquisition de 3 rétroprojecteurs destinés aux écoles communales d'Eghezée I, II et III F.1715                                                   | Fournitures | Marché de faible montant                      | 1.976,85 €                                                                                                                                      | 06.03.2023 |
| Transports de personnes le 14 et le 28 mars 2023 dans le cadre d'activités scolaires pour les écoles communales F.1717                           | Services    | Marché de faible montant                      | 2.689 €                                                                                                                                         | 06.03.2023 |
| Acquisition d'un système de projection vidéo sans fil en vue d'équiper les salles du conseil et du Mariage –<br>F.1714                           | Fournitures | Marché de faible montant                      | 3.561,76€ tvac                                                                                                                                  | 13.03.2023 |
| Acquisition de plantations destinées à être plantées Route de Gembloux –<br>F.1718                                                               | Fournitures | Marché de faible montant                      | 409,75€ tvac                                                                                                                                    | 13.03.2023 |
| Dératisation de l'ensemble du territoire de l'entité d'Eghezée<br>F.1704                                                                         | Services    | Procédure négociée sans publication préalable | 23.800 € htva/2 ans                                                                                                                             | 13.03.2023 |
| Remise en conformité de l'électricité du centre culturel d'Eghezée – Tr.700 bis                                                                  | Travaux     | Procédure négociée sans publication préalable | 2.597,20 € TVAC                                                                                                                                 | 13.03.2023 |

|                                                                                                                                                                                                         |             |                                               |                  |            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-----------------------------------------------|------------------|------------|
| Marchés de fournitures de sacs destinés à l'évacuation des immondices – F.1700 Lots I à V                                                                                                               | Fournitures | Procédure négociée sans publication préalable | 75.239,87 € TVAC | 20.03.2023 |
| Transports scolaires d'avril et mai 2023 – F.1724                                                                                                                                                       | Services    | Marché de faible montant                      | 1.971,60€ tvac   | 27.03.2023 |
| Organisation d'un apéritif, la tenue d'un bar et la décoration dans le cadre de la réception lors de la « Garden Party » du 05 mai 2023<br>Lot 1 (Décoration, mobilier, tonnelle, chapiteau) – F.1729 A | Fournitures | Marché de faible montant                      | 7.356,60 € tvac  | 12.04.2023 |
| Organisation d'un apéritif, la tenue d'un bar et la décoration dans le cadre de la réception lors de la « Garden Party » du 05 mai 2023<br>Lot 2 (Bar & Apéro) – F.1729 A                               | Fournitures | Marché de faible montant                      | 9.085 € tvac     | 12.04.2023 |
| Prestation de foodtrucks salés dans le cadre de la réception lors de la « Garden Party » du 05 mai 2023 – F.1729 B – Lot 1                                                                              | Fournitures | Marché de faible montant                      | 2.650 € tvac     | 12.04.2023 |
| Prestation de foodtrucks salés dans le cadre de la réception lors de la « Garden Party » du 05 mai 2023 – F.1729 B – Lot 3                                                                              | Fournitures | Marché de faible montant                      | 1.210 € tvac     | 12.04.2023 |
| Prestation de foodtrucks salés dans le cadre de la réception lors de la « Garden Party » du 05 mai 2023 – F.1729 B – Lot 4                                                                              | Fournitures | Marché de faible montant                      | 1.452 € tvac     | 12.04.2023 |
| Prestation de foodtrucks sucrés dans le cadre de la réception lors de la « Garden Party » du 05 mai 2023 – F.1729 C – Lot 1 (Glacier)                                                                   | Fournitures | Marché de faible montant                      | 715,50 € tvac    | 12.04.2023 |
| Prestation de foodtrucks sucrés dans le cadre de la réception lors de la « Garden Party » du 05 mai 2023 – F.1729 C – Lot 2 (Gaufres)                                                                   | Fournitures | Marché de faible montant                      | 680,40 € tvac    | 12.04.2023 |
| Organisation de l'animation lors de la « Garden Party » du 05 mai 2023 – F.1729 D                                                                                                                       | Services    | Marché de faible montant                      | 1.452 € tvac     | 12.04.2023 |
| Réalisation et mise en place d'un pupitre didactique (Aische-en-Refail) - SGIB                                                                                                                          | Fournitures | Marché de faible montant                      | 1.530 € TVAC     | 12.04.2023 |

|                                                                                                                                                                                                      |             |                          |                                                   |            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|--------------------------|---------------------------------------------------|------------|
| 3518 "Le Nachau" - Tr.746 - Attribution, Notification et ordre de commande                                                                                                                           |             |                          |                                                   |            |
| Fourniture de tarmac - F.1586 - Commande n°3                                                                                                                                                         | Fournitures | Marché de faible montant | 1.101,10 € TVAC                                   | 12.04.2023 |
| Fourniture et pose de stores pour l'école communale d'Eghezée III - Implantation de Warêt-la-Chaussée - Tr.747 - Adjudication, notification et commande                                              | Fournitures | Marché de faible montant | 2.606,34 € TVAC                                   | 24.04.2023 |
| 1728 - Acquisition de matériel de signalisation destiné au département Infrastructure et Logistique - Adjudication, notification et ordre de commande                                                | Fournitures | Marché de faible montant | 3.785,58 € TVAC                                   | 24.04.2023 |
| Remplacement des chenilles et patins de la grue KOMATSU PC88 MR- 6 du Département Infrastructure et Logistique                                                                                       | Fournitures | Marché de faible montant | 3.785,58 € TVAC                                   | 24.04.2023 |
| Photographe - Reportages évènementiels 2023 - F.1732 - Attribution, notification et ordre de commande                                                                                                | Services    | Marché de faible montant | 6.000 €TVAC (estimation)                          | 24.04.2023 |
| Acquisition d'armoires anti-feu et de bacs de rétention pour stocker les produits dangereux au Département Infrastructure et Logistique - F.1709bis - Attribution, notification et ordre de commande | Fournitures | Marché de faible montant | 11.078,76 € TVAC                                  | 24.04.2023 |
| Aménagement du parking du complexe footballistique de Semrée – Coordination sécurité et santé – Tr.740                                                                                               | Services    | In House                 | 3.292,45 € ttc                                    | 24.04.2023 |
| Rénovation de l'école communale de Noville-sur-Mehaigne – Ureba Exceptionnel – Coordination sécurité et santé – Tr.748                                                                               | Services    | In House                 | 1.500 € ttc                                       | 24.04.2023 |
| Acquisition de deux téléphones sans fil destinés à l'Académie d'Eghezée - F.1733 - Adjudication, notification et ordre de commande                                                                   | Fournitures | Marché de faible montant | 109,90 TVAC                                       | 03.05.2023 |
| Acquisition de petit matériel destiné au département Infrastructures et Logistique                                                                                                                   | Fournitures | Marché de faible montant | Lot .1 : 1.108,73 € TVAC<br>Lot 2 : 769,97 € TVAC | 03.05.2023 |

|                                                                                                                                                                             |             |                                                                            |                                                                                                                            |            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| - Année 2023 - F.1726 -<br>Adjudication, notification et<br>ordre de commande                                                                                               |             |                                                                            |                                                                                                                            |            |
| Impression et distribution<br>de bons d'achat à la<br>population de la Commune<br>d'Eghezée dans le cadre du<br>plan de relance<br>économique 2023 – 2023-<br>011           | Fournitures | Marché de faible<br>montant                                                | 12.242,13 € tvac                                                                                                           | 15.05.2023 |
| Aménagement du parvis de<br>l'église d'Upigny – Tr.686                                                                                                                      | Travaux     | Procédure négociée<br>sans publication                                     | 54.834,03 € tvac                                                                                                           | 15.05.2023 |
| Acquisition de protèges<br>sacs à dos destinés au<br>Brevet cycliste 2023 –<br>F.1737                                                                                       | Fournitures | Marché de faible<br>montant                                                | 1.061,12 € tvac                                                                                                            | 15.05.2023 |
| Location d'une camionnette<br>destinée au Département<br>Infrastructures et Logistique<br>- F.1734 - Adjudication,<br>notification et ordre de<br>commande                  | Fournitures | Marché de faible<br>montant                                                | 8.211,06 € TVAC                                                                                                            | 15.05.2023 |
| Conception et impression<br>du magazine bimestriel<br>d'informations communales<br>et culturelles "Eghezée &<br>Vous" - Années 2023-2027 -<br>F.1719 - Adjudication         | Fournitures | Marché de faible<br>montant                                                | 2.859,88 € TVAC (7.700<br>ex)<br><br>496,08 € TVAC (page A3<br>supp (4 pages A4)<br><br>29,68 € TVAC tirage<br>supp.100 ex | 15.05.2023 |
| Rénovation du mur du<br>cimetière d'Hanret, repris<br>au Plan d'Investissement<br>Communal 2022-2024<br>(2022-12) - Mission<br>d'études et de suivi des<br>travaux          | Services    | In House                                                                   | 8.071,47 € TTC                                                                                                             | 15.05.2023 |
| Contrôle d'accès sur la<br>porte d'entrée de l'école<br>Communale de Tavieres-<br>Tr.753                                                                                    | Travaux     | Marché de faible<br>montant                                                | 2.293,25 € TVAC                                                                                                            | 15.05.2023 |
| Rénovation du mur du<br>cimetière de Branchon,<br>repris au Plan<br>d'Investissement<br>Communal 2022-2024<br>(2022-05) - Mission<br>d'études et de suivi des<br>travaux    | Services    | In House                                                                   | 15.674,72 € TTC                                                                                                            | 15.05.2023 |
| Chargement, au transport<br>et au traitement de terres<br>excavées (CSC2022-04), en<br>vue de l'évacuation de<br>1.000 m³ (1.700 tonnes) du<br>solde de terres stockées sur | Services    | Recourt au marché<br>public et à l'accord-<br>cadre passé par la<br>SPAQuE | 56.765,46 € TVAC                                                                                                           | 30.05.2023 |

|                                                                                                                                                                        |             |                                               |                                                                                                                                                                                                                    |            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| le Site de l'Administration Communale d'Eghezée                                                                                                                        |             |                                               |                                                                                                                                                                                                                    |            |
| Missions d'ingénierie en matière de stabilité pour les bâtiments de la Commune d'Eghezée ou situés sur son territoire – Accord-cadre – Tr.742                          | Services    | Procédure négociée sans publication préalable | 20.000 € tvac/4 ans                                                                                                                                                                                                | 05.06.2023 |
| Acquisition de deux tondeuses pour le DIL – 2023/013                                                                                                                   | Fournitures | Marché de faible montant                      | 3.438,36 € TVAC                                                                                                                                                                                                    | 05.06.2023 |
| Acquisition de pneus destinés aux véhicules de la commune - Années 2023-2024 - Marché Stock - F.1705                                                                   | Fournitures | Marché de faible montant                      | 16.335 €TVAC                                                                                                                                                                                                       | 05.06.2023 |
| Acquisition de luminaires LED destinés à la salle de réunion du bâtiment services Patrimoine/Gestion financière et Direction financière/Marchés Publics - F.1736       | Fournitures | Marché de faible montant                      | 913,85 € TVAC                                                                                                                                                                                                      | 12.06.2023 |
| Acquisition de deux bancs destinés à être placé rue de l'Angle à Eghezée - 2023/015                                                                                    | Fournitures | Marché de faible montant                      | 2.904 € TVAC                                                                                                                                                                                                       | 12.06.2023 |
| Rénovation de l'Académie de Musique d'Hanret – Tr.708 – PPT 2022                                                                                                       | Travaux     | Procédure ouverte                             | 453.167,61 euros, 6% de T.V.A. comprise                                                                                                                                                                            | 19.06.2023 |
| Imio – Formulaire lié à l'organisation d'évènements sur le territoire de l'entité d'Eghezée                                                                            | Services    | In House                                      | 2.436 € TTC                                                                                                                                                                                                        | 19.06.2023 |
| Acquisition de matériaux et location d'engins nécessaires à l'aménagement de trottoirs route de Ramillies à Tavieres - F.1720                                          | Fournitures | Marché de faible montant                      | 3.764,31 € TVAC (Lot 1)<br>5.201,14 € TVAC (Lot 3)<br>503,97 € TVAC (Lot 4)<br>2.073,04 € TVAC (Lot 5)<br>1.183,99 € TVAC (Lot 6)<br>13.059,53 € TVAC (Lot 7)<br>838,41 € TVAC (Lot 9)<br>2.428,47 € TVAC (Lot 10) | 26.06.2023 |
| Acquisition de ballons ergonomiques destinés au personnel communal- 2023/016                                                                                           | Fournitures | Marché de faible montant                      | 278,30 € TVAC                                                                                                                                                                                                      | 26.06.2023 |
| Création de faux-plafonds dans la salle de réunion dans le bâtiment Patrimoine-Gestion et Direction Financière et marchés publics de l'Administration Communale Tr.751 | Travaux     | Marché de faible montant                      | 1.210,77 € TVAC                                                                                                                                                                                                    | 03.07.2023 |

|                                                                                                                                                                                                                                    |             |                                               |                                                                                                                                |            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Acquisition d'un tableau à portées musicales destiné à l'Académie d'Éghezée 2023/025                                                                                                                                               | Travaux     | Marché de faible montant                      | 229,50 € TVAC                                                                                                                  | 03.07.2023 |
| Sécurisation des accès aux clochers des églises de l'entité d'Eghezée Tr. 752                                                                                                                                                      | Travaux     | Marché de faible montant                      | 32.052,91 € TVAC                                                                                                               | 03.07.2023 |
| Traitement de l'humidité ascensionnelle de l'école de Noville-sur-Mehaigne 2023/022                                                                                                                                                | Travaux     | Marché de faible montant                      | 2.989,20 € TVAC                                                                                                                | 03.07.2023 |
| Inasep – Expertise pour réaliser le cadastre du réseau d'égouttage de la rue de la Gare et de la rue de l'Aurore ainsi que la recherche des exécutoires d'avaloirs le long du Ravel (par traçage) et de l'évacuation des bâtiments | Services    | In house                                      | 2.032,80 € TTC                                                                                                                 | 12.07.2023 |
| Migration de la solution de cartographie des cimetières GIM vers la cartographie de D2D3 – F.1224 bis                                                                                                                              | Services    | Procédure négociée sans publication préalable | 15284,70 € TVAC                                                                                                                | 12.07.2023 |
| Entretien des toitures des églises sur l'entité de Eghezée" établi par le Service Patrimoine 2023/020                                                                                                                              | Travaux     | Marché de faible montant                      | 15.090,76 € TVAC                                                                                                               | 24.07.2023 |
| Fourniture et pose d'une porte intérieure et de son imposte au CPAS d'Eghezée 2023/026                                                                                                                                             | Travaux     | Marché de faible montant                      | 2.964,50 € TVAC                                                                                                                | 24.07.2023 |
| Acquisition de deux claviers électroniques destinés à l'Académie d'Éghezée 2023/024                                                                                                                                                | Fournitures | Marché de faible montant                      | 680 € TVAC                                                                                                                     | 24.07.2023 |
| Organisation de cours de natation pour les élèves P1 à P6 des écoles communales – F.1725                                                                                                                                           | Services    | PNSPP                                         | 5,80TTC                                                                                                                        | 24.07.2023 |
| Fourniture et livraison de marchandises nécessaires à la création de la parcelle des étoiles au cimetière d'Eghezée - 2023/031                                                                                                     | Fournitures | Marché de faible montant                      | 1.318,85 €TVAC                                                                                                                 | 24.07.2023 |
| Désignation d'un auteur de projet pour la réalisation de l'étude et du suivi de chantier des travaux d'aménagement de trottoirs rue du Tilleul à Aische-en-Refail – 2023/034 – PIC-PIMACI 2022-2024 (Investissement 2022-06)       | Services    | Marché de faible montant                      | 9.438 € TVAC majoré de 20% du montant des travaux supplémentaires éventuels demandés par le PA pendant l'exécution des travaux | 02.08.2023 |

|                                                                                                                                                                 |             |                                               |                                                                                                                                                              |            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Désignation d'un.e auteur de projet pour une mission d'étude et de suivi de l'exécution des travaux de rénovation de la Crèche Les Capucines – Harlue – 2023/04 | Services    | Procédure négociée sans publication préalable | 73.500 € hors TVA :<br>Tranche ferme : 44.100 € htva<br>Tranche conditionnelle : 29.400 € htva<br>Soit 10,5% du montant maximal des travaux (700.000 € htva) | 02.08.2023 |
| Acquisition d'une tablette destinée à équiper la Salle des Mariages et du conseil Communal 2023/036                                                             | Fournitures | Marché de faible montant                      | 349 € TVAC                                                                                                                                                   | 02.08.2023 |
| Acquisition de deux pompes vide-cave destinées au département Infrastructures et Logistique - 2023-028                                                          | Fournitures | Marché de faible montant                      | 4.130,20 € TVAC                                                                                                                                              | 02.08.2023 |
| Acquisition de matériaux et location d'une mini-pelle pour les réparations des filets d'eau située à Liernu – 2023/043                                          | Fournitures | Marché de faible montant                      | LOT 1 : 611 ,05 € TVAC<br>LOT 2 : 786,92 € TVAC<br>LOT 3 : 870,84 € TVAC                                                                                     | 14.08.2023 |
| Fête du Sport 2023 – 2023/037                                                                                                                                   | Fournitures | Marché de faible montant                      | 4,45 € tvac/personne                                                                                                                                         | 14.08.2023 |
| Acquisition de matériaux nécessaires à l'aménagement d'un potager à l'école d'Eghezée II – Tavieres F.1712                                                      | Fournitures | Marché de faible montant                      | 1.149.28 € TVAC                                                                                                                                              | 14.08.2023 |
| Fourniture et pose de deux ensembles de portes automatiques et coulissantes au CPAS d'Eghezée Tr. 755                                                           | Fournitures | Marché de faible montant                      | 26.741 € TVAC                                                                                                                                                | 14.08.2023 |
| Confection et livraison de repas scolaires en liaison chaude aux écoles de l'entité d'Eghezée – Marché conjoint 2023/018                                        | Services    | PNSPP                                         | 3,66€ tvac (maternelle)<br>3,98€ tvac (primaire)<br>0,51€ tvac (potage)                                                                                      | 14.08.2023 |
| Remplacement du système de freinage (dernier essieu) du camion MAN immatriculé 1-SSJ-758                                                                        | Fournitures | Marché de faible montant                      | 1.693,40 € TVAC                                                                                                                                              | 23.08.2023 |
| Fournitures de matériel de signalisation routière, de mobilier urbain et de diverses fournitures de voiries 2023/005                                            | Fournitures | PNSPP                                         | Estimation : 130.000 € HTVA                                                                                                                                  | 23.08.2023 |
| Acquisition d'un logiciel de cartographie destiné au Département Cadre de Vie F.1723                                                                            | Fournitures | Marché de faible montant                      | 13.927,45 € TVAC                                                                                                                                             | 23.08.2023 |

|                                                                                                                                                        |             |                                               |                                                                                                                         |            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Acquisition de plants d'arbres destinés à la Fête de l'arbre 2023 et à l'opération un enfant-un arbre – 2023/041                                       | Fournitures | Marché de faible montant                      | 3.256,59€ TVAC                                                                                                          | 04.09.2023 |
| Conception, fourniture et placement de fournitures nécessaires à l'aménagement de la nouvelle bibliothèque d'Eghezée – Tr.750                          | Fournitures | Procédure négociée sans publication préalable | 139.932,14 € TVAC                                                                                                       | 04.09.2023 |
| Aménagement d'un axe cyclable à Aische-en-Refail – PIWACY 2020-2021 – Investissement 2021-01 – Tr.698 A                                                | Travaux     | Procédure ouverte                             | 279.510,83 € TVAC                                                                                                       | 04.09.2023 |
| Aménagement d'un axe cyclable à Mehaigne – Rue Renise (Remembrement), rue Renise et Chemin n°10 - PIWACY 2020-2021 – Investissement 2021-02 – Tr.698 B | Travaux     | Procédure ouverte                             | 142.115,89 € TVAC                                                                                                       | 04.09.2023 |
| Aménagement d'un axe cyclable à Mehaigne – rue du Monceau, rue de Frise et rue du Millairy - PIWACY 2020-2021 – Investissement 2021-31 – Tr.698 C      | Travaux     | Procédure ouverte                             | 74.546,89 € TVAC                                                                                                        | 04.09.2023 |
| Placement de stationnement vélo à divers endroits de l'entité d'Eghezée - PIWACY 2020-2021 – Investissement 2021-05 – Tr.698 D                         | Travaux     | Procédure ouverte                             | 96.720,07 € TVAC                                                                                                        | 04.09.2023 |
| Premier lot de demandes dans le cadre d'activités scolaires pour les écoles communales 2023/060                                                        | Services    | Marché de faible montant                      | 980 € TVAC (Lot 1)<br>1.313,84 € TVAC (Lot 3)<br>577,70 € TVAC (Lot 4)<br>1.156,17 € TVAC (Lot 5)<br>980 € TVAC (Lot 6) | 04.09.2023 |
| Entretien des appareils de ventilation et d'extraction des bâtiments 2023/019                                                                          | Services    | Marché de faible montant                      | 19.837,32 € TVAC (4 ans)                                                                                                | 04.09.2023 |
| Acquisition poubelles de recyclage destinées aux réfectoires des écoles communale 2023/061                                                             | Fournitures | Marché de faible montant                      | 916,44 € TVAC                                                                                                           | 04.09.2023 |
| Acquisition de deux tableaux verts pour la classe P3-4 de l'école communale d'Eghezée I - implantation de Aische-en-Refail 2023/063                    | Fournitures | Marché de faible montant                      | 658,93 € TVAC                                                                                                           | 04.09.2023 |

|                                                                                                                                                                                                                                 |             |                          |                                                  |            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|--------------------------|--------------------------------------------------|------------|
| Acquisition d'une vitrine d'affichage extérieure pour l'école communale Eghezée I – implantation de Mehaigne ainsi que d'un tableau scolaire pour l'école communale Eghezée II – Implantation de Tavier – Classe P6<br>2023/049 | Fournitures | Marché de faible montant | 500,94 € TVAC                                    | 04.09.2023 |
| Acquisition de plaques de polycarbonate destinées au département Infrastructures et Logistique<br>2023/040                                                                                                                      | Fournitures | Marché de faible montant | 3.354,56 €                                       | 11.09.2023 |
| Fourniture d'essences d'arbres et travail de plantation au bois de Les Boscailles<br>2023/054                                                                                                                                   | Fournitures | Marché de faible montant | 4.785,68 €                                       | 18.09.2023 |
| Location de 6 licences Adobe Creative Cloud pour les services communaux –<br>2023/069                                                                                                                                           | Fournitures | Marché de faible montant | 6.091,14€ tvac                                   | 25.09.2023 |
| Elagage et l'abattage de plusieurs arbres à Mehaigne – 2023/045                                                                                                                                                                 | Travaux     | Marché de faible montant | 1.143,45 € tvac                                  | 25.09.2023 |
| Conception et impression de la brochure « Fête de développement durable 2023 » - 2023/062                                                                                                                                       | Fourniture  | Marché de faible montant | 1.074,84€ tvac                                   | 02.10.2023 |
| Fourniture de blocs autonomes d'éclairage de sécurité pour le bâtiment des finances – 2023/068                                                                                                                                  | Fourniture  | Marché de faible montant | 2.323.39 € tvac                                  | 02.10.2023 |
| Aménagement de trottoirs à Tavier (Place de Tavier, route de la Hesbaye, rue du Bas-Tige) - PIC-PIMACI 2022-2024 - Investissement 2022/02 – Tr.619                                                                              | Travaux     | Procédure ouverte        | 332.490,27€ tvac                                 | 02.10.2023 |
| Acquisition de plantes destinées aux espaces verts communaux - Automne 2023 – 2023/073                                                                                                                                          | Fourniture  | Marché de faible montant | 1.489,25 € TVAC                                  | 02.10.2023 |
| Acquisition de sapins destinés aux fêtes de fin d'année 2023 – 2023/080                                                                                                                                                         | Fourniture  | Marché de faible montant | 1.699.34 € TVAC                                  | 09.10.2023 |
| Désignation d'un auteur de projet pour la réalisation de l'étude et du suivi de chantier des travaux d'aménagement de bandes cyclables suggérées, ralentisseurs rue Haute Baive à Liernu – PIC-PIMACI                           | Services    | Marché de faible montant | 15.290,77 € TVAC (+ 8,5% sur Tx supplémentaires) | 09.10.2023 |

|                                                                                                                                                                                                                                                               |             |                          |                                                                             |            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|--------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|------------|
| 2022-2024 – Investissement<br>2024-24 – Réf. 2023/057                                                                                                                                                                                                         |             |                          |                                                                             |            |
| Désignation d'un auteur de projet pour la réalisation de l'étude et du suivi de chantier des travaux d'aménagement d'un chemin réservé cyclables rue du Monceau entre Liernu et Saint-Germain – PIC-PIMACI 2022-2024 – Investissement 2024-21 – Réf. 2023/053 | Services    | Marché de faible montant | 9.061,69 € TVAC (+ 8,5% sur Tx supplémentaires)                             | 09.10.2023 |
| Désignation d'un auteur de projet pour la réalisation de l'étude et du suivi de chantier des travaux d'aménagement d'un trottoir à Hanret– PIC-PIMACI 2022-2024 – Investissement 2023-14 – Réf. 2023/051                                                      | Services    | Marché de faible montant | 6.661,02 € TVAC (+ 12,60% sur Tx supplémentaires)                           | 09.10.2023 |
| Désignation d'un auteur de projet pour la réalisation de l'étude et du suivi de chantier des travaux d'aménagement d'un trottoir à Saint-Germain – PIC-PIMACI 2022-2024 – Investissement 2023-13 – Réf. 2023/050                                              | Services    | Marché de faible montant | 4.275,05 € TVAC (+ 12,60% sur Tx supplémentaires)                           | 09.10.2023 |
| Désignation d'un auteur de projet pour la réalisation de l'étude et du suivi de chantier des travaux de réhabilitation de chemins de remembrement à Saint-Germain-Liernu – PIC-PIMACI 2022-2024 – Investissement 2024-22 – Réf. 2023/055                      | Services    | Marché de faible montant | 3.100,02 € TVAC (+ 18% sur Tx supplémentaires)                              | 09.10.2023 |
| Réfection de la toiture des 2 sacristies de l'église de Noville-sur-Mehaigne – 2023/059                                                                                                                                                                       | Travaux     | Marché de faible montant | 18.285,06€ tvac                                                             | 09.10.2023 |
| Acquisition d'un nettoyeur haute pression à eau chaude pour le DIL – 2023/064                                                                                                                                                                                 | Fournitures | Marché de faible montant | 5.685,79€ tvac                                                              | 16.10.2023 |
| Acquisition de matériaux et location d'une machine destinés à la réalisation de la parcelle des étoiles pour le cimetière d'Eghezée – 2023/044                                                                                                                | Fournitures | Marché de faible montant | 2.287,52 € tvac (lot 1)<br>989,78 € tvac (lot 2)<br>2.310,79 € tvac (lot 3) | 16.10.2023 |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |             |                                               |                                                                                                                                                             |            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Acquisition d'une armoire de tri destinée à la gestion du courrier de l'Administration communale – 2023/066                                                                                                                                                                                                               | Fournitures | Marché de faible montant                      | 635,25 € tvac                                                                                                                                               | 16.10.2023 |
| Acquisition de produits d'entretien des espaces verts communaux - Année 2024 - 2023/077                                                                                                                                                                                                                                   | Fournitures | Marché de faible montant                      | 5.074,74 € tvac (lot 1)<br>6.232.47 € tvac (lot 2)<br>6.689,36 € tvac (lot 3)<br>1.423 € tvac (lot 4)<br>1.290.94 € tvac (lot 5)<br>4.214.85 € tvac (lot 6) | 16.10.2023 |
| Travaux de nettoyage de fientes de pigeons et obturations solides des ouvertures des 3 églises de l'entité d'Eghezée – 2023/027                                                                                                                                                                                           | Travaux     | Marché de faible montant                      | 28.271,65 € tvac                                                                                                                                            | 16.10.2023 |
| Désignation d'un auteur de projet pour la réalisation de l'étude et du suivi de chantier des travaux de réfection de voirie, d'aménagements de bandes cyclables suggérées, de renouvellement d'éléments linéaires et d'avaloirs rue du Monceau à Mehaigne – PIC-PIMACI 2022-2024 – Investissement 2022-08 – Réf. 2023/046 | Services    | Procédure négociée sans publication préalable | 24.789,88 € TVAC (+ 6% sur Tx supplémentaires)                                                                                                              | 16.10.2023 |
| Désignation d'un auteur de projet pour la réalisation de l'étude et du suivi de chantier des travaux de réalisation d'un chemin et de bandes cyclables à Mehaigne – PIC-PIMACI 2022-2024 – Investissement 2022-09 – Réf. 2023/039                                                                                         | Services    | Procédure négociée sans publication préalable | 7.969,36 € TVAC (+ 8% sur Tx supplémentaires)                                                                                                               | 16.10.2023 |
| Désignation d'un auteur de projet pour la réalisation de l'étude et du suivi de chantier des travaux d'aménagement de bandes cyclables suggérées à Mehaigne, rue de l'Épine et rue Pierre Laurent – PIC-PIMACI 2022-2024 – Investissement 2024-19 – Réf. 2023/056                                                         | Services    | Procédure négociée sans publication préalable | 18.196,06 € TVAC (+ 7,5% sur Tx supplémentaires)                                                                                                            | 16.10.2023 |
| Rénovation de l'école communale maternelle de Noville-sur-Mehaigne – UREBA Exceptionnelle PWI – Lot 1 (Isolation murs & Plafonds)                                                                                                                                                                                         | Travaux     | Procédure négociée sans publication préalable | 43.654,18€ TVAC (6%)                                                                                                                                        | 23.10.2023 |

|                                                                                                                                                                                                                                           |             |                                               |                                                                                                                                                                         |                                        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|
| Tr.748                                                                                                                                                                                                                                    |             |                                               |                                                                                                                                                                         |                                        |
| Rénovation de l'école communale maternelle de Noville-sur-Mehaigne – UREBA Exceptionnelle PWI – Lot 1 (Isolation murs & Plafonds) Tr.748                                                                                                  | Travaux     | Procédure négociée sans publication préalable | 20.933,92 € TVAC (6%)                                                                                                                                                   | 23.10.2023                             |
| Transports scolaires : Deuxième lot de demandes dans le cadre d'activités scolaires pour les écoles communales – 2023/081                                                                                                                 | Service     | Faible montant                                | 1.198 € tvac (Lot 1)<br>880€ tvac (Lot 2)<br>1.100 € tvac (Lot 4)<br>678,40 € tvac (Lot 5)                                                                              | 23.10.2023                             |
| Acquisition de matériaux nécessaires au placement d'un abri de jardin à l'école communale de Warêt-la-Chaussée – 2023/074                                                                                                                 | Fournitures | Marché de faible montant                      | 9.025,62 € tvac (lot 1)<br>614,98 € tvac (Lot 2)<br>287,86 € tvac (Lot 3)                                                                                               | 23.10.2023                             |
| Remplacement du système de vitesse du camion MAN immatriculé 1-SSJ-758                                                                                                                                                                    | Fournitures | Dépense à pourvoir (marché faible montant)    | 5.548,52 € tvac                                                                                                                                                         | 23.10.2023                             |
| Marchés publics attribués séparément par le CPAS au cours de l'année précédente                                                                                                                                                           |             |                                               |                                                                                                                                                                         |                                        |
| -                                                                                                                                                                                                                                         | -           | -                                             | -                                                                                                                                                                       | -                                      |
| Marchés publics attribués de manière conjointe par la commune et le CPAS au cours de l'année précédente                                                                                                                                   |             |                                               |                                                                                                                                                                         |                                        |
| Désignation d'un prestataire de services chargé du traitement des commandes et du chargement de titres-repas électroniques pour le personnel de l'Administration Communale et du CPAS d'Eghezée – Marché conjoint – F.1673 (Commune/CPAS) | Services    | Procédure ouverte                             | Estimation 932.502,50 € (valeur faciale des titres et frais de gestion) réparti comme suit :<br>242.169,96 € pour la partie CPAS<br>690.332,54 € pour la partie COMMUNE | 19.12.2022                             |
| Désignation d'un service externe de prévention et de protection au travail (CPAS/Commune)                                                                                                                                                 | Services    | Procédure négociée sans publication préalable | Estimation sur 4 ans :<br>125.000 € htva                                                                                                                                | 03.10.2023<br>(Conseil Action Sociale) |
| Marchés publics attribués séparément par la commune et le CPAS et pouvant faire à l'avenir l'objet de marchés publics conjoints                                                                                                           |             |                                               |                                                                                                                                                                         |                                        |
| -                                                                                                                                                                                                                                         | -           | -                                             | -                                                                                                                                                                       | -                                      |



## **CHAPITRE 3**

### **CADRE DE VIE**



# 1. URBANISME

## 1.1. PRESENTATION

Au sein du département Cadre de Vie, le service de l'urbanisme a pour mission de fournir les informations utiles aux auteurs de projets et aux demandeurs (tels les notaires, architectes, particuliers...), de gérer au niveau communal les dossiers de permis d'urbanisme, permis d'urbanisation, permis d'environnement et permis intégré (socio-économique), de gérer les outils d'aménagement du territoire, ou encore de gérer les infractions en matière d'urbanisme.

Pour mener à bien ces missions, le service est composé de :

- 1 chef de service,
- 1 conseiller en aménagement,
- 1 architecte,
- 1 géomètre-expert immobilier,
- 5 agents administratifs.

## 1.2. RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES RELATIFS A L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

### 1.2.1. Données concernant la superficie au 01/01/2023

Contenance cadastrée :

- Imposable : 9.866 ha 44 a 98 ca
- Non imposable : 33 ha 59 a 12 ca
- Total : 9.900 ha 04 a 10 ca

Contenance non cadastrée : 422 ha 04 a 78 ca

Contenance globale : 10.322 ha 08 a 88 ca

### 1.2.2. Revenu cadastral péréquaté au 01/01/2023

|           | GLOBAL    | IMPOSABLE |
|-----------|-----------|-----------|
| bâti      | 7.219.797 | 6.909.785 |
| non bâti  | 591.690   | 588.196   |
| outillage | 1.294.367 | 517.588   |
| TOTAL     | 9.106.367 | 8.015.569 |

### 1.2.3. Aménagement du territoire

#### *1.2.3.1. Plan de secteur*

Le plan de secteur est un outil réglementaire d'aménagement du territoire et d'urbanisme régional qui organise l'espace territorial wallon et en définit les différentes affectations afin d'assurer le développement des activités humaines de manière harmonieuse et d'éviter la consommation abusive d'espace. Il est divisé en zones destinées à l'urbanisation (zone d'habitat, de loisirs, d'activité économique...) et en zones non destinées à l'urbanisation (zones agricoles, forestières, espaces verts...).

Le plan de secteur qui concerne le territoire de la commune d'Eghezée a été approuvé par arrêté de l'Exécutif régional wallon du 14 mai 1986 (M.B. du 08.10.1986) à l'exception de l'ancienne commune de Noville-sur-Mehaigne dont le plan de secteur a été approuvé par Arrêté Royal du 28 mars 1979.

### **1.2.3.2. Plans particuliers d'aménagement**

Un plan particulier d'aménagement (PPA) regroupe les différentes prescriptions et règles qui déterminent, pour une partie de la commune, la manière dont le territoire doit être aménagé.

C'est dans le PPA que l'on retrouve, par exemple, les informations concernant les hauteurs maximales à ne pas dépasser, ou la façon dont une construction doit s'implanter et s'intégrer dans l'espace.

Depuis l'entrée en vigueur du Code du développement territorial (CoDT), le plan particulier d'aménagement est devenu un schéma d'orientation local (SOL).

Sur le territoire de la commune, on compte 6 plans particuliers d'aménagement :

⇒ AISCHE-EN-REFAIL : 5 PPA

n°1 : Vieilahaut

n°2 : Centre

n°3 : Nachaux

n°4 : Solde

n°5 : Modificatif partiel (modifiant partiellement les PPA n°s 2, 2A, 3A, 4 et 4A)

Objectif : maintien d'un espace vert suffisant.

Dates d'approbations :

- 15.01.1963 par Arrêté Royal pour les PPA n°s 1, 2, 3 et 4.
- 14.03.1986 par Arrêté de l'Exécutif Régional Wallon pour le PPA n°5.

⇒ EGHEZEE : 1 PPA

PPA dérogatoire, rue de l'Angle, partiellement approuvé le 03.10.1997 par le Ministère de la Région Wallonne, en ce que les destinations admissibles dans le périmètre du PPA sont celles fixées par l'article 30 du Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine.

Objectifs :

1. Autoriser la réaffectation du site de l'ancien domaine militaire d'Eghezée, en dérogeant au plan de secteur, puisque l'affectation militaire disparaît de facto.
2. Permettre l'utilisation des infrastructures existantes pour l'implantation d'activités économiques compatibles avec le voisinage et la création d'emplois dans un souci de gestion parcimonieuse du sol et des équipements existants.
3. Éviter que ces immeubles à proximité de zones d'habitat, de commerces et services, ne deviennent suite à un abandon prolongé, un chancre paysager, ou ne reçoivent une affectation future qui serait préjudiciable au bon aménagement de la Commune d'Eghezée.
4. Permettre à la Commune d'Eghezée de s'assurer la maîtrise du site afin d'éviter toute dégradation de celui-ci.
5. Suppléer au manque de terrain disponible en zone industrielle ou artisanale, le zoning d'Eghezée étant saturé par les infrastructures de l'industrie sucrière.

### **1.2.3.3. Plan communal d'aménagement (PCA)**

Le plan communal d'aménagement permet aux communes d'organiser de façon détaillée l'aménagement d'une partie de leur territoire. Il précise le plan de secteur en le complétant et peut, au besoin, le réviser.

⇒ LONGCHAMPS

PCA simplifié n° 1 dit « râperie de Longchamps » adopté définitivement par le conseil communal d'Eghezée le 30/08/1999, approuvé par Monsieur le Ministre FORET le 22/12/1999.

Objectif :

La mise en œuvre de la zone d'aménagement différé à caractère industriel par le biais d'un plan communal d'aménagement simplifié, conformément à l'article 49 alinéa 2 du CWATUP adopté le 27 novembre 1997 vise à régulariser avant tout une situation existante de fait, qui a été entérinée juridiquement par la délivrance de permis de bâtir, en l'absence à l'époque de la délivrance de ces permis, d'un schéma directeur pour la zone étudiée.

Cette affectation répond à une nécessité pour la râperie de se conformer notamment aux normes européennes en matière de traitement des eaux. En outre, les bassins inscrits dans la zone d'aménagement différé à caractère industriel sont conformes à la destination future de cette zone, sont du même type que ceux existants en dehors de la zone d'aménagement différé et sont construits dans le prolongement de ces derniers. En conséquence, leur situation apparaît comme judicieuse et conforme aux dispositions du plan de secteur.

Les bassins de décantation doivent s'inscrire au sein du paysage ; il s'agit de réaliser essentiellement une intégration au cadre non bâti. Cette intégration sera créée par des plantations destinées à restructurer la végétation dans le paysage, notamment en fixant des zones et niveaux de cimes pour les plantations, niveaux destinés à éviter l'effet d'horizontalité et de continuité de celui-ci.

L'aménagement des bassins doit aussi constituer une opportunité pour augmenter la richesse faunistique et floristique de la zone. Il s'agit de choisir des espèces à tempérament héliophile à semi-héliophile, robuste et à croissance rapide, compatibles aux exigences microclimatiques, physiographiques et édaphiques compatibles avec les facteurs stationnels rencontrés à Longchamps et rejetant de souches.

Compte tenu des modifications du relief du sol et de la nature des terres décantées (principalement du limon et de l'argile), les terrains seront réaffectés, après utilisation en tant que bassins de décantation, en terres agricoles ou en zone d'espace vert.

### **1.2.3.4. Schéma de développement communal (S.D.C.)**

Le schéma de structure communal a été adopté définitivement par le conseil communal du 22 octobre 2015. Dans son courrier du 24 mai 2016, Le Ministre de l'aménagement du territoire, Carlo Di Antonio, a décidé de ne pas annuler la délibération du conseil communal du 22 octobre 2015 approuvant définitivement le schéma de structure communal.

La commune d'Eghezée, conformément à l'article L1133-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, a publié le 10 juin 2016 la décision du conseil communal datée du 22 octobre 2015, et ayant pour objet l'adoption définitive du schéma de structure communal de la commune d'Eghezée. Ce dernier est entré en vigueur 5 jours après la date de publication par affichage soit le 15 juin 2016.

En date du 1<sup>er</sup> juin 2017 le CWATUP (code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine) a été remplacé par le CoDT (code du développement territorial).

L'application de ce nouveau décret qu'est le CoDT modifie l'appellation des documents planologiques en vigueur repris sous le CWATUP, dont le schéma de structure communal qui prend une nouvelle dénomination, à savoir, le schéma de développement communal selon l'article D.II.59 soumettant ce document aux dispositions y relatives du CoDT.

Le schéma de développement communal est un instrument de la conception et de la planification du territoire communal. Le prescrit de l'article D.II.10 du CoDT en précise le contenu. Il est défini comme un document d'orientation, d'évaluation, de gestion et de programmation du développement durable de l'ensemble du territoire.

Un schéma n'a pas de valeur réglementaire, contrairement à un plan ou à un règlement. A valeur indicative, il constitue néanmoins la ligne de conduite que se donne la commune d'Eghezée et ce qu'est pour elle la notion de bon aménagement des lieux. Si elle s'écarte de cette ligne de conduite pour la délivrance ou le refus d'un permis d'urbanisme, elle devra se justifier à l'aide d'une motivation adéquate, faute de faire preuve d'arbitraire et de méconnaissance du principe d'égalité.

Pour faire face à l'évolution de son territoire, la commune d'Eghezée s'assigne des objectifs d'aménagement qui s'inscrivent dans une perspective à long terme. Le schéma de développement communal ainsi que les différents outils qui y sont liés y contribuent à leur mesure, mais ils ne sont pas les seuls à y concourir.

Hormis une présentation de la situation existante de la commune, le schéma de développement communal est avant tout un document qui précise les modes d'occupation du sol prévus par le plan de secteur.

Ses objectifs d'aménagement sont :

1. *Développer le village d'Eghezée comme polarité principale à l'échelle communale*
2. *Améliorer la mixité et la cohésion sociale*
3. *Renforcer l'identité rurale des villages*
4. *Encadrer le développement économique*
5. *Protéger et valoriser les ressources et le patrimoine*
6. *Sensibiliser les acteurs du développement territorial de la Commune d'Eghezée*

Par ailleurs depuis le 1<sup>er</sup> juin 2017, selon l'art. D.IV.15. du CoDT, le collège communal statue sans avis préalable du fonctionnaire délégué, s'il existe pour le territoire où sont entièrement projetés les actes et travaux une commission communale et un schéma de développement communal et que ce ou ces schémas couvrent tout le territoire communal. À l'issue d'un délai de quatre ans à dater de l'entrée en vigueur du Code, le collège statue conformément à l'article D.IV.16 si un guide communal d'urbanisme (GCU) n'a pas été approuvé ou réputé approuvé.

La Commune d'Eghezée, ne s'étant pas dotée d'un GCU, celle-ci a perdu son régime de décentralisation vis à vis de sa tutelle (DGO4) depuis le 1<sup>er</sup> juin 2021.

#### **1.2.3.5. Zone d'aménagement communal concerté (Z.A.C.C.)**

- ZACC « les Nozilles » à 5310 EGHEZEE & BOLINNE  
Date d'approbation du Rapport Urbanistique et Environnemental : Arrêté ministériel du 28/10/2008
- ZACC « Tige Caton » à 5310 EGHEZEE  
Date d'approbation du Rapport Urbanistique et Environnemental : Arrêté ministériel du 02/12/2010

### **1.2.3.6. Plan d'assainissement par sous-bassins hydrographiques (PASH)**

Pour chaque sous-bassin hydrographique, un plan d'assainissement PASH fixe, dans les zones urbanisées, la manière dont l'assainissement est organisé.

La commune d'Eghezée est soumise au régime de trois PASH :

| PASH                   | Date d'approbation du PASH<br>par arrêté du G.W. du : | Partie de l'entité concernée                                                                                                               |
|------------------------|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dyle-Gette             | 10 novembre 2005                                      | Une partie de Aische-en-Refail : <ul style="list-style-type: none"><li>- rue de la Quiétude</li><li>- Station autoroutière E 411</li></ul> |
| Meuse amont<br>et Oise | 29 juin 2006                                          | Les Boscailles : <ul style="list-style-type: none"><li>- rue du Bois</li><li>- rue Baugniet</li></ul>                                      |
| Meuse aval             | 04 mai 2006                                           | Toute l'entité sauf exceptions ci-dessus                                                                                                   |

Selon l'endroit où l'on se trouve, le régime suivant est d'application :

- Assainissement collectif : il caractérise les zones où il y a (ou aura) des égouts débouchant vers une station d'épuration existante ou en projet ;
- Assainissement autonome : il caractérise les zones dans lesquelles les habitants doivent assurer eux-mêmes, individuellement, l'épuration des eaux usées.

### **1.2.3.7. Monuments et sites classés**

Le territoire de la commune d'Eghezée abrite plusieurs monuments et sites classés.

| Objet du classement                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Date de l'Arrêté |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| <b>MONUMENTS</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                  |
| Tour et nef de l'église St Germain à Saint Germain.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 17.03.1949       |
| Eglise St Martin de Harlue à Bolinne.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 26.05.1975       |
| Façades et toitures de la ferme de Monceau ainsi que le pavement de la cour, à Mehaigne.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 26.06.1981       |
| Ruines du château et la ferme adjacente à Aische-en-Refail, à savoir :<br>La grange dans sa totalité avec sa charpente, les façades et toitures de tous les bâtiments de la ferme, la vieille tour du château, les murs de clôture, les pans de murailles du château, le pont d'accès à ce dernier, les paires de piliers qui jalonnent irrégulièrement la drève d'entrée, les façades et toitures du petit bâtiment (ancien fournil ou forge) qui se dresse à l'avant-gauche du porche gauche principal, à Aische-en-Refail. | 26.04.1982       |
| Totalité de la chapelle de la Croix-Monet ainsi que les façades et toitures de la maison du chapelain à Aische-en-Refail.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 12.04.1983       |

|                                                                                                                                                                                                                       |            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Façades et toitures tant des bâtiments que du porche de 1806 de la ferme sise route de la Hesbaye, 241 à Tavier                                                                                                       | 13.04.1987 |
| Totalité de la grange sise rue du Gros Chêne, 1 à Liernu.                                                                                                                                                             | 07.10.1987 |
| Francquenée – Chapelle Saint-Pierre (Façade et toiture)                                                                                                                                                               | 14.09.1992 |
| <b>SITES</b>                                                                                                                                                                                                          |            |
| Chêne séculaire à Liernu.                                                                                                                                                                                             | 04.04.1939 |
| Site formé par l'église St Germain, le cimetière et son mur de clôture à St Germain                                                                                                                                   | 17.03.1949 |
| Ensemble formé par l'église St Martin de Harlue, le château, le presbytère, l'allée d'arbres menant du pont sur le ruisseau « La Marka » à l'entrée de l'église et du château et les terrains environnants à Bolinne. | 26.05.1975 |
| Ensemble formé par le château, la ferme et les terrains environnants à Aische-en-Refail                                                                                                                               | 18.10.1977 |
| Ensemble formé par la ferme du Monceau et les terrains environnants à Mehaigne.                                                                                                                                       | 26.06.1981 |
| Ensemble formé par la chapelle de la Croix-Monet, la maison du chapelain et les terrains environnants à Aische-en-Refail.                                                                                             | 12.04.1983 |
| Ensemble formé par la grange sise rue du Gros Chêne, 1 et les terrains environnants à Liernu.                                                                                                                         | 07.10.1987 |

#### **1.2.3.8. Lotissements (du 31/10/22 au 31/10/23)**

Un lotissement est un terrain faisant l'objet d'un permis d'urbanisation : il est divisé en plusieurs parcelles et équipé en vue de créer de nouveaux lots à bâtir. Lorsqu'un lotissement est autorisé, les plans fixent la densité.

En 2023, seul 1 lotissement a été réalisé sur l'entité de Longchamps, duquel il résulte la création de 17 nouveaux lots à bâtir.

#### **1.2.3.9. Permis d'urbanisme (du 01/11/2022 au 01/11/2023)**

Le permis d'urbanisme est le permis qui autorise à effectuer notamment certains travaux tels que la construction, la rénovation ou l'agrandissement des habitations.

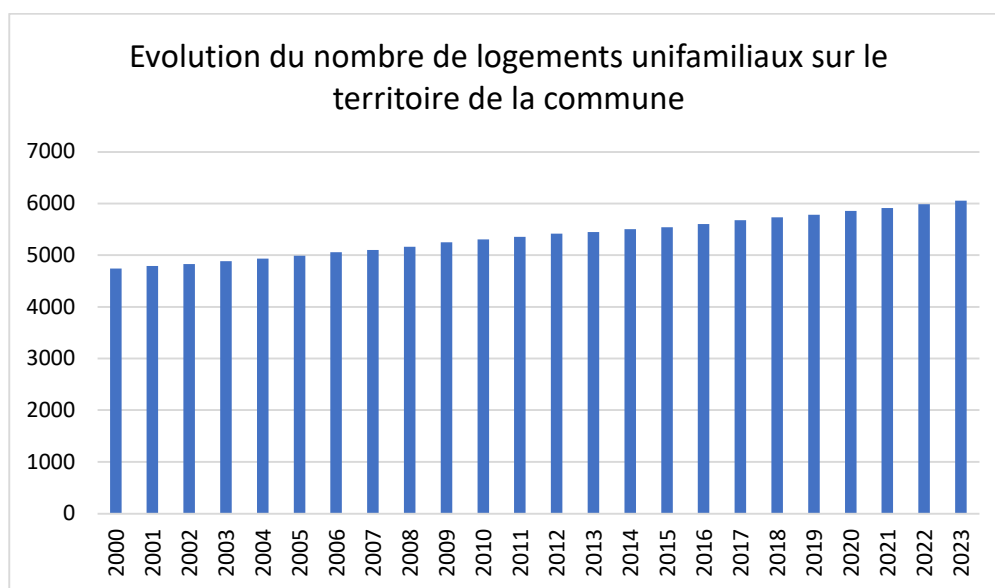
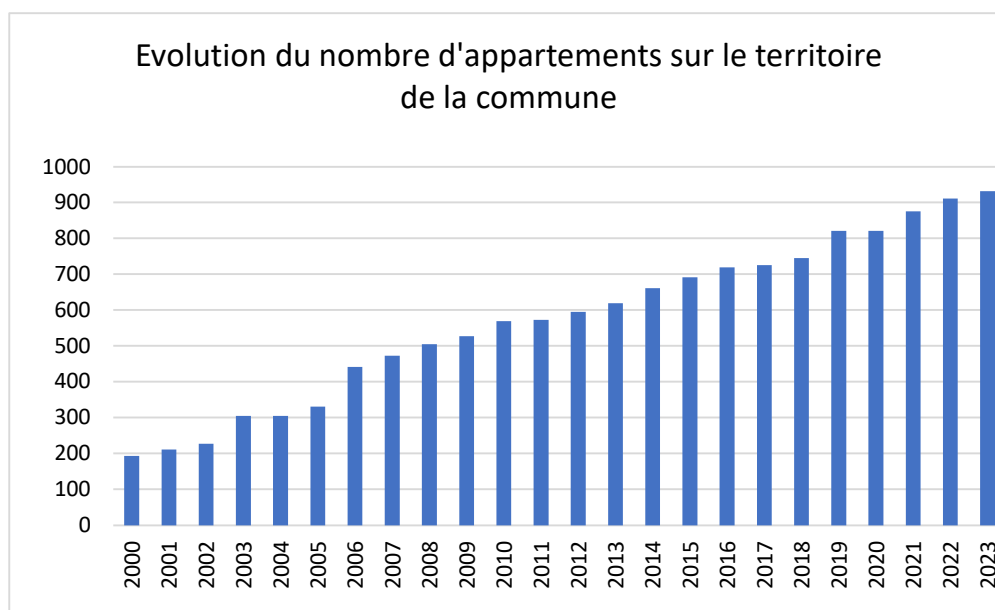
Le tableau suivant répertorie :

- le nombre global de demandes de permis traitées par le service ;
- le nombre de nouveaux logements créés suite à l'octroi de permis, qu'il s'agisse de maisons unifamiliales ou d'appartements (dans le cas d'immeubles à appartements, 1 permis crée plusieurs nouveaux logements) ;
- le nombre de demandes de permis reçues pour des travaux autres que la création d'un nouveau logement (rénovation, extension, garage, ...).

| Entité           | Demandes de permis traitées | Nouveaux logements | Autres |
|------------------|-----------------------------|--------------------|--------|
| Eghezée          | 21                          | 3                  | 18     |
| Aische-en-Refail | 9                           | 3                  | 6      |
| Bolinne          | 14                          | 5                  | 9      |
| Boneffe          | 3                           | 0                  | 3      |
| Branchon         | 6                           | 2                  | 4      |
| Dhuy             | 10                          | 0                  | 10     |

|                    |            |           |            |
|--------------------|------------|-----------|------------|
| Hanret             | 9          | 1         | 8          |
| Leuze              | 12         | 5         | 7          |
| Liernu             | 10         | 3         | 7          |
| Longchamps         | 4          | 0         | 4          |
| Mehaigne           | 8          | 2         | 6          |
| Noville S/Mehaigne | 6          | 2         | 4          |
| St Germain         | 5          | 3         | 2          |
| Taviers            | 3          | 0         | 3          |
| Upigny             | 7          | 3         | 4          |
| Warêt-la-Chaussée  | 13         | 5         | 8          |
| <b>TOTAL</b>       | <b>141</b> | <b>37</b> | <b>104</b> |

### 1.2.3.10. Nombre de logements



Le tableau des nombres de logements (appartements et unifamiliaux) depuis 2000 est consultable en annexe 1, p. 149.

### **1.2.3.11. Voirie**

L'ensemble viaire du territoire de la commune se répartit comme suit :

- voirie régionale : 72 Km
- voirie de la province : néant
- voirie communale de grande communication : 42 Km
- chemins de petite vicinalité : 223,277 Km
- chemins de remembrement : 105 Km

### **1.2.3.12. Cimetières**

La commune d'Eghezée compte 23 cimetières, qui occupent une superficie cumulée de 4ha 74a 06ca.

## **2. MOBILITE**

### **2.1. PRESENTATION**

Les actions du service mobilité visent à permettre à tous les usagers (piétons, PMR, cyclistes, automobilistes) de se déplacer dans de bonnes conditions de sécurité et de confort, et à induire l'adoption de modes de déplacement doux (à pied et à vélo) et l'usage de transports alternatifs à la voiture individuelle.

Toutes ces actions sont réalisées par un conseiller en mobilité au sein du département Cadre de vie. Il est secondé par un agent à mi-temps.

### **2.2. ACTIVITES**

#### **2.2.1. Autorisations, permissions**

En fonction des demandes qui lui sont adressées (particuliers, services collaborants, entreprises, associations), le service mobilité est en charge de la rédaction d'actes administratifs qui permettront de concilier circulation, mobilité, police et sécurité.

Dans ce cadre, il collabore avec les services de secours (police, incendie), le TEC, le département 'Infrastructures et logistique' ainsi que la direction des routes de Namur, district de Spy.

|                                         |   |
|-----------------------------------------|---|
| Permission de voirie                    | 2 |
| Autorisation du bourgmestre             | 1 |
| Ordonnance de police                    | / |
| Arrêté ministériel RW                   | / |
| Règlement complémentaire de circulation | 9 |

#### **2.2.2. Aménagement du territoire, urbanisme et environnement**

Le service mobilité coopère avec les différents services en charge de ces matières. En 2023, il a remis différents avis sur les projets qui lui ont été soumis, selon les matières :

|                       |   |
|-----------------------|---|
| Permis d'urbanisme    | 6 |
| Permis d'urbanisation | 6 |
| Permis unique         | 1 |
| Permis intégré        | 1 |
| Avant-projet          | 3 |

### **2.2.3. Transports en commun**

Le service mobilité assure l'interface avec les différentes structures des transports en commun (arrêts de bus, accessibilité, stationnement vélo aux arrêts, abribus).

### **2.2.4. Signalisation verticale et horizontale (signaux et marquage routier)**

Lors de mise en ordre de la signalisation ou d'un réaménagement, le service mobilité initie, conseille et accompagne le département 'Infrastructures et logistique'. L'objectif est de tendre vers une pratique cohérente, homogène et rationnelle lors de la mise en œuvre : on place les signaux utiles et nécessaires à la bonne place, et pour le reste le code de la route fait son œuvre !

### **2.2.5. Circulation et règlementation**

Le service mobilité centralise les différentes requêtes qui lui sont adressées en matière de circulation, stationnement, (ré)aménagement(s), signalisation, mobilier, ....

Il prépare et assure le suivi des divers points qui sont ensuite discutés dans le cadre du Comité consultatif de circulation routière qui se réunit en moyenne tous les trimestres et selon les besoins. En 2023, une vingtaine de situations ont été débattues. Dans ce cadre, le service mobilité a réalisé une dizaine d'analyses de trafic.

### **2.2.6. Voirie régionale**

Le service mobilité est l'intermédiaire pour les dossiers relatifs aux aménagements et/ou à la sécurisation des voiries régionales. Il collabore à cette fin avec les services de la direction des routes de Namur ainsi qu'avec la direction de la sécurité des infrastructures routières.

### **2.2.7. Appels à projets**

Les dossiers relatifs au Plan d'investissement Wallonie cyclable (PIWACY) ont été finalisés et les entreprises pour exécuter les travaux ont été désignées.

Certains dossiers qui concernent le Plan d'Investissement Communal (PIC), volet Voirie, et le Plan d'Investissement Mobilité Active Communal et Intermodalité (PIMACI) sont déjà bien avancés. Pensons aux projets de création de trottoirs à Tavieres et à Branchon. Des auteurs de projets ont été désignés pour 6 fiches projet reprises sur la liste.

### **2.2.8. Plan communal de mobilité – actualisation**

Adopté en février 2019.

### **2.2.9. Divers**

- À la demande, mise à disposition de gilets de sécurité enfants dans le cadre d'activités scolaires ou parascolaires.
- Radar préventif mobile : réalisation d'une centaine de campagnes ponctuelles le long des voiries communales et régionales.
- Brevet du cycliste : initié durant l'année scolaire 2018-2019, à ce jour plus de 550 enfants ont pu bénéficier de cette action. Pour l'année scolaire 2022-2023, 9 classes (155 enfants) de 5<sup>ème</sup> -6<sup>ème</sup> primaire venant de 5 écoles différentes ont participé au projet proposé par l'ASBL Pro Vélo. L'année s'est clôturée par la fête du brevet/jeu de ville début juillet. Pour l'année scolaire 2023-2024, cinq écoles participeront au Brevet du cycliste.
- Les élèves de 5<sup>ème</sup> primaire de l'école libre de Leuze ont participé au projet Roues libres. Ils y reparticiperont cette année.
- Deux départs « Testing Vélo à Assistance électrique » ont eu lieu durant l'année. Une petite vingtaine de personnes a pu bénéficier de ce projet. Un départ à destination du personnel communal était également prévu mais il n'a pas pu voir le jour faute de participants.
- Quelques personnes ont participé à la formation d'accompagnateurs vélo.
- Des citoyens et membres du personnel communal ont découvert ou approfondi leur connaissance en mécanique vélo en suivant l'un des deux modules proposés.
- Le projet de formation « Ma ville à vélo », destiné à proposer un coaching visant à rouler confortablement et en toute sécurité en ville, n'a malheureusement pas rencontré le succès escompté.
- En collaboration avec le service communication, le service mobilité mène des actions de sensibilisation sur diverses thématiques (covoiturage, visibilité, stationnement, ...).

## **3. ENVIRONNEMENT**

Au sein du département Cadre de vie, le service environnement est chargé de traiter toutes les matières liées au développement durable sur le territoire d'Eghezée. Cela concerne entre autres l'établissement de permis d'environnement, la gestion des déchets ou encore l'organisation d'activités de sensibilisation auprès de la population.

Pour mener à bien toutes ces missions, le service est composé d'un chef de service, d'un éco-passeur, d'un conseiller en environnement et d'un agent administratif.

### **3.1. PERMIS D'ENVIRONNEMENT**

Le permis d'environnement est une autorisation d'exploiter une activité qui comporte une ou plusieurs installations classées, c'est-à-dire des installations susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement ou le voisinage.

Le permis contient des conditions qui cadrent l'activité et permettent de limiter ou empêcher les nuisances sur l'environnement ou la sécurité du public.

Entre le 01/10/2022 et le 01/10/2023, le service environnement a traité un total de 5 dossiers de permis d'environnement soumis à autorisation de 2<sup>ème</sup> classe :

- 3 à Aische-en-Refail,
- 1 à Eghezée,
- 1 à Bolinne.

### 3.2. PERMIS UNIQUE

Afin de simplifier les démarches, quand un projet requiert à la fois un permis d'environnement et un permis d'urbanisme, un seul permis est nécessaire : le permis unique.

Entre le 01/10/2022 et le 01/10/2023, le service environnement a traité un total de 4 dossiers de permis unique soumis à autorisation de 2<sup>ème</sup> classe :

- 1 à Eghezée,
- 1 à Hanret,
- 2 à Leuze.

### 3.3. DECLARATIONS DE 3EME CLASSE

Les déclarations environnementales concernent les activités ayant un faible impact sur l'homme, les animaux et leur environnement.

Elles sont réservées aux établissements de classe 3 et reprennent par exemple les citernes à mazout dès 3000 litres, les tanks à gaz ou encore les unités d'épuration individuelles.

Déclarations de 3<sup>ème</sup> classe traitées du 01/10/2022 au 27/11/2023 :

| Section            | Dossiers   |
|--------------------|------------|
| Eghezée            | 16         |
| Aische-en-Refail   | 17         |
| Bolinne            | 3          |
| Boneffe            | 3          |
| Branchon           | 2          |
| Dhuy               | 15         |
| Hanret             | 14         |
| Leuze              | 14         |
| Liernu             | 5          |
| Longchamps         | 3          |
| Mehaigne           | 5          |
| Noville S/Mehaigne | 6          |
| St Germain         | 6          |
| Taviers            | 7          |
| Upigny             | 2          |
| Warêt-la-Chaussée  | 12         |
| <b>TOTAL :</b>     | <b>130</b> |

### **3.4. ACTIONS ENTREPRISES**

#### **3.4.1. Journées wallonnes de l'eau**

Cette année, les journées wallonnes de l'eau (JWE) se sont déroulées du 18 mars au 2 avril. L'élaboration des JWE s'est faite en partenariat avec le Contrat de Rivière Meuse Aval (CRMA) et le Contrat de Rivière Haute Meuse (CRHM).

Deux activités ont été proposées aux citoyens le samedi 18 mars :

- Visite de la râperie de Longchamps,
- Visite ornithologique des bassins de décantation de la râperie avec un ornithologue.

Deux visites guidées ont été proposées. Elles ont accueilli plus de 80 visiteurs.

#### **3.4.2. Participation à la semaine de l'Arbre 2023 – Journée du développement durable**

L'opération « Un enfant- un arbre » a été reconduite pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive. Il s'agit d'offrir un arbre aux parents des enfants nés en 2022.

Les arbres proposés sont des fruitiers moyenne et basse tige, ainsi que des petits fruitiers, permettant à ceux qui n'ont pas l'espace de choisir une essence adaptée. Au total, 77 enfants en ont profité.

Cette année, le thème des Journées du Développement Durable est « Le sol : creusons le sujet ! ».

Les élèves de 3, 4, 5 et 6<sup>èmes</sup> primaire ont été invités à participer à des activités sur ce thème, les 15, 16 et 17 novembre derniers.

Parmi les animations :

- Pour les P3 et P4 :
  - o Animation de l'asbl Adalia « La vie du sol »,
  - o Animation du CRMA sur l'érosion des sols,
- Pour les P5 et P6 :
  - o Animation du Parc naturel Viroin-Hermetion sur le compostage (offerte par le BEP),
  - o Animation de l'asbl Adalia « Les écosystèmes ».

Au total, 17 classes ont bénéficié de ces animations, soit 360 enfants.

Le samedi 18 novembre, de 9h à 14h, a eu lieu l'évènement de la Journée du Développement Durable 2023, au centre culturel, en même temps que la distribution des arbres.

40 stands étaient présents, répartis en 5 catégories :

1. Développement durable (6)
2. Associatif (12)
3. Environnement (7)
4. Producteurs locaux (13)
5. Petits déjeuners locaux et équitables (1)
6. Distribution d'arbres (1)

### **3.4.3. Participation aux projets des contrats de rivières**

Un contrat de rivière vise à préserver un environnement de qualité et restaurer les fonctions premières de la rivière. La Commune d'Eghezée est concernée par deux contrats de rivière :

⇒ Sur le bassin versant de la Meuse aval (Mehaigne) : Le Contrat de Rivière Meuse Aval (CRMA)

L'entité d'Eghezée fait partie des douze communes ayant adhéré au contrat de rivière sur le bassin hydrographique de la Mehaigne. Plus ou moins 14700 habitants sont concernés par ce projet.

Cette année, le nouveau programme d'actions pour la période 2023-2025 a été validé, dont voici les principales :

- Organisation d'une séance d'information sur l'épuration des eaux usées en collaboration avec le CRMA ;
- Mise en ordre de certains bâtiments particulièrement dommageables en matière de traitement des eaux usées ;
- Sensibilisation des citoyens aux conséquences sur l'environnement et les infrastructures d'épuration des lingettes dans les sanitaires ;
- Poursuite de la sensibilisation des différents publics (monde agricole, professionnels et habitants) aux risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires, tant sur la santé que l'environnement ;
- Réalisation de travaux de lutte contre les inondations et coulées boueuses dans le cadre du droit de tirage (octroyé par la Ministre Tellier en décembre 2021) ;
- Envoi d'un courrier personnalisé aux riverains entreposant leurs déchets verts et tontes de pelouse en crête de berge.

Par ailleurs, différentes actions ont été mises en œuvre en 2023 :

- Soutien au plan de gestion de la Balsamine de l'Himalaya,
- Pérennisation de la gestion des Berces du Caucase – Ruisseau des Larges,
- Courriers informatifs à destination des riverains concernés par la présence du castor,
- Appel d'offre pour la réalisation d'une étude hydrologique dans le cadre de l'octroi du droit de tirage (l'étude se fera en 2024),
- Participation aux Journées wallonnes de l'eau.

⇒ Sur le bassin versant de la Haute Meuse : Le contrat de rivière Haute-Meuse (CRHM)

Cette année, le nouveau programme d'actions pour la période 2023-2025 a été validé, dont voici les principales :

- Organisation d'une séance d'information sur l'épuration des eaux usées en collaboration avec le CRHM et INASEP ;
- Sensibilisation des citoyens aux conséquences sur l'environnement et les infrastructures d'épuration des lingettes dans les sanitaires ;
- Poursuite de la sensibilisation des différents publics (monde agricole, professionnels et habitants) aux risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires, tant sur la santé que l'environnement ;
- Partage d'articles de sensibilisation rédigés par le CRHM sur les polluants invisibles que l'on retrouve en rivière ;

- Proposition et/ou promotion d'activités de sensibilisation au domaine de l'eau lors des Journées wallonnes de l'eau.

#### **3.4.4. Natura 2000**

Le programme Natura 2000 est un vaste réseau européen qui, selon les normes propres à chaque état de l'Union, va s'attacher à préserver certaines espèces ainsi que les milieux naturels qui les abritent, leur permettant de se développer harmonieusement. Des zones ont donc été désignées selon des critères précis et feront l'objet de soins particulièrement attentifs.

La Commune d'Eghezée fait partie du Comité de gestion du site Natura 2000 des Etangs de Boneffe, d'une superficie de 6 ha et dont la Fondation Roi Baudouin a fait l'acquisition en 2016.

#### **3.4.5. Sites de grand intérêt biologique**

Les sites de grand intérêt biologique (SGIB) représentent le cœur des réseaux écologiques d'un territoire. Ils abritent des populations d'espèces et des biotopes protégés, rares ou menacés ou se caractérisent par une grande diversité biologique ou un excellent état de conservation. Véritables noyaux de biodiversité, ils sont indispensables pour organiser l'ossature du réseau écologique et pour établir les bases d'une politique volontariste de conservation de la nature.

Réalisé par des naturalistes, ces inventaires ont été rassemblés, structurés et réorganisés dans la base de données SGIB de l'Observatoire de la Faune, de la Flore et des Habitats. Cependant, la base de données est loin d'être exhaustive car elle ne résulte pas d'un inventaire systématique du territoire.

La commune d'Eghezée comporte 7 SGIB :

- Les décanteurs de la râperie de Longchamps,
- Les Mottes – Warichet du Moulin à Tavers,
- Les étangs de Boneffe,
- Le ruisseau de la Batterie à Hanret,
- Le site du Vieux Nachau à Aische-en-Refail,
- Propriété Isaac sur les ruisseaux de Montigny et de Seron sur Eghezée (8,58ha à Hanret) et Fernelmont (5,67 ha sur Forville et 5,66 ha sur Cortil-Wodon),
- Le Fond des Nues sur Eghezée (Aische-en-Refail et Liernu) et Gembloux (Grand-Leez).

#### **3.4.6. Arbres remarquables**

Suivant la liste des arbres et haies remarquables (arrêté ministériel du 26 janvier 2022), la commune d'Eghezée compte, sur son domaine, 13 sites répartis comme suit :

|   | Arbre                               | Nom vernaculaire    | Localisation                                          |
|---|-------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------------------|
| 1 | FAGUS SYLVATICA PURPUREA<br>1 sujet | Hêtre pourpre       | Dhuy<br>Place de Dhuy                                 |
| 2 | TILIA EUROPEA<br>3 sujets           | Tilleul de Hollande | Dhuy<br>Chapelle – route des Six frères               |
| 3 | CASTANEA SATIVA<br>1 sujet          | Châtaignier commun  | Dhuy<br>Ecole du Châtaignier (primaire et maternelle) |

|    |                                            |                            |                                                        |
|----|--------------------------------------------|----------------------------|--------------------------------------------------------|
| 4  | QUERCUS ROBUR<br>1 sujet                   | Chêne pédonculé            | Hanret<br>rue D'Zimont                                 |
| 5  | TILIA EUROPEA<br>1 sujet                   | Tilleul de Hollande        | Leuze<br>route des Six frères – Chapelle               |
| 6  | CASTANEA SATIVA<br>1 sujet                 | Châtaignier commun         | Liernu<br>rue du Gros Chêne, 4 (Musée Li<br>Tchafiau)  |
| 7  | QUERCUS ROBUR<br>1 sujet « Le Gros Chêne » | Chêne pédonculé            | Liernu<br>rue du Gros Chêne                            |
| 8  | TILIA PLATYPHYLLOS<br>1 sujet              | Tilleul à grandes feuilles | Liernu<br>rue du Gros Chêne                            |
| 9  | TILIA PLATYPHYLLOS<br>18 sujets            | Tilleul à grandes feuilles | Longchamps<br>place de Longchamps                      |
| 10 | AESCULUS HIPPOCASTANUM<br>1 sujet          | Marronnier d'Inde          | Mehaigne<br>A côté de l'église – place de Mehaigne     |
| 11 | AESCULUS HIPPOCASTANUM<br>1 sujet          | Marronnier d'Inde          | Taviers<br>Ecole du Sacré - Coeur<br>Derrière le préau |
| 12 | PLATANUS ACERIFOLIA<br>1 sujet             | Platane commun             | Upigny<br>place d'Upigny – à côté de l'église          |
| 13 | QUERCUS ROBUR<br>1 sujet                   | Chêne pédonculé            | Upigny<br>rue du Chêne à l'Image                       |

### **3.4.7. Plan MAYA**

Verdurisation des cimetières : En 2023, deux cimetières ont été verdurisés. Il s'agit des cimetières de Branchon et de Francquenée. Il s'agit d'ensemencer tout le cimetière avec de l'herbe mellifère

### **3.4.8. Agenda 21**

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2010, la commune dispose d'un AGENDA 21.

Les membres actuels ont été désignés par le conseil communal en 2019.

L'AGENDA 21 est un conseil du développement durable et a principalement pour objet :

- De proposer aux autorités communales des mesures ou projets susceptibles de favoriser le développement durable ;
- De réfléchir à l'évolution des idées et des principes susceptibles de trouver une application au niveau de la commune en matière de développement durable.

Un programme comportant au total 54 actions dont 11 ont été retenues comme prioritaires, est mis en place :

|   |                                                                                                                                                                   |
|---|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | Encourager le compostage individuel des déchets biodégradables                                                                                                    |
| 2 | Information sur les autres collectes sélectives : bouchon de liège, huile de friture, petits produits dangereux (pesticides, pots de peinture, médicaments, etc.) |

|           |                                                                                                                                                                                                                        |
|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>3</b>  | Sensibiliser les citoyens à la réduction de l'usage des pesticides                                                                                                                                                     |
| <b>4</b>  | Réduire l'utilisation des pesticides dans les espaces verts communaux et favoriser les méthodes alternatives                                                                                                           |
| <b>5</b>  | Promouvoir la Journée Wallonne de l'Eau                                                                                                                                                                                |
| <b>6</b>  | Encourager l'achat de produits directement auprès des producteurs locaux                                                                                                                                               |
| <b>7</b>  | Etablir un PCDN et PCDR                                                                                                                                                                                                |
| <b>8</b>  | Etat des lieux des cours d'eau de la partie amont du Bassin de la Meuse                                                                                                                                                |
| <b>9</b>  | Lutter contre les inondations<br>Etablir une étude sérieuse relevant les zones à risque sur l'entité                                                                                                                   |
| <b>10</b> | Prix du Développement Durable ouvert aux écoles, entreprises, associations, etc ... permettant la création (et après, pourquoi pas, la commercialisation ?) d'un objet "pratique" conçu et fabriqué conformément au DD |
| <b>11</b> | Décret de la RW du mois de juin 2011 modifiant la législation sur la voirie vicinale                                                                                                                                   |

Durant la période s'étalant du 1<sup>er</sup> octobre 2022 au 31 octobre 2023, les membres de l'Agenda 21 se sont réunis 9 fois.

Comme chaque année, ils se sont investis dans l'organisation des journées du développement durable, tant au niveau de la préparation que de l'installation et de la tenue d'un stand.

Dans le cadre des travaux de restauration du milieu sur le site de grand intérêt biologique (SGIB) du Vieux Nachau, à Aishe-en-Refail, les membres de l'AGENDA 21 ont également participé à la création des panneaux didactiques (choix des thèmes, rédaction des textes), en collaboration avec le CRMA et Natagriwal.

### **3.4.9. Opération BE WAPP**

L'administration communale a organisé deux événements en lien avec le Marathon de la propreté, qui s'est déroulé du 23 au 26 mars 2023.

L'après-midi du jeudi 23 mars, une équipe de volontaires de l'administration communale a collecté les déchets dans Eghezée. L'activité a pu compter sur 9 participants motivés ainsi que l'aide des ouvriers. Deux écoles ont également participé au Marathon, celles de Dhuy et de Meuse.

### **3.4.10. Opération de développement rural**

En novembre 2016 la procédure de mise en œuvre d'un PCDR (Plan communal de développement rural) a été lancée pour notre commune. La Fondation rurale de Wallonie a été chargée d'accompagner le PCDR.

La rédaction du projet de PCDR a été confiée à l'ICEDD (Institut de conseil et d'études en développement durable). Les info-consultations dans les seize villages de l'entité se sont déroulées d'avril à juin 2019.

La composition de la CLDR (Commission locale de développement durable) a été votée lors du conseil communal du 19 novembre 2020. Elle se compose de 60 membres, dont 10 élus (part communale). Les

membres de la part communale ont été désignés par le conseil communal. Les 50 représentants des villages ont été choisis de manière constituer un échantillon le plus représentatif possible de la population, avec un maximum de 3 représentants/village.

La composition des membres de la CLDR a été actualisée le 31/03/2022 pour tenir compte des démissions intervenues dans le courant de l'année 2021.

Entre le 1<sup>er</sup> novembre 2022 et le 31 octobre 2023, 6 réunions de la CLDR (dont 2 visites de terrain dans le cadre d'une consultation citoyenne) ont été organisées.

La première demande de convention en vue de la réalisation d'une fiche du PCDR (Fiche 1.1. Liaisons cyclables entre Warêt-la-Chaussée et Eghezée) a été introduite auprès de la Ministre de l'Environnement en mars 2023 et approuvée en juillet 2023.

Une seconde demande de convention (Fiche 2.7. Aménagement du quartier de la gare) a été introduite en octobre 2023. Ce projet complète les aménagements prévus dans le cadre de l'octroi d'un subside européen FEDER à la commune d'Eghezée pour l'aménagement de la rue de la Gare. Préalablement à l'introduction de cette demande, une réunion de concertation impliquant notamment les riverains, les commerçants et les membres de la CLDR a été organisée sur le terrain le 13 juin 2023.

Le collège communal a également décidé d'activer la fiche « 1.13. Aménagement de l'espace du Baty de Branchon ». Afin d'adapter au mieux le projet aux besoins des habitants de Branchon, une réunion de terrain visant à les consulter s'est tenue le 18 octobre 2023. La demande de convention pour ce projet sera en principe introduite auprès de la Ministre de l'Environnement en mars 2024.

#### **3.4.11. Travaux de restauration des milieux sur le site du Vieux Nachau**

Suite à l'obtention de subsides auprès de la Région wallonne dans le cadre du Programme Wallon de Développement Rural en avril 2022, des travaux visant à préserver et à restaurer les milieux naturels sur la zone humide du Vieux Nachau, située à Aische-en-Refail, ont été réalisés début septembre 2022, en collaboration avec le Contrat de Rivière Meuse Aval, l'asbl Natagriwal et le SPW- Département Nature et Forêt.

Grâce au subside BiodiverCité de la Région wallonne, le sentier entre la rue de la Tombale et la route de Gembloux a été réaménagé en février 2023, notamment au niveau du petit pont enjambant le Nachau, qui est désormais accessible aux PMR.

Enfin, les panneaux didactiques permanents prévus afin d'expliquer les spécificités du SGIB du Vieux Nachau ont été placés début juillet 2023.

#### **3.4.12. Mise en place de nichoirs à chouettes dans les clochers des villages d'Eghezée**

Les clochers des églises sont des gîtes idéaux pour de nombreuses espèces. La chouette effraie, le choucas des tours, les chauves-souris, le martinet noir, le pigeon et la fouine s'y plaisent.

A Eghezée, c'est surtout le pigeon qui semble y être installé. Malheureusement, la présence de celui-ci endommage le bâtiment par l'accumulation de ses déjections. Par le dérangement occasionné, les colonies

de pigeons empêchent le maintien et l'installation des autres espèces appréciant cet espace, en particulier les chouettes et chauves-souris.

Depuis quelques mois, les équipes du département Infrastructures et logistique, le service Patrimoine et le service Environnement de la commune ont visité un à un les clochers de l'entité. La sécurisation des accès de l'ensemble des clochers a été finalisée. A ce jour, plusieurs clochers ont été nettoyés, et obturés pour en empêcher l'accès aux pigeons.

Des nichoirs à chouettes ont été installés dans les clochers des villages suivants : Harlue, Saint-Germain, Warêt-la-Chaussée, Eghezée.

### **3.5. ENERGIE ET LOGEMENTS**

#### **3.5.1. Statistiques énergie et logements**

Un total de 179 logements sont répartis sur la commune afin de répondre à des besoins sociaux.

| <b>Nom</b>                    | <b>Nbre</b> | <b>Adresse</b>                                             | <b>Type</b>            | <b>Gestion</b> | <b>Propriété</b> |
|-------------------------------|-------------|------------------------------------------------------------|------------------------|----------------|------------------|
| Appartement du centre sportif | 1           | rue de la gare<br>Eghezée                                  | Logement de transit    | CPAS           | Commune          |
| Appartements                  | 2           | rue de la gare, 10<br>Eghezée                              | Logement social        | CPAS           | CPAS             |
| Appartements                  | 4           | rue de Noville, 11<br>Noville-sur-Mehaigne                 | Logements de dépannage | CPAS           | Commune          |
| Appartements                  | 1<br>PMR    | place d'Upigny, 28<br>Upigny                               | Logement de transit    | CPAS           | Commune          |
| Appartements                  | 4           | route des Six Frères, 161 bte 1 à 4<br>Dhuy                | Logement social        | AIS            | Privé            |
| Appartements                  | 2           | rue du Four, 31 A et B<br>Eghezée                          | Logement social        | AIS            | Privé            |
| Maison                        | 1           | rue de Rhion 2<br>Leuze                                    | Logement social        | AIS            | Privé            |
| Appartement                   | 1           | chaussée de Louvain, 57<br>Eghezée                         | Logement social        | AIS            | Privé            |
| Appartements                  | 30          | Résidence « THEMIS »<br>chaussée de Louvain 115<br>Eghezée | Logement social        | AIS            | Privé            |
| Maisons du Bocage             | 99          | « Cité du Bocage »<br>rue du Bocage<br>Eghezée             | Logement social        | Joie du Foyer  | Joie du Foyer    |
| Appartements                  | 24          | Site de « le Pavée »<br>route d'Andenne<br>Eghezée         | Logement social        | Joie du foyer  | Joie du foyer    |
| Appartements                  | 6           | rue de la Sacristie<br>Noville-sur-Mehaigne                | Logement social        | AIS            | Commune          |

|        |   |                                                |                    |     |       |
|--------|---|------------------------------------------------|--------------------|-----|-------|
| Maison | 1 | route de la Hesbaye 93<br>Noville-sur-Mehaigne | Logement<br>social | AIS | Privé |
|--------|---|------------------------------------------------|--------------------|-----|-------|

### **3.5.2. Permanences logements**

Le guichet logement a été sollicité (uniquement sur rendez-vous) aux dates suivantes :

- Le 16 janvier, le 13 février, le 13 mars, le 5 juin, le 3 juillet, le 4 septembre, le 9 octobre, le 6 novembre et le 11 décembre 2023.

Le citoyen peut prendre rendez-vous pour les cas suivants :

- S'il est locataire et souhaite faire une demande de logement d'utilité publique ;
- S'il est propriétaire et que ce dernier souhaite se défaire de la gestion de son bien en percevant un loyer ;
- S'il s'interroge sur ses droits et obligations relatifs à son statut de propriétaire ou de locataire.



## **CHAPITRE 4**

### **PATRIMOINE**



## 1. PRESENTATION

Le service est responsable de la gestion du patrimoine communal.

En pratique cela recouvre :

- La gestion des biens communaux et fabriques d'église,
- Le suivi des subsides,
- La vérification des impositions urbanistiques des particuliers,
- La vérification des raccordements à l'égout des particuliers.

Afin d'assurer ces missions, le service est composé d'un chef de service (pour les départements Patrimoine et Infrastructures et logistique) et de 3 agents techniques.

## 2. REALISATIONS DE 2023

### 2.1. ADMINISTRATIF

- Réunions avec les pouvoirs subsidiaires et suivi : PIC, PIMACI, PPT, Infraspport, UREBA, Plan Cigogne, FWB, etc.,
- Dessin de projets (place, parking, voirie, petits aménagements, cours d'école),
- Petits permis d'urbanisme,
- Rédaction de cahiers des charges de fourniture et de service,
- Analyse des métrés des bureaux d'étude,
- Comparaison des offres et rapport,
- Suivi budgétaire,
- Réunions avec les bureaux d'étude voiries et impétrants, à tous les stades de l'étude jusqu'au projet avant exécution,
- Réunions avec les bureaux d'architecture à tous les stades de l'étude jusqu'au projet avant exécution,
- En lien avec les voiries :
  - Gestion Powalco des projets (plateforme de gestion des travaux d'impétrants) : la commune autorise ou non l'ouverture du domaine public dans le cadre de divers travaux sur les impétrants (raccordements, réparation de réseau, extension de réseaux...) ;
    - ⇒ Dossiers instructions +/- 70
    - ⇒ Chantier en information +/- 200
  - Demande de raccordement d'égout et vérification ;
    - ⇒ Rapports de voirie +/- 80
    - ⇒ Visites d'informations +/- 50
    - ⇒ Vérifications raccordements +/- 40
  - Impositions urbanistiques : dans le cadre de travaux de construction/implantation (immeuble, lotissement ...) la commune peut imposer des aménagements ;
    - ⇒ Avis +/- 10
    - ⇒ Réunion d'avant-projet +/- 15
    - ⇒ Réunion pré-PU +/- 10
    - ⇒ Vérifications impositions +/- 10
  - Entretien égouts : entretien du réseau d'égouts publics
    - ⇒ Ratification convention Curage/Cadastre via « AGREA »

- ⇒ Proposition de prévoir une ligne « curage/endoscopie égout » au budget 2024
- ⇒ Proposition de prévoir une ligne « travaux d'entretien/réparation égouttage » au budget 2024
- ⇒ Prévision d'un plan d'entretien en collaboration avec l'INASEP.

## **2.2. SUR LE TERRAIN**

- Cibler les problèmes techniques et proposer des solutions pour les bâtiments communaux,
- Réunions de concertation avec les échevins concernés,
- Mesurages sur place,
- En lien avec les voiries :
  - Gestion Powalco des projets,
  - Demande de raccordement à l'égout et vérification,
  - Réunions de chantier avec les bureaux d'études voiries,
- Suivi des travaux jusqu'aux réceptions provisoires et définitives, rédaction des PV de chantier et rapports,
- Gestion et suivi du patrimoine communal (suivi des entretiens des alarmes, ascenseurs...),
- Gestion des urgences (avis technique suite à un sinistre...).

## **2.3. BATIMENTS ET DOMAINES PUBLICS CONCERNES EN 2022**

### **Marchés de travaux :**

- Tr. 531 – Travaux d'entretien de la voirie et aménagement de dispositifs de sécurité – rue Fontaine Dieu à Noville-sur-Mehaigne – PIC 2019-01 : Suivi de chantier et réception provisoire
- Tr. 619 – Aménagements de trottoirs à Tavier (Place de Tavier, Route de la Hesbaye, Rue Bas-Tige) – PIC-PIMACI 2022-2024 : Suivi du marché public
- Tr. 642 – Aménagements de trottoirs à Hanret (Route d'Andenne et Route de Champion) – PIC 2019-2021 – 2020/06 : Suivi de chantier et réception provisoire
- Tr. 643 – Déversoir d'orage et pose de canalisations entre la rue du Cognebeau et la Place de Boneffe – PIC 2019-2021 – 2019/05 – SPGE : Suivi de chantier et réception provisoire
- Tr. 652 – Travaux d'aménagements de trottoirs à Branchon – PIC 2019-2021 – 2020/09 : Suivi du marché public
- Tr. 653 – Travaux de rénovation de la salle des fêtes de Saint-Germain - PIC 2019-2021 (2019/04) : Suivi de chantier et réceptions provisoires
- Tr. 654 – Crèches de Leuze et d'Harlue – Régulation – remplacement de chaudière – isolation PIC 2019-2021 (2020/08) : Suivi du chantier et réception provisoire
- Tr. 660 – Aménagements de trottoirs – rue du Tilleul à Aishe-en-Refail : Suivi du marché public
- Tr. 660 – Aménagements de trottoirs – Route de La Bruyère et rue de la Croix-d'or à Upigny : Suivi du marché public
- Tr. 655 – Marché de services portant sur la désignation d'un auteur de projet pour la construction d'une extension au centre sportif d'Eghezée : Suivi du projet

- Tr. 698A – Aménagement d'un axe cyclable à Aische-en-Refail – rue des Acacias, Place d'Aische-en-Refail et rue Tholomé (2021/01) : Suivi du marché public
- Tr. 698B – Aménagement d'un axe cyclable à Mehaigne – Rue Renise et chemin n°10 (2021/02) : Suivi du marché public
- Tr. 698C – Aménagement d'un axe cyclable à Mehaigne – rue du Monceau, rue de Frise et rue de Milairy (2021/03) : Suivi du marché public
- Tr. 698D – Placement de stationnement vélo à Aische-en-Refail, Mehaigne, Eghezée, Leuze et Warêt-la-Chaussée (2021/05) : Suivi du marché public
- Tr. 700 / Tr. 700 bis – Remise en conformité électrique du Centre Culturel d'Eghezée : Suivi de chantier et réception provisoire.
- Tr. 702 – Entretien des appareils de ventilation et d'extraction dans les bâtiments de l'administration et les salles communales qui en sont équipées : Chantier en cours
- Tr. 708 – Marché de services portant sur la désignation d'un auteur de projet pour la rénovation du bâtiment de l'Académie de Musique d'Hanret : Suivi du projet
- Tr. 710 – Rénovation de la toiture du Club des Jeunes d'Eghezée : Suivi de chantier et réception provisoire
- Tr. 721 – Entretien et dépannage des installations de chauffage des églises : Suivi de chantier
- Tr. 724 – Fourniture et placement d'un poêle à pellets à la salle des Boscailles : Suivi de chantier et réception provisoire
- Tr. 725 – Remplacement des châssis du local de l'animateur de rue sis Rue du Saiwiat à Eghezée : Suivi de chantier et réception provisoire
- Tr. 726 – Réfection de la toiture de l'église de Noville-sur-Mehaigne : Suivi du marché public
- Tr. 727 – Rénovation du crépi et pose de solins à l'école communale de Warêt-la-chaussée : Suivi de chantier et réception provisoire
- Tr. 729 – Remplacement des vitres de protection de l'église de Warêt-la-Chaussée : Suivi de chantier et réception provisoire
- Tr. 733 – Remplacement de la toiture de l'école communale de Tavier (bâtiment droit – côté Église) : Suivi de chantier et réception provisoire
- Tr. 734 – Construction d'un nouveau recyparc et de sa voirie d'accès à Eghezée – Marché conjoint avec le BEP : Suivi du marché public et suivi de chantier
- Tr. 735 – Sécurisation des accès aux clochers (1e phase) : Suivi de chantier et réception provisoire
- Tr. 736 – Rénovation de 2 planchers sous clochers à l'église de Warêt-la-chaussée : Suivi de chantier et réception provisoire
- Tr. 742 – Marché de services relatif aux missions d'ingénierie en matière de stabilité pour les bâtiments de la Commune d'Eghezée ou situés sur son territoire : Suivi de l'étude pour l'Eglise d'Hanret
- Tr. 747 – Fourniture et pose de stores à l'École Communale d'Eghezée III – Implantation de Warêt-la-Chaussée : Suivi de chantier et réception provisoire

- Tr. 748 – Travaux de rénovation de l'école communale de Noville-sur-Mehaigne – UREBA Exceptionnel 2022  
– Vague 1 : Suivi du marché public et suivi de chantier
- Tr. 750 – Conception et réalisation de l'aménagement de la nouvelle bibliothèque communale : Suivi du projet et réception provisoire
- Tr. 751 – Création d'un faux-plafond dans la salle de réunion des finances : Suivi de chantier et réception provisoire
- Tr. 752 – Sécurisation des accès aux clochers (2e phase) : Chantier en cours
- Tr. 755 – Fourniture et pose de 2 portes automatiques au CPAS : Suivi de chantier et réception provisoire
- 2023/04 – Désignation d'un auteur de projet pour une mission d'étude et de suivi de l'exécution des travaux de rénovation de la crèche « Les Capucines » de Bolinne-Harlue : Suivi du projet
- 2023/020 – Entretien des toitures des églises de l'entité d'Éghezée : Suivi du marché public
- 2023/022 – Traitement de l'humidité ascensionnelle des maçonneries de l'école de Noville-sur-Mehaigne : Suivi du marché public, suivi de chantier et réception provisoire
- 2023/026 – Fourniture et pose d'une porte intérieure avec gâche électrique et codeur au CPAS : Suivi du marché public, suivi de chantier et réception provisoire
- 2023/027 – Travaux de nettoyage de fientes des pigeons dans 3 églises : Chantier en cours
- 2023/038 – Fourniture, installation et entretien d'une chaudière aux granulés de bois pour le CPAS : Suivi du marché public
- 2023/059 – Réfection de la toiture des 2 sacristies de l'Église de Noville-sur-Mehaigne : Suivi du marché public
- 2023/084 – Étude des techniques spéciales relatives à la ventilation et au chauffage du centre culturel d'Éghezée : Suivi du marché public
- 2023/088 – Remise en conformité de l'électricité du centre sportif d'Eghezée : Suivi du marché public
- 2023/091 – Travaux de rénovation de toitures à l'école communale de Mehaigne : Suivi du marché public
- 2023/093 – Réparations localisées des toitures de 3 salles communales : Suivi du marché public

#### **Marchés de fournitures :**

- 1693 – Fourniture de matériel nécessaire au remplacement de 2 convecteurs au chauffage de l'école communale de Leuze
- 1736 – Acquisition de luminaires LED destinés à l'aménagement de la salle de réunion du Service Patrimoine
- 2023/022 – Acquisition de matériaux pour le placement d'un abri de jardin à l'école de Warêt-la-chaussée
- 2023/068 – Acquisition de blocs autonomes d'éclairage de sécurité pour le bâtiment des finances

#### **Marchés de service**

- Contrat d'inspection préventive de l'ascenseur de l'annexe de l'Administration Communale

- Contrat d'inspection préventive de l'ascenseur de l'école de Tavier
- Contrat d'entretien de l'ascenseur de l'annexe de l'Administration Communale
- Contrat d'entretien de l'ascenseur de l'école de Tavier
- Contrat d'entretien préventif de la détection gaz de l'annexe de l'Administration Communale
- Entretien de la détection incendie du bâtiment des finances

### **Réceptions définitives**

- Fourniture et pose de stores pour le service Urbanisme (Tr.656)
- Mise en œuvre d'un faux-plafond pour les Business Seats de la JS Eghezée (Tr.651)
- Remplacement de la toiture d'une classe et couverture de la verrière d'une autre classe à l'école communale de Mehaigne (Tr.637)
- Refixation et étanchéisation des tôles de toiture pour les Business Seats du football d'Eghezée (Tr.670)
- Fourniture et pose de stores pour le service RH de l'Administration communale d'Eghezée (Tr.668)
- Réfection de la toiture de l'église de Leuze (Tr.650)
- Rénovation de la toiture de la sacristie et du chœur de l'église de Liernu (Tr.629)
- Réfection de deux pattes d'oie à Hanret et d'un triangle à Aische-en-Refail (Tr.556)
- Travaux de transformation du presbytère en 6 logements, un local commun et une annexe à Noville-sur-Mehaigne – LOT 1
- Travaux de transformation du presbytère en 6 logements, un local commun et une annexe à Noville-sur-Mehaigne – LOT 2
- Entretien des appareils de ventilation et d'extraction (Tr.702)
- Placement d'un système de climatisation à l'école communale EGHEZEE II – Implantation de Warêt-la-Chaussée (primaire) (Tr.672)
- Placement d'un système de climatisation à l'école communale EGHEZEE I – Implantation de Mehaigne (maternelle) (Tr.673)
- Placement d'un système de climatisation à l'école communale EGHEZEE I – Implantation de Mehaigne (primaire) (Tr.674)
- Travaux de rénovation du pignon droit (côté église) de l'école communale de Tavier (Tr.675)
- Travaux de fourniture et pose d'une porte coupe-feu en bois à la crèche de Leuze (Tr.681)
- Aménagements intérieurs à la crèche de Leuze (Tr.683)
- Rénovation du clocher de l'église de Saint-Germain (Tr.679)
- Remplacement des corniches du Centre Culturel d'Eghezée (Tr.636)
- Remplacement de la toiture du préau de la salle communale « Les Calbassis » à Aische-en-Refail (Tr.671)

- Placement d'un système de climatisation à l'Ecole communale EGHEZEE II – Implantations Tavier (Tr.684)
- Remplacement d'un versant de la toiture de l'église de Bolinne (Tr.648)

## **CHAPITRE 5**

# **INFRASTRUCTURES ET LOGISTIQUE**



## 1. PRESENTATION

Le département Infrastructures et Logistique (DIL) a la charge d'une grande diversité de missions :

- Signalisation routière,
- Mise en place et création des points relevés au CCCR (signalisation/mobilité),
- Gestion et mise en place des radars préventifs,
- Gestion du réseau d'égouttage et avaloirs,
- Gestion et entretien des espaces verts,
- Gestion des locations de matériel de fête (Transports, barrières Nadar),
- Aide au montage des podiums pour les Fancy-fair scolaires,
- Mise en place de la signalisation relative aux festivités,
- Entretien des fossés,
- Entretien, réparation et nettoyage des voiries communales,
- Entretien des bâtiments communaux (écoles, églises, bibliothèque, ...),
- Propreté publique,
- Gestion et entretien des cimetières (nettoyage, vidange des bacs de collectes, verdurisation, exhumations, ...),
- Contrôle des travaux réalisés par les impétrants,
- Contrôle des aires de jeux,
- Déneigement et épandage sel routier,
- Organisation technique des festivités,
- Enlèvement des dépôts clandestins,
- Collecte et suivi des animaux morts,
- Mise en place des salles de réunions,
- ...

Afin de réaliser toutes ces actions, le département est composé de :

- 1 chef de service (pour les départements Infrastructures et logistique et Patrimoine),
- 1 agent technique en chef,
- 2 contremaîtres (1 pour superviser les travaux voiries et bâtiments, 1 pour superviser les espaces verts),
- 1 employé administratif,
- 5 ouvriers spécifiques (électricien, menuisier, chauffagiste, 2 mécaniciens),
- 2 fossoyeurs,
- 1 responsable impétrants,
- +- 30 ouvriers polyvalents (maçons, espaces verts, propreté, ...),
- 9 ouvriers saisonniers (d'avril à septembre),
- 11 étudiants (répartis sur juillet-août).

## 2. REALISATIONS DE 2023

### 2.1 ADMINISTRATIF

- Encodage demandes sur BetterStreet (logiciel de gestion des interventions) : 4-5/jour + un certain nombre de demandes qui sont réalisées le jour même et donc qui ne sont pas encodées.

- Autorisation Powalco (Plateforme Impétrants) :
  - o 6-8 autorisations / mois (points au collège) et les transmettre aux sociétés via la plateforme
- Points pour prêt de barrières « NADAR » : 50 demandes pour l'année 2023 + rappel de paiement
- Points pour demandes de transport : 20 demandes pour l'année 2023
- Rapports pour réalisation de points (réparations véhicule ou outillage) via les marchés publics : 1 rapport / mois
- Gestion des bons de commande du service, de la demande initiale au service de la gestion financière à la réception des marchandises : une trentaine de bons de commande par séance du collège
- Réalisation cahiers des charges, analyse offres et PV de réception : 2-3/mois
- Encodage prestations ouvriers via ERH : encodage journalier en fonction des demandes de congés
- Encodage des heures supplémentaires prestées par les ouvriers via eRH
- Suivi et vérification du crédit des OBU's (On Board Unit, le boîtier de péage à installer dans les camions) : 1x/mois
- Réponse par mail aux riverains (accusé réception ou autre sur boîte "logistique") : 20/semaine
- Gestion du courrier entrant sur Imio (logiciel de gestion)
- Gestion du stock des EPI
- Suivi des entretiens de la végétation en lien avec le service « Environnement » et la Zone de Police. Courriers envoyés aux citoyens par le service « Environnement », mais suivi assuré par le DIL
- Contacts et suivi avec différents intervenants ext. à la commune : ORES, Oxfam, TERRE, BEP, TEC, ...
- Suivi des documents administratifs de nos ouvriers (visite médicale, CCP, don de sang, demande interruption de carrière, ...) avec le service du Personnel
- Réalisation cahiers des charges spécifiques liés au budget extraordinaire : +-20 sur 2023.

## 2.2. SUR LE TERRAIN

- Dépannages dans les écoles, crèches, églises, académie, bâtiments communaux : 4-5/semaine. (1 à 2 ouvriers),
- Vérification travaux impétrants : quotidien et généralement lié à la météo ! Beaucoup plus en période estivale qu'hivernale et peut aller jusqu'à 7-8/jour (1 ouvrier)
- Mise à disposition ouvriers : quotidienne pour 2 ouvriers avec notamment :
  - o Mise en place de la salle du conseil pour diverses réunions (+-3x/semaine),
  - o Livraison de sacs poubelle dans les commerces (+-2x/mois),
  - o Affichage public (+-3/semaine),
  - o Placement et enlèvement radars préventifs (6 placements et 6 enlèvements/semaine),
  - o Expulsion (1x/3mois),
  - o Réapprovisionnement stock papier dans les différents services communaux,
  - o Livraison stock papier pour les 8 écoles (2x/3mois),
  - o Dépose des courriers officiels et enlèvement des commandes des autres services (4-5x/mois),
  - o Rangement dans la cave des livraisons des différents services (sac poubelle, papier A4, papier toilette)
- Entretien espaces verts : quotidien avec notamment ;
  - o Parc de l'administration communale tous les mercredis (4 ouvriers),
  - o Minimum 2 cimetières / jour d'avril à octobre (4 ouvriers),
  - o Nettoyage et entretien des monuments aux morts 3x / an (4 ouvriers),
  - o Entretien des berges des cours d'eau = +-2km/an (4 ouvriers),
  - o Entretien des pelouses de mars à fin octobre (2-3 ouvriers full-time),
  - o Entretien des haies et des sentiers communaux de mars à octobre (2 ouvriers full-time),

- Entretien des aménagements plantés (4 ouvriers à ½ temps toute l'année),
- 4 à 5 nouvelles pelouses et nouveaux aménagements / an (4 ouvriers à 1/5 temps),
- Verdurisation des cimetières : Branchon et Francquenée en 2023 (4 à 5 ouvriers à temps plein pendant 4 semaines par cimetière),
- Abattage et élagage d'arbres sur partie communale : +-50 interventions / an. (3 ouvriers),
- Entretien et réparations voiries : quotidien avec notamment ;
  - Nettoyage des avaloirs : 3 tournées/village sur l'année. (2 ouvriers full-time à chaque tournée)
  - Nettoyage voiries et avaloirs (en plus des équipes) : balayeuse avec 2 ouvriers 4 jours / semaine
  - Tournée tarmac à froid : 2 à 3 interventions / semaine. (2 ouvriers)
  - Réparation, modification, nouvelle signalisation routière : quotidienne avec 2 ouvriers à ¾ temps toute l'année
  - Réparation/remplacement avaloirs et trapillons de routes : 1x/semaine
  - Réparation de dalles béton (supérieur à 2m²) : 2-3 / mois
  - Réparation affaissement domaine public : 1x/semaine
- Entretien cimetières (22) : en dehors des équipes EV, passage hebdomadaire des 2 fossoyeurs
- Création nouvelles aires de dispersion : 3/an
- Fauchage Ravel, remembrements et bords de routes communales : De mai à octobre. 3 ouvriers full-time !
- Passage au contrôle technique des véhicules. : 2-3 / mois. Implique la préparation par le mécanicien (1 journée) et le passage le jour-J par un ouvrier (+3h)
- Tournée poubelles : quotidienne et en moyenne chaque village est fait 2x / semaine. (+400 poubelles sur l'entité)
- Nettoyage des sites publics (Bulles à verre, aires de jeux, entrée cimetières, bords de routes, abris de bus, parkings, ...) : 2 ouvriers full-time toute l'année
- Curage fossés et ruisseaux : de décembre à avril, +- 4 ou 5 = +- 2km (4 ouvriers)
- Nettoyage tête de pont : de décembre à avril, +- 50 (2 ouvriers)
- Préparation et mise en place signalisation pour festivités ou travaux : en fonction des activités de l'année, cela représente +- 50 festivités sur l'année (2 ouvriers)
- Enterrements (+ mise en place fosse ou autre avant l'inhumation) : 2-3 / semaine (2 ouvriers)
- Marché dominical : implique le nettoyage, tous les vendredis, des poubelles de la rue de la Gare, de la rue de la Peupleraie et des alentours du carrefour Delmelle. Placier présent tous les dimanches de 6h00 à 14h00. 2 ouvriers pour nettoyage après marché de 14h00 à 16h00. Repassage le lundi d'une équipe de 2 ouvriers pour éventuel manquement...
- Sorties "neige" (sel et/ou chasse neige) : sur un hiver cela représente +-35 sorties (de 00h00 à 08h00) avec 2 véhicules et 4 ouvriers
- ...



## **CHAPITRE 6**

### **AFFAIRES CIVILES ET SOCIALES**



## 1. PRESENTATION

Parmi les missions premières de ce service anciennement appelé "Population et Etat civil" figurent :

- la tenue à jour de la Banque de l'Etat civil (BAEC) : rédaction et délivrance d'actes authentiques fixant ou modifiant l'état d'une personne ;
- la tenue des registres de la Population et des Etrangers : banques de données servant à conserver et consulter un ensemble d'informations administratives relatives aux personnes physiques présentes en Belgique ;
- la mise à jour des données figurant au Registre National : système de traitement d'informations qui assure l'enregistrement, la mémorisation et la communication d'informations relatives à l'identification des personnes ;
- la tenue à jour de l'Inventaire Centralisé des Adresses et Rues (ICAR).

⇒ En matière d'Etat civil, ses missions sont :

- *Délivrance de documents administratifs* : copies ou extraits d'actes d'Etat civil,
- *Déclarations* : naissance, mariage, décès
- *Démarches administratives* : acquisition de nationalité belge, reconnaissance d'enfant avant ou après naissance, établissement ou cessation de cohabitation légale, adoption, divorce ou séparation de corps, transcription d'actes établis à l'étranger (pour les belges), demande de pension de retraite anticipée ou survie, demande d'allocations ou de reconnaissance de handicap, changement de nom ou prénom, changement de genre, don d'organe, enregistrement des dernières volontés en matière de sépulture, euthanasie, ...

⇒ En matière de Population, ses missions sont :

- *Délivrance de documents administratifs* : documents d'identité (eID, Kids-ID, titre de séjour pour étranger, passeport, titre de voyage), permis de conduire provisoire ou définitif, extraits divers des registres de la Population ou des Etrangers (certificat de résidence, composition de ménage, preuve d'adresse, ...), listes à destination d'associations de droit belge reconnues d'intérêt général, autorisations diverses (parentale, voyage à l'étranger pour enfant mineur, ...), certificat de milice, extrait de casier judiciaire, certification conforme et légalisation de signature ;
- *Déclarations* : changement d'adresse (autre commune) ou mutation intérieure, inscription des ressortissants étrangers (étudiants, travailleurs, regroupements familiaux, autres, courts ou longs séjours, visas, ...), inscription en adresse de référence, en adresse provisoire, absence temporaire, permis de travail ;
- *Autorisations et contrôles* : autorisation de vente de boissons spiritueuses dans le cadre d'une festivité, certificat d'hygiène dans le cas de l'ouverture d'un débit de boissons, radiation ou inscription d'office, vaccination.

Outre les missions décrites ci-avant, le service a également en charge la gestion et administration des cimetières (achat, renouvellement, abandon, reprise de sépulture, inhumation, incinération, exhumation, ...) ainsi que l'organisation des élections communales, provinciales, fédérales, régionales et européennes.

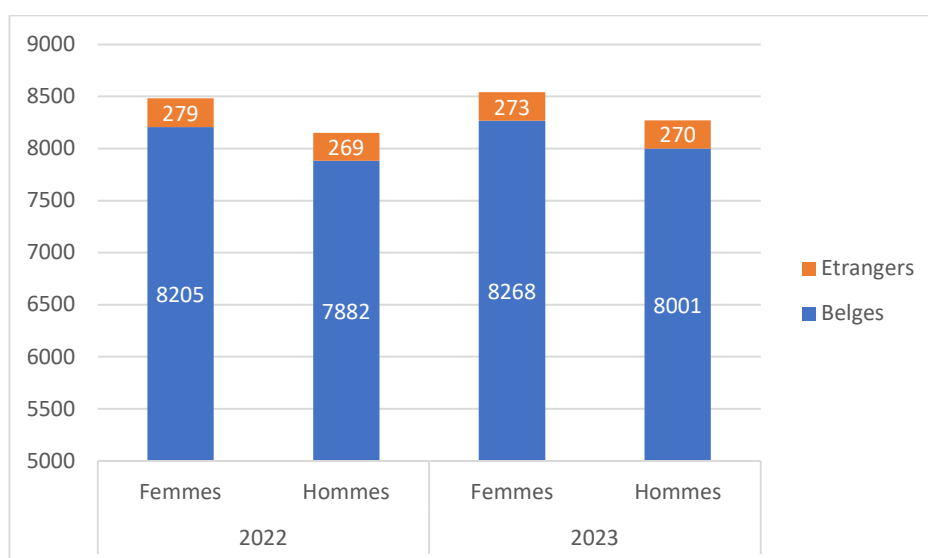
En raison de l'étendue de ses missions, le département des Affaires civiles et sociales est l'un des plus fréquentés par les citoyens. En effet, celui-ci intervient dans tous les grands moments de la vie.

Afin de répondre au mieux aux besoins, le département compte un chef de service et 7 agents administratifs.

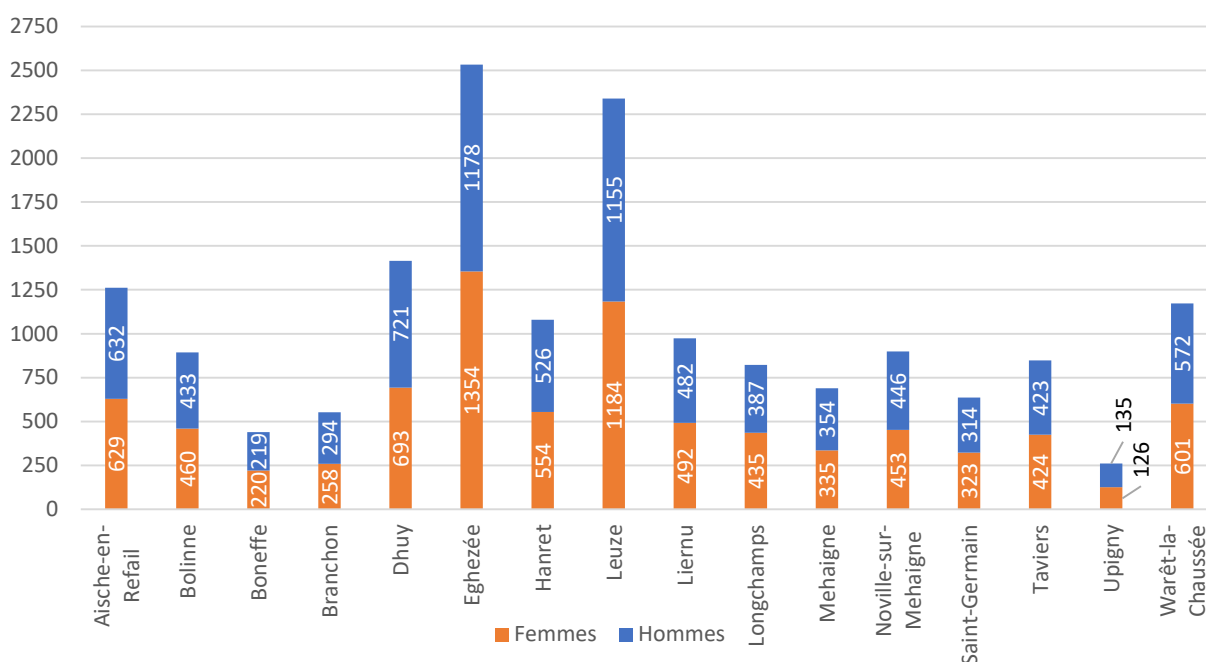
## 2. STATISTIQUES RELATIVES A LA POPULATION

### 2.1. POPULATION AU 01/11/2023

Au 1<sup>er</sup> novembre 2023, la population d'Eghezée s'élève à 16 812 personnes, parmi lesquelles 8 541 femmes et 8 271 hommes, ce qui représente une augmentation de 177 personnes par rapport à la même période en 2022 (+ 57 femmes et 120 hommes).



### 2.2. POPULATION PAR SECTIONS AU 01/11/2023



Le tableau de comparaison de répartition par section entre 2022 et 2023 se trouve en annexe 2, p. 150.

### 2.3. CHANGEMENTS D'ADRESSE DU 01/01/2023 AU 01/11/2023

| Type                  | <u>Nombre de dossiers</u> | <u>Nombre de personnes</u> |
|-----------------------|---------------------------|----------------------------|
| Entrées               | 580                       | 849                        |
| Sorties               | 541                       | 687                        |
| Mutations intérieures | 189                       | 303                        |

### 2.4. DELIVRANCE DES CARTES D'IDENTITE ET PERMIS DE CONDUIRE DU 01/01/2023 AU 01/11/2023

| CARTES  |             | PASSEPORTS | PERMIS               |             |
|---------|-------------|------------|----------------------|-------------|
| Type    | Nombre      | Nombre     | Type                 | Nombre      |
| EiD     | 806         | 998        | Original & Duplicata | 946         |
| Kids-iD | 538         |            | International        | 68          |
| Autres  | 18          |            | Provisoire           | 197         |
| Total   | <b>1362</b> | <b>998</b> | Total                | <b>1211</b> |

### 2.5. ETAT CIVIL DU 01/01/2023 AU 01/11/2023

| Type                                        | Nombre de dossiers |      |
|---------------------------------------------|--------------------|------|
|                                             | 2022               | 2023 |
| Naissances                                  | 127                | 131  |
| Reconnaissances                             | 88                 | 101  |
| Déclarations de choix de nom                | 0                  | 0    |
| Déclarations de changement de prénom        | 8                  | 7    |
| Mariages                                    | 70                 | 59   |
| Déclarations de mariage                     | 70                 | 60   |
| Cohabitations légales                       | 64                 | 50   |
| Décès                                       | 131                | 118  |
| Adoptions                                   | 2                  | 3    |
| Naturalisations                             | 0                  | 0    |
| Acquisitions de nationalité par déclaration | 6                  | 12   |
| Séparations de corps                        | 0                  | 0    |
| Divorces                                    | 9                  | 39   |
| Dossiers de pensions (anticipées)           | 9                  | 5    |
| Dossiers d'allocations handicapés           | 115                | 126  |

### 2.6. NOMBRE D'HABITANTS ENREGISTRES PAR NATIONALITE AU 01/11/2023

Sur une population totale de 16 812 personnes inscrites aux registres de la commune, ce sont 58 nationalités différentes qui sont représentées sur le territoire, dont :

- 16 269 habitants de nationalité belge,
- 374 ressortissants de l'Union européenne (hors Belgique), dont 46% de Français,
- 56 ressortissants de pays européens hors UE,
- 38 ressortissants du continent africain,
- 37 ressortissants du continent américain,
- 35 ressortissants du continent asiatique
- 3 apatrides ou à la nationalité indéterminée.

Le tableau détaillé par nationalité est consultable en annexe 3, p. 151.

## **2.7. DELIVRANCE DE DOCUMENTS DU 01/01/2023 AU 01/11/2023**

### **Demandes de codes d'activation pour clés numériques**

**(Covid Safe Ticket, MyMinfin, autres) : 52**

### **Demandes effectuées via Téléservice**

#### **Etat civil**

|                                           | <b>2022</b> | <b>2023</b> |
|-------------------------------------------|-------------|-------------|
| Acte de décès                             | 0           | 0           |
| Acte de divorce                           | 10          | 10          |
| Acte de mariage                           | 16          | 28          |
| Acte de naissance                         | 112         | 106         |
| Cohabitation légale                       | 19          | 21          |
| Publication des naissances - Consentement | 64          | 139         |

#### **Population**

|                                         | <b>2022</b> | <b>2022</b> |
|-----------------------------------------|-------------|-------------|
| Déclaration de changement de résidence  | 318         | 225         |
| Certificat de nationalité               | 13          | 14          |
| Certificat de résidence                 | 206         | 311         |
| Certificat de résidence avec historique | 13          | 34          |
| Certificat de vie                       | 17          | 24          |
| Composition de ménage                   | 904         | 1145        |
| Extrait de casier judiciaire            | 661         | 572         |
| Autorisation de détention animal        | 122         | 264         |

### **Totaux des documents extraits de Saphir**

|                                                                     |     |
|---------------------------------------------------------------------|-----|
| 02 - Modèle 2 : récépissé déclaration d'inscription                 | 530 |
| 02-1 - Modèle 2 - Rapport d'enquête de résidence                    | 16  |
| 02-2 - Modèle 2 - Convocation                                       | 2   |
| 02-3 - Modèle 2 : demande d'inscription                             | 11  |
| 02-4 - Modèle 2 : changement résidence                              | 7   |
| 02-6 - Changement résidence pour l'étranger                         | 7   |
| 02B - Modèle 2 bis : récépissé déclaration d'inscription (mutation) | 143 |
| 02PA - Modèle 2 - Rapport d'enquête PRIMO ARRIVANT                  | 1   |
| 03 - Modèle 3 : avis d'inscription                                  | 8   |
| 04 - Modèle 4 : avis de NON inscription                             | 6   |
| 05 - Modèle 5 : envoi documents personnels                          | 536 |
| 05B - Modèle 5 bis : récépissé envoi dossiers personnels            | 1   |
| 06 - Modèle 6 : demande envoi avis inscription                      | 20  |
| 06-2 - Modèle 6 : enquête                                           | 4   |
| 08 - Modèle 8 : certificat radiation des registres                  | 46  |
| 08-1 - Enquête en vue de radiation d'office                         | 1   |
| 08-2 - Avertissement citoyen avant Radiation d'Office               | 1   |
| 08-4                                                                | 6   |
| 08-5 - Avertissement citoyen avant Inscription d'Office             | 8   |
| 08-6 - Avertissement citoyen après Inscription d'Office             | 3   |
| 08-7 - Avertissement citoyen après Radiation d'Office               | 6   |

|                                                                       |       |
|-----------------------------------------------------------------------|-------|
| 08B - Modèle 8bis : départ étranger et demande enquête                | 30    |
| 09 - Modèle 9 : avis décision non inscription                         | 9     |
| 111 - Cohabitation légale (Acc.Récep.de déclaration)                  | 22    |
| 112 - Cohabitation légale (Déclaration)                               | 56    |
| 113 - Cohabitation légale (Attestation enregistrement de déclaration) | 82    |
| 114 - Cohabitation légale (Déclaration de cessation)                  | 12    |
| 115 - Cohabitation légale (Récépissé de déclaration de cessation)     | 6     |
| 116 - Cohabitation légale (Attestation cessation)                     | 18    |
| 119 - Cohabitation légale (Notification cessation de commun accord)   | 1     |
| 123 - cohabitation légale (attestation sur l'honneur)                 | 1     |
| 126 - Annexe 12 : Attestation perte ou vol de document                | 145   |
| 126A - Annexe 6 : Attestation perte ou vol CI -12 ans                 | 2     |
| 126C - Annexe 1 : déclaration perte/vol passeport                     | 7     |
| 127 - Certificat de présence                                          | 14    |
| 129 - Détention pénitentiaire                                         | 1     |
| 13 - Déclaration absence temporaire                                   | 9     |
| 130 - CI : Attestation de demande de CI                               | 10    |
| 130A - CI : récépissé de demande de CI                                | 17    |
| 132 - CI : Demande C.I. provisoire                                    | 1     |
| 132A - CI : Demande C.I. provisoire - 12 ans                          | 1     |
| 133 - CI : Convocation renouvellement (demi A4)                       | 3     |
| 136 - Autorisation parentale légalisée                                | 714   |
| 136A - Autorisation parentale plurilingue                             | 1     |
| 136B - Autorisation de voyage                                         | 2     |
| 136C - Accord parental demande explicite                              | 2     |
| 137 - C.I. enfant - 12 ans (demande)                                  | 15    |
| 137A - C.I. électronique enfant - 12 ans (demande)                    | 3     |
| 137B - C.I. électronique - Notification demande pour mineur           | 39    |
| 137C - C.I. électronique -12 ans non émancipé (renouvellement)        | 1     |
| 138 - C.I. enfant - 12 ans (verso)                                    | 21    |
| 139 - C.I. enfant - 12 ans (recto)                                    | 20    |
| 140 - C.I. Retrait par la commune (Annexe 33)                         | 1     |
| 141 - Réception de code PIN                                           | 146   |
| 142 - Attestation titulaire CI ou passeport                           | 12    |
| 146 - Dernières volontés sépulture (Déclaration)                      | 18    |
| 147 - Dernières volontés sépulture (Accusé réception déclaration)     | 16    |
| 148 - Attestation relative au mode de sépulture                       | 54    |
| 149 - Euthanasie : déclaration                                        | 64    |
| 160 - Certificat d'état civil                                         | 13    |
| 192 - Changement adresse mineur non émancipé                          | 53    |
| 192A - Changement adresse mineur non émancipé (avis)                  | 43    |
| 21AC - Accusé hébergement partagé                                     | 2     |
| 21DE - Demande d'hébergement partagé                                  | 5     |
| 29 - Historique des adresses                                          | 1     |
| 32 - Extrait du registre de population                                | 24    |
| 33 - Certificat de milice                                             | 2     |
| 34 - Extrait pour mariage ou reconnaissance                           | 7     |
| 35 - Extrait avec composition du ménage                               | 2     |
| 42 - Composition de ménage                                            | 2.147 |
| 42A - Composition de ménage complète                                  | 222   |

|                                                                |     |
|----------------------------------------------------------------|-----|
| 42B - Composition de ménage résumée                            | 2   |
| 43 - Certificat de vie                                         | 54  |
| 44 - Certificat de nationalité                                 | 44  |
| 45A - Elections (extrait du registre)                          | 3   |
| 46 - Certificat inscription ou résidence                       | 265 |
| 47 - Certificat de résidence avec historique                   | 86  |
| 54 - Extrait registre population (avec filiation)              | 28  |
| 56 - Bulletin de renseignements                                | 1   |
| 75 - Certificat avec certains TIs                              | 2   |
| 76 - Certificat avec certains TIs (historique)                 | 8   |
| 79 - Fiche 79                                                  | 216 |
| 93 – Organes : Formulaire prélèvement et transplantation       | 17  |
| CI06 - Choix de langue                                         | 1   |
| CI13 - Rappel activation                                       | 1   |
| E03 - Etranger annexe 3 : Déclaration d'arrivée                | 13  |
| E03B - Etranger annexe 3bis : Engagement prise en charge       | 46  |
| E08C - Etranger annexe 8TER                                    | 8   |
| E08D - Etranger annexe 8QUATER                                 | 6   |
| E15 - Etranger annexe 15 : Attestation                         | 21  |
| E16 - Etranger annexe 16 : Demande autorisation établissement  | 1   |
| E18 - Etranger annexe 18 : Attestation de départ               | 2   |
| E19 - Etranger annexe 19                                       | 18  |
| E19C - Etranger annexe 19ter : Demande carte séjour famille    | 14  |
| E20S - Etranger annexe 20 : Décision refus séjour sans OQT     | 2   |
| E22 - Etranger annexe 22 : Demande séjour permanent            | 20  |
| E22B - Etranger annexe 22 bis : Attestation                    | 1   |
| E32 - Etranger annexe 32 : Engagement de prise en charge       | 8   |
| E33C - Etranger annexe 33Ter - Attestation de Réception        | 1   |
| E37 - Etranger annexe 37 : Attestation de retrait              | 1   |
| E41 - Etranger annexe 41 : Décision non prise considération    | 1   |
| E41B - Etranger annexe 41bis : Attestation                     | 4   |
| EDS - Etranger Attestation réception demande de séjour         | 1   |
| EDSC - Etranger Checklist regroupement familial avec PT        | 1   |
| EL10                                                           | 2   |
| EL31 – Election : formulaire de procuration                    | 1   |
| FO15                                                           | 1   |
| FO20                                                           | 1   |
| ITDE – Intradel                                                | 1   |
| PC04 - Permis Cond : Attestation-stage-annexe 4                | 4   |
| PC05 - Permis Conduire : Attestation                           | 4   |
| PC06 - Permis Conduire : Renouvellement (F07)                  | 604 |
| PC07 - Permis Conduire : Demande permis (F06)                  | 160 |
| PC09 - Permis Conduire : Demande permis international (F08)    | 75  |
| PC10 - Permis Conduire : Attestation SPF                       | 6   |
| PC11 - Permis Conduire : Echange PC Etranger non européen (P1) | 1   |
| PC14 - Permis Conduire : Echange communautaire (F10)           | 1   |
| PC15 - Permis Conduire : Demande permis provisoire C1-DE (F03) | 1   |
| PC22 - Permis Conduire : Demande permis provisoire A3-A (F00)  | 1   |
| PC8 - PC : Demande permis provisoire B–M18-M36 (F02)           | 39  |
| PC8B - PC : Demande permis provisoire B-M3 (F02bis)            | 25  |

|                                                                     |       |
|---------------------------------------------------------------------|-------|
| PCDH - Permis Conduire : Déclaration sur l'honneur                  | 3     |
| PCFR - Permis Conduire : Fiche de renseignements                    | 2     |
| T21 - Modèle 2 - Rapport d'enquête                                  | 3     |
| X001 - Bienvenue bourgmestre                                        | 482   |
| X002 - Bienvenue bourgmestre (réélire)                              | 26    |
| X003 – Farde                                                        | 10    |
| X004 – Farde                                                        | 578   |
| X005 – Farde                                                        | 4     |
| X006 - Notification inscription                                     | 4     |
| X007 - Vaccination Finances                                         | 140   |
| X009 - Convocation type                                             | 3     |
| 02 - Modèle 2 : récépissé déclaration d'inscription                 | 530   |
| 02-1 - Modèle 2 - Rapport d'enquête de résidence                    | 16    |
| 02-2 - Modèle 2 - Convocation                                       | 2     |
| 02-3 - Modèle 2 : demande d'inscription                             | 11    |
| 02-4 - Modèle 2 : changement résidence                              | 7     |
| 02-6 - Changement résidence pour l'étranger                         | 7     |
| 02B - Modèle 2 bis : récépissé déclaration d'inscription (mutation) | 143   |
| 02PA - Modèle 2 - Rapport d'enquête PRIMO ARRIVANT                  | 1     |
| 03 - Modèle 3 : avis d'inscription                                  | 8     |
| 04 - Modèle 4 : avis de NON inscription                             | 6     |
| 05 - Modèle 5 : envoi documents personnels                          | 536   |
| 05B - Modèle 5 bis : récépissé envoi dossiers personnels            | 1     |
| 06 - Modèle 6 : demande envoi avis inscription                      | 20    |
| 06-2 - Modèle 6 : enquête                                           | 4     |
| Total                                                               | 8.539 |

\*CI : carte d'identité - Etr : Etrangers

## 2.8. RECEPTIONS

Au cours de l'année 2023, plusieurs réceptions ont été organisées afin de célébrer les anniversaires de mariage (50 ans de mariage ou plus) et les centenaires.

### 2.8.1. Les jubilaires

Pour l'année 2023, 83 couples jubilaires ont été invités afin d'être mis à l'honneur à l'occasion de leur anniversaire de mariage.

Etant donné le nombre conséquent de couples éligibles, 5 cérémonies ont été planifiées au cours de l'année.

Entre mars et octobre, 53 couples ont répondu favorablement à l'invitation et ont été célébrés, à l'administration communale ou à domicile :

- Noces de Platine (70 ans) : 1
- Noces de Brillant (65 ans) : 6
- Noces de Diamant (60 ans) : 13
- Noces d'Or (50 ans) : 33

Pour la 5<sup>ème</sup> cérémonie prévue en décembre, 14 couples ont été invités :

- Noces de Platine (70 ans) : 1
- Noces de Diamant (60 ans) : 3

- Noces d'Or (50 ans) : 10

### **2.8.2. Les centenaires**

Cette année, 6 centenaires ont été mis à l'honneur à l'occasion de leur anniversaire.

### **2.9. FREQUENTATION DES GUICHETS – RETRAIT DE TICKETS A LA BORNE**

Du 01/01/2023 au 01/11/2023, 12 141 tickets ont été retirés à la borne située dans le hall d'entrée, ce qui représente une moyenne de 64 tickets par jour d'ouverture.

Chaque ticket peut concerner une ou plusieurs demandes pour une ou plusieurs personnes d'une même famille.

## **CHAPITRE 7**

# **PERSONNEL ET RESSOURCES HUMAINES**



## 1. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Le service de la gestion des ressources humaines a en charge le suivi administratif des dossiers du personnel, du recrutement à la sortie de fonction, et la gestion de la paie.

Cela inclut :

- La gestion des recrutements et sélections,
- Les réponses aux candidatures spontanées,
- L'élaboration des contrats de travail et des avenants,
- La gestion de carrière du personnel communal (formations, évaluations, promotions, ...),
- Le calcul des salaires et indemnités,
- La gestion des demandes d'interruptions de carrière,
- Les déclarations à l'ONSS,
- L'application des dispositions légales et réglementaires,
- La mise à jour des règlements et statuts à destination du personnel communal,
- La gestion des relations syndicales ainsi que le secrétariat des Comités de concertation et de négociation,
- ...

Pour mener à bien ces tâches, le service compte une cheffe de service et 3 agents administratifs.

En parallèle, le service de la gestion des ressources humaines supervise l'équipe des 8 auxiliaires professionnelles qui nettoient les locaux de l'administration communale ainsi que l'équipe des 24 surveillants de midi des 8 écoles communales.

Enfin, l'agent affecté à la gestion du courrier (réception, tri et encodage du courrier entrant, expédition du courrier sortant) est également rattaché au service de la gestion des ressources humaines.

En 2023, les activités du service s'illustrent entre autres par :

- 48 recrutements :
  - o Recrutements à long terme :
    - 1 directrice générale adjointe,
    - 4 employés en vue de CDI,
    - 5 ouvriers en vue de CDI,
    - 4 auxiliaires professionnelles affectées au nettoyage des locaux,
    - 2 étudiants à l'année,
  - o Recrutements à durée déterminée :
    - 24 surveillants de midi en CDD (contrats établis pour la durée de l'année scolaire),
    - 8 ouvriers saisonniers en CDD (contrats saisonniers d'avril à septembre inclus) ;
- 13 départs :
  - o 5 licenciements,
  - o 3 départs à la retraite,
  - o 2 démissions,
  - o 3 ruptures de contrat de commun accord ;
- 4 évolutions de carrière
- 3 nominations,

- 1 promotion au poste de gradué en chef B4,
- Le traitement de 466 candidatures, dont 288 spontanées et 178 en lien avec les offres d'emploi,
- 137 demandes de formations traitées, hors webinaires et formations RGB,
- L'octroi de chèques-repas aux agents communaux,
- La préparation de la mise en œuvre de l'horaire flexible,
- La présentation de 795 points au Collège communal et 29 points au Conseil communal,
- 2 modifications des dispositions et du règlement de travail,
- Un contrôle de la sécurité sociale (portant sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022) sans aucune anomalie relevée,
- La gestion de 4 subsides en matière de personnel,
- L'application de la dispense partielle de précompte professionnel pour les travaux immobiliers exécutés en équipe sur chantiers pour les années 2018 à 2022 pour un montant total de 188.761,06 euros récupérés auprès de l'administration fiscale,
- La gestion de la subvention des points APE (Aide à la promotion de l'emploi)
- ...

## 2. ENSEIGNEMENT

Les activités du service enseignement sont orientées sur trois axes principaux :

- **La gestion administrative de la carrière du personnel enseignant** statutaire, temporaire et contractuel des écoles communales : engagements, nominations, calculs d'ancienneté, mises en disponibilité, ...
- **L'aide administrative aux directions d'écoles** : rédaction de courriers, mise à jour de dossiers, tâches de secrétariat, ...
- **L'aide administrative aux écoles** : support à l'organisation des classes vertes et sorties pédagogiques, gestion opérationnelle des repas scolaires, établissement de la facturation des activités aux parents des élèves, suivi et approbation des factures des fournisseurs, ...

Le service est composé de 3 agents administratifs.

### 2.1. ECOLES FONDAMENTALES DE L'ENTITE D'EGHEZEE

Les coordonnées des écoles communales peuvent être consultées sur le site internet de la commune en suivant ce lien : <https://www.eghezee.be/votre-commune/enseignement/communal>

#### 2.1.1. Ecole fondamentale Eghezée I (au 01/10/2023)

Siège : Place de Mehaigne, 8  
5310 MEHAIGNE  
081/56.77.46

Chef d'école (sans classe) : Madame Véronique DASSELEER  
0490/42.34.21  
[direction.eghezee1@eghezee.be](mailto:direction.eghezee1@eghezee.be)

#### ⇒ **Section d'Aische-en-Refail**

|                                      |                                             |
|--------------------------------------|---------------------------------------------|
| Classes primaires mixtes (2 classes) | 3 institutrices primaires à titre définitif |
|                                      | 1 instituteur primaire temporaire (APE)     |

|                                 |                                                                                               |
|---------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
| Classes maternelles (2 classes) | 2 institutrices maternelles à titre définitif<br>1 institutrice maternelle à titre temporaire |
|---------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|

⇒ **Section de Dhuy**

|                                      |                                                                                          |
|--------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| Classes primaires mixtes (2 classes) | 1 institutrice primaire à titre définitif<br>3 institutrices primaire à titre temporaire |
|--------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|

⇒ **Section de Liernu**

|                                      |                                                                                                                                    |
|--------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Classes primaires mixtes (3 classes) | 3 institutrices primaires à titre définitif<br>1 instituteur primaire à titre définitif<br>1 instituteur primaire temporaire (APE) |
|--------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

⇒ **Section de Mehaigne**

|                                      |                                                                                           |
|--------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| Classes primaires mixtes (3 classes) | 3 institutrices primaires à titre temporaire<br>1 institutrice primaire à titre définitif |
|--------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|

|                                   |                                               |
|-----------------------------------|-----------------------------------------------|
| Classes maternelles (1 ½ classes) | 2 institutrices maternelles à titre définitif |
|-----------------------------------|-----------------------------------------------|

**2.1.2. Ecole fondamentale Eghezée II (au 01/10/2023)**

Siège : Place de Tavers, 13  
5310 TAVIERS  
081/81.11.80

Chef d'école (sans classe) : Madame Julie JANSSENS  
0491/37.38.82  
[direction.eghezee2@eghezee.be](mailto:direction.eghezee2@eghezee.be)

⇒ **Section de Tavers**

|                                      |                                            |
|--------------------------------------|--------------------------------------------|
| Classes primaires mixtes (5 classes) | 5 institutrices primaire à titre définitif |
|--------------------------------------|--------------------------------------------|

|                                 |                                              |
|---------------------------------|----------------------------------------------|
| Classes maternelles (2 classes) | 2 institutrices maternelle à titre définitif |
|---------------------------------|----------------------------------------------|

⇒ **Section de Leuze**

|                                      |                                                                                                                                                                                                        |
|--------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Classes primaires mixtes (3 classes) | 1 institutrice primaire à titre définitif<br>2 institutrices primaire à titre temporaire<br>2 institutrices primaire à titre temporaire chargées de cours en immersion linguistique en langue anglaise |
|--------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

|                                   |                                                                                                                                                                                                                        |
|-----------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Classes maternelles (2 ½ classes) | 1 institutrice maternelle à titre définitif<br>1 institutrice maternelle à titre temporaire<br>1 institutrice maternelle à titre définitif et temporaire chargée de cours en immersion linguistique en langue anglaise |
|-----------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

### **2.1.3. Ecole fondamentale Eghezée III (au 01/10/2023)**

Siège : Grande Ruelle, 26  
5310 WARET-LA-CHAUSSEE  
081/51.23.92

Chef d'école avec classe : Madame Perrine GREGOIRE  
0478/792.006  
[direction.eghezee3@eghezee.be](mailto:direction.eghezee3@eghezee.be)

#### **⇒ Section de Noville s/Mehaigne**

|                                |                                             |
|--------------------------------|---------------------------------------------|
| Classes maternelles (1 classe) | 1 institutrice maternelle à titre définitif |
|--------------------------------|---------------------------------------------|

#### **⇒ Section de Warêt-la-Chaussée**

|                                      |                                                                                          |
|--------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| Classes primaires mixtes (3 classes) | 5 institutrices primaires à titre définitif<br>1 instituteur primaire à titre temporaire |
|--------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|

|                                  |                                                                                             |
|----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| Classes maternelles (1 ½ classe) | 1 institutrice maternelle à titre définitif<br>1 institutrice maternelle à titre temporaire |
|----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|

### **2.1.4. Ensemble des écoles**

1 maîtresse d'éducation physique à titre définitif  
1 maîtresse d'éducation physique à titre définitif et à titre temporaire  
1 maîtresse d'éducation physique à titre temporaire  
1 maîtresse de morale à titre définitif  
1 maître de morale à titre temporaire  
1 maîtresse de philosophie et de citoyenneté à titre définitif et temporaire  
1 maîtresse de philosophie et de citoyenneté à titre définitif  
1 maître de philosophie et de citoyenneté à titre temporaire  
1 maîtresse de religion catholique à titre définitif  
1 maîtresse de seconde langue à titre définitif  
2 maîtresses de seconde langue à titre temporaire  
1 maîtresse de psychomotricité à titre définitif  
5 agents PART-APE (assistantes institutrices maternelles)

### **2.2. SURVEILLANTES DE MIDI**

En plus de surveiller les enfants, de répondre à leurs besoins élémentaires et de faire en sorte que le repas se passe bien dans un environnement sécurisé, les surveillantes de midi sont également chargées de la logistique du repas : mise en place du local, service à table, rangement et nettoyage du local et de la vaisselle.

La commune emploie 24 surveillantes de midi réparties dans les différentes implantations des écoles communales :

| Ecole       | Section              | Surveillant(e)s de midi |
|-------------|----------------------|-------------------------|
| Eghezée I   | Aische-en-Refail     | 4                       |
|             | Dhuy                 | 2                       |
|             | Liernu               | 3                       |
|             | Mehaigne             | 4                       |
| Eghezée II  | Leuze                | 3                       |
|             | Taviers              | 4                       |
| Eghezée III | Noville-sur-Mehaigne | 1                       |
|             | Warêt-la-Chaussée    | 3                       |

### 2.3. CONVOYEUSES SCOLAIRES

Les convoyeurs/convoyeuses scolaires accompagnent les enfants lors des déplacements en car vers le centre sportif.

En 2023, la commune emploie 3 convoyeuses scolaires.

### 2.4. NETTOYEUSES DE LOCAUX SCOLAIRES

Afin de disposer de locaux propres pour l'accueil des enfants dans les écoles, la commune emploie 10 auxiliaires professionnelles réparties entre les différentes implantations :

| Ecole       | Section              | Auxiliaires professionnelles |
|-------------|----------------------|------------------------------|
| Eghezée I   | Aische-en-Refail     | 1                            |
|             | Dhuy                 | 1                            |
|             | Liernu               | 2                            |
|             | Mehaigne             | 1                            |
| Eghezée II  | Leuze                | 1                            |
|             | Taviers              | 2                            |
| Eghezée III | Noville-sur-Mehaigne | 1                            |
|             | Warêt-la-Chaussée    | 1                            |

## **2.5. NOMBRE D'ELEVES AU 01/10/2023**

| Ecoles communales d'Eghezée   | ENSEIGNEMENT PRIMAIRE |                 | ENSEIGNEMENT MATERNEL |                 |
|-------------------------------|-----------------------|-----------------|-----------------------|-----------------|
|                               | Nombre de classes     | Nombre d'élèves | Nombre de classes     | Nombre d'élèves |
| Section d'Aische-en-Refail    | 2                     | 40              | 2                     | 26              |
| Section de Dhuy               | 3                     | 45              | -                     | -               |
| Section de Leuze              | 3                     | 54              | 2 ½                   | 36              |
| Section de Liernu             | 3                     | 61              | -                     | -               |
| Section de Tavieres           | 5                     | 92              | 2                     | 32              |
| Section de Waret-la-Chaussée  | 3                     | 55              | 1 ½                   | 21              |
| Section de Noville s/Mehaigne | -                     | -               | 1                     | 19              |
| Section de Mehaigne           | 3                     | 51              | 1 ½                   | 21              |
| TOTAL GENERAL                 | 22                    | 398             | 10 ½                  | 155             |

## **2.6. AUTRES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PRESENTS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE**

### **2.6.1. Ecoles de la communauté française**

|                                                             |                                                                              |
|-------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| Ecole fondamentale autonome Yannick Leroy                   | route de Gembloux 10<br>5310 Eghezée<br>081/81.12.18                         |
| Institut Technique de la Communauté Française<br>Henri Maus | Site Yannick Leroy<br>chaussée de Louvain 92<br>5310 Eghezée<br>081/81.12.32 |

### **2.6.2. Ecoles libres subventionnées**

|                              |                                                      |
|------------------------------|------------------------------------------------------|
| Ecole Fondamentale Abbé Noël | route de Gembloux 32<br>5310 Eghezée<br>081/81.19.39 |
| Ecole du Châtaignier         | rue des Infirmeries 1-5<br>5310 Dhuy<br>081/51.25.23 |
| Ecole St-Rémy                | rue de l'Eglise 11<br>5310 Hanret<br>081/81.24.77    |
| Ecole libre Saint-Martin     | route de Namêche 32<br>5310 Leuze<br>081/51.26.54    |

Ecole libre Saint Jean-Baptiste

place de Liernu 6  
5310 Liernu  
081/65.61.78

Collège Abbé Noël

rue du Collège 4  
5310 Eghezée  
081/81.02.11

### **3. ACADEMIE DE MUSIQUE**

#### **3.1. PRESENTATION**

Créée en 1985, l'Académie d'Eghezée fait partie d'un réseau d'une centaine d'établissements reconnus et subsidiés par le Ministère de la Communauté française. Son Pouvoir organisateur est la commune d'Eghezée qui prend par ailleurs en charge le fonctionnement (bâtiments, équipement, ...).

Au 30 septembre 2022, l'Académie comptait 736 élèves répartis dans trois domaines d'enseignement : la danse, les arts parlés et la musique.

Toutes les informations relatives aux cours donnés, aux horaires ou encore aux conditions d'inscription sont disponibles sur le site de la commune en suivant ce lien :

<https://www.eghezee.be/votre-commune/enseignement/academie>.

L'Académie est gérée par une directrice, une employée administrative et deux surveillantes éducatrices.

#### **3.2. ENSEIGNANTS**

- 1 professeur de trompette
- 1 professeur de chant et d'ensemble vocal
- 2 professeurs de guitare
- 4 professeurs de piano
- 1 professeur de saxophone jazz et ensemble jazz
- 1 professeur d'ensemble vocal
- 1 professeur de violon
- 1 professeur qui assure un encadrement pédagogique pour le cours de « Pratique des rythmes musicaux du monde »
- 2 professeurs de formation musicale
- 1 professeur de flûte traversière
- 1 professeur d'alto, violon, ensemble instrumental et de musique de chambre
- 1 professeur de danse classique
- 1 professeur de flûte traversière
- 1 professeur de flûte à bec
- 1 professeur d'histoire de la musique à titre bénévole
- 1 professeur de violoncelle
- 1 professeur d'accompagnement au clavecin et de formation musicale
- 1 professeur d'arts de la parole
- 1 professeur de clarinette
- 1 professeur d'accompagnement au piano
- 1 professeur de cornemuse, ensemble instrument et d'instrument patrimonial (épinette)
- 1 professeur de piano jazz et ensemble jazz
- 1 professeur de percussions et d'ensemble instrumental

## 4. ACCUEIL TEMPS LIBRE D'EGHEZEE (ATL)

### 4.1. PRESENTATION

Le service enfance/jeunesse est un point de contact (subventions, inauguration...) entre la commune et les différents comités de quartier ou organismes communaux qui mettent en place des activités à destination des enfants ou des jeunes.

Il est composé d'une coordinatrice ATL et d'un agent administratif.

Le service accueil temps libre (ATL) est un service communal subsidié par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) et est entre autres chargé :

- de coordonner les activités extrascolaires\* qui se déroulent dans la commune pour les enfants de 2,5 à 12 ans ;
- de veiller à la qualité de l'accueil extrascolaire ;
- de créer une politique extrascolaire globale et cohérente dans la commune.

*\*activités organisées avant et après l'école, le mercredi après-midi, les week-ends et pendant les jours de congés.*

### 4.2. LES PROJETS 2023

#### 4.2.1. Les plaines de vacances et les stages

Depuis plusieurs années, la commune organise des plaines et stages à destination des enfants.

Soucieux de proposer des activités de qualité, les services jeunesse et ATL ne cessent de se renouveler afin de proposer aux enfants des activités diversifiées et amusantes pour qu'ils passent des vacances hors du commun !

Encadré par des jeunes qualifiés, en cours de qualification ou avec une expérience dans le domaine, chaque enfant pourra s'épanouir dans un cadre sécurisant et ouvert à tous.

##### **4.2.1.1. Les plaines de vacances**

Les enfants sont répartis suivant 3 groupes d'âges distincts de 24 enfants maximum, afin de répondre aux besoins spécifiques et au développement de chacun :

- Les minis : âgés de 2 ans et demi à 4 ans,
- Les minimax : âgés de 5 à 7 ans,
- Les maxis : âgés de 8 à 13 ans.

En 2023, et pour la première fois, le service ATL a organisé des plaines lors des congés de détente, du 20 au 24 février, au Centre sportif et au Centre culturel. 38 enfants ont été accueillis (21 minimax et 17 maxi), chaque groupe étant encadré par 3 moniteurs engagés par la commune.

Durant les vacances d'été, les enfants, répartis selon leur âge et en groupes de 24 enfants maximum, ont été accueillis sur le site du Collège Abbé Noël d'Eghezée pour une période de 6 semaines (du 10 juillet au 18 août). Chaque groupe était encadré par 3 moniteurs engagés par la commune.

Enfin, pour la première fois également, le service jeunesse a proposé une semaine de plaines lors du congé d'automne, du 23 au 27 octobre, au Centre sportif et au Centre culturel. 48 enfants ont été accueillis (24 minimax et 24 maxi), chaque groupe étant encadré par 3 moniteurs engagés par la commune.

#### **4.2.1.2. Les stages sportifs**

Un appel d'offre a été lancé pour l'organisation des stages de psychomotricité, multisports et sports. C'est l'asbl « Punch » de Boneffe qui a remporté le marché et s'en est vue confier la gestion.

- ✓ Le stage de psychomotricité (2,5 - 4 ans) : organisé durant 6 semaines, du 10 juillet au 18 août, encadré par 3 jeunes dont 2 sont engagés par Punch et un par la commune, composé de 24 enfants maximum, implanté au Collège Abbé Noël d'Eghezée.
- ✓ Le stage multisports (5 - 7 ans) : organisé durant 6 semaines, du 10 juillet au 18 août, encadré par 3 jeunes dont 2 sont engagés par Punch et un par la commune, composé de 24 enfants maximum, implanté au Centre sportif d'Eghezée.
- ✓ Le stage sports (8 - 12 ans) : organisé durant 6 semaines, du 10 juillet au 18 août, encadré par 3 jeunes dont 2 sont engagés par Punch et un par la commune, composé de 24 enfants maximum, implanté au Centre sportif d'Eghezée.

#### **4.2.1.3. Les autres stages**

- ✓ Le stage différencié (8 - 15 ans pour les enfants ordinaires et aucune limite pour les enfants extraordinaires) : organisé durant 1 semaine, du 10 au 14 juillet. Encadré par une équipe de 5 moniteurs engagés par la commune, implanté à l'école communale de Mehaigne.
- ✓ Le stage des minis artistes (2,5 - 4 ans) : organisé durant 1 semaine, du 7 au 11 août, en collaboration avec Terre Franche. Encadré par deux animateurs Terre Franche et 2 animateurs engagés par la commune, composé de 24 enfants maximum, implanté au Collège Abbé Noël.
- ✓ Le stage du petit fermier (4-7 ans) : Organisé durant 1 semaine, du 31 juillet au 4 août, en collaboration avec la ferme Joiret. Encadré par le personnel de la ferme et un moniteur engagé par la commune, composé de 24 enfants maximum, implanté au Collège Abbé Noël.
- ✓ Le stage p'tit magicien à bicyclette (5 - 7 ans) : organisé durant 1 semaine, du 10 au 14 juillet, en collaboration avec Cap sciences. Encadré par 1 moniteur Cap sciences et 2 moniteurs engagés par la commune, composé de 24 enfants maximum, implanté au Collège Abbé Noël.
- ✓ Le stage p'tit pompier scientifique (8 - 12 ans) : organisé durant 2 semaines, du 24 au 28 juillet et du 07 au 11 août en collaboration avec la Zone NAGE et Cap sciences. Encadré par 1 moniteur Cap sciences, 2 pompiers de la Zone NAGE et un animateur engagé par la commune, composé de 24 enfants maximum, implanté au Collège Abbé Noël.
- ✓ Le stage cook&dance (5 - 7 ans) : organisé durant 1 semaine, du 07 au 11 août en collaboration avec Deli4S. Encadré par la responsable de chez Deli4s et 2 moniteurs engagés par la commune, composé de maximum 24 enfants, implanté au Centre sportif d'Eghezée.

- ✓ Le stage cook&dance (8 - 12 ans) : organisé durant 1 semaine, du 24 au 28 juillet en collaboration avec Deli4S. Encadré par la responsable de chez Deli4s et 2 moniteurs engagés par la commune, composé de maximum 24 enfants, implanté au Centre sportif d'Eghezée.
- ✓ Le stage p'tit aventurier (8 - 12 ans) : organisé durant 2 semaines, du 17 au 21 juillet et du 14 au 18 août en collaboration avec l'école de Kayak et Canoë de Namur, Be Bloc et Cuddy. Encadré par deux moniteurs engagés par la commune et des moniteurs de la NCC et du Be Bloc.
- ✓ Le stage du p'tit acrobate (5 - 7 ans) : organisé durant 1 semaine, du 24 au 28 juillet en collaboration avec l'asbl Circomédie. Encadré par un moniteur engagé par la commune et un moniteur de l'asbl, composé de 24 enfants maximum, implanté au Collège Abbé Noël d'Eghezée.

#### **4.2.1.4. En chiffres**

Plaines des minis : 126 enfants  
 Plaines des minimax : 125 enfants  
 Plaines des maxis : 112 enfants  
 Stage de psychomotricité : 123 enfants  
 Stage multisports : 121 enfants  
 Stage sports : 107 enfants  
 Stage différencié : 9 enfants ordinaires et 4 enfants extraordinaires.  
 Stage des minis artistes : 24 enfants.  
 Stage p'tit fermier : 24 enfants.  
 Stage du p'tit magicien à bicyclette : 24 enfants.  
 Stage p'tit pompier scientifique : 43 enfants.  
 Stage cook&dance : 48 enfants.  
 Stage p'tit aventurier : 48 enfants.  
 Stage du p'tit acrobate : 24 enfants

48 moniteurs ont été engagés par la commune.

#### **4.2.2. Place aux enfants**

Chaque année, la commune en collaboration avec la Province de Namur, organise la journée « Place aux enfants » et invite les enfants de 11 ans à prendre place derrière le comptoir de leur commerce préféré et de se glisser dans la peau de leur gérant.

Cette année, cette journée s'est déroulée le samedi 21 octobre.

Dans l'après-midi, une activité bowling leur a été proposée ainsi que quelques jeux pour découvrir ou redécouvrir leur commune.

66 enfants ont participé à cette journée et 22 commerces ont accepté de leur ouvrir leur porte.

#### **4.2.3. Saint-Nicolas**

Pour le plus grand plaisir des plus petits, la commune octroie un subside aux comités de village afin qu'ils puissent organiser la fête de Saint-Nicolas et leur offrir un petit cadeau.

Un montant de 9,78€ est attribué à chaque enfant domicilié à Eghezée et âgé entre 0 et 9 ans.

#### **4.2.4. Conseil communal des enfants**

Le conseil communal des enfants qui a été mis en place a remis sur pied les Olympiades à Eghezée, le samedi 24 juin. 220 enfants ont répondu présents à l'appel et 75 bénévoles.

Les petits conseillers ont également participé aux commémorations du 11 novembre, au ramassage des déchets sur l'entité et à l'opération #bakewithlove avec la maison de repos « Les jours heureux ».

#### **4.2.5. Eghezée & vos kids fêtent Pâques**

Les familles ont été invitées à participer à une balade de Pâques le dimanche 2 avril.

Tout au long de cette balade, des activités étaient organisées pour les enfants, qui devaient remplir au fur et à mesure un carnet qui leur permettait de résoudre une énigme et de gagner un sachet de chocolat.

85 familles ont participé à cette journée !

#### **4.2.6. Eghezée & vos kids on the road**

Cet été, l'asbl skatepark on the road est venue implanter son skatepark itinérant dans différents villages de l'entité à 5 reprises. L'occasion pour les enfants âgés de 8 à 18 ans de se former ou se perfectionner au skateboard ou à la trottinette freestyle sur de vrais modules, encadrés par des professionnels.

#### **4.2.7. Eghezée & vos kids fêtent Noël**

Les familles étaient invitées à la commune afin de partager une journée ludique le dimanche 17 décembre. Au programme : rencontre avec le père Noël, concerts de l'académie, lecture de contes par la bibliothèque, table de jeux de société, concours du plus beau sapin pour les écoles, arbre à souhait et gouter offert à tous les enfants sages.

### **5. CENTRE SPORTIF**

Situées au cœur de l'entité d'Eghezée, les installations du centre sportif hébergent divers clubs et activités sportives accessibles aux citoyens.

Le détail des activités, horaires et modalités de réservations peut être consulté sur le site internet de la commune en suivant ce lien : <https://www.eghezee.be/loisirs/sports/centre-sportif>.

Afin de veiller à la gestion, la maintenance et à l'entretien des installations du centre, 1 agent administratif, 6 ouvriers et 1 auxiliaire professionnelle sont mis à la disposition de l'ASBL Centre Sportif d'Eghezée.

### **6. COGES A.S.B.L.**

L'asbl Comité de gestion des salles polyvalentes (COGES) s'est vue confier plusieurs missions par la commune :

- gérer les salles polyvalentes du centre culturel,
- permettre l'utilisation des installations du centre culturel pour l'organisation des activités de la commune, des écoles et de l'académie,
- permettre en priorité l'accès aux installations du centre culturel à toute personne physique ou morale, domiciliée ou dont le siège social est fixé à Eghezée, en fonction des périodes

d'inoccupation des salles et infrastructures par l'asbl ECRIN, qui en est l'occupant principal et prioritaire.

Afin de lui apporter un support dans l'accomplissement de ses missions, la commune met à disposition de COGES le personnel suivant :

- 1 agent pour l'aménagement des salles et l'entretien du bâtiment et de ses extérieurs,
- 2 auxiliaires professionnelles détachées pour le nettoyage des installations.

Les coordonnées du centre culturel d'Eghezée et le programme des activités qui y sont proposées sont accessibles en suivant ce lien : <https://www.ecrin.be/>.

## **CHAPITRE 8**

# **SERVICES GENERAUX TRANSVERSAUX**



# 1. JURIDIQUE/SECURITE

## 1.1. PRESENTATION

Le service juridique/sécurité couvre plusieurs domaines :

- la partie juridique gère :
  - o les procédures contentieuses qui concernent la commune,
  - o les conventions établies entre la commune et des tiers,
  - o les contrats d'assurance de la commune et les divers sinistres qui y sont liés ;
- la partie sécurité veille à la sécurité des citoyens lors de manifestations ou interventions sur le domaine public au moyen de deux outils :
  - o les autorisations du bourgmestre,
  - o les arrêtés de police.

Le service est composé d'un juriste et de deux agents administratifs.

Le service interne pour la prévention et la protection au travail (SIPPT) est également intégré au service juridique/sécurité. Il est assuré par un conseiller en prévention, qui répartit ses actions conjointement entre l'Administration communale et le CPAS.

## 1.2. CONTENTIEUX

Le service gère les procédures contentieuses, administratives et judiciaires (civiles et pénales), dans lesquelles la commune agit soit comme partie défenderesse, soit comme partie demanderesse. Il est en lien avec les avocats désignés pour assurer la défense des intérêts de la commune.

Le service est également sollicité par les différents services communaux dans de multiples dossiers pour émettre un avis préalable (projet de contrat, projet de règlement, ...), pour défendre les intérêts de la commune en phase précontentieuse, pour assurer - en collaboration avec les notaires - la rédaction et le suivi de actes authentiques dans lesquels la commune est partie (actes notariés).

En résumé, au 03 novembre 2023, 11 dossiers sont encore en cours et 4 dossiers ont été clôturés.

### Dossiers contentieux en cours :

⇒ Personne(s) concernée(s) : [A.C.], [C.G.], [M.B.] et [J.S.].

Objet du contentieux : recours de [A.C.], [C.G.], [M.B.] et [J.S.] auprès du Conseil d'Etat. Ils demandent l'annulation d'une décision du collège communal du 17 janvier 2022 octroyant un permis d'urbanisme pour la régularisation de travaux dans une maison voisine.

Etat d'avancement : dossier juridique en cours d'instruction auprès du Conseil d'Etat. La date d'audience au Conseil d'Etat n'est pas encore connue, ni la date à laquelle le Conseil d'Etat rendra sa décision

Frais encourus : frais totaux estimés à 3.500 EUR TVAC.

⇒ Personnes concernées : [B.B.] et [C.V.].

Objet du contentieux : mesures de réparation sollicitées par la commune suite à la commission d'une infraction urbanistique par [B.B.] et [C.V.] portant sur le dépôt de véhicules usagés et de déchets divers sur leur terrain sans permis d'urbanisme.

Etat d'avancement : [B.B.] et [C.V.] sont poursuivis devant le tribunal correctionnel. Ils ont remis le terrain en état. L'audience devant ce tribunal est fixée au 11 décembre 2023.

Frais encourus : affaire prise en charge par l'assurance protection juridique de la commune.

⇒ Personnes concernées : [G.D.].

Objet du contentieux : action de [G.D.] contre la commune devant le tribunal de première instance de Namur pour l'échange de son permis de conduire étranger contre un permis de conduire belge.

Etat d'avancement : Par un jugement du 8 février 2023, ce tribunal a ordonné à la commune de procéder à l'échange de permis de conduire. Cet échange a été réalisé. Cependant, dans la mesure où la compétence de produire des permis de conduire est une compétence fédérale, l'Etat belge (SPF Mobilité) a décidé d'introduire une procédure en tierce opposition ce 25 octobre 2023 devant ce tribunal pour contester ce jugement. Ce faisant, une nouvelle audience devant ce tribunal est fixée au 8 novembre 2023.

Frais encourus : affaire prise en charge par l'assurance protection juridique de la commune.

⇒ Personne concernée : [S.D.].

Objet du contentieux : [S.D.] dit avoir chuté à vélo en roulant sur une voirie. [S.D.] demande des dommages et intérêts à la commune, en estimant que cette voirie n'était pas dans un état correct.

Etat d'avancement : Par un jugement du 1er juin 2023, le tribunal de police de Namur a rejeté la demande de [S.D.], en estimant que les faits qu'elle invoque ne sont pas établis. Le 25 juillet 2023, [S.D.] a fait appel de ce jugement, devant le tribunal de première instance de Namur. L'audience devant ce tribunal est fixée au 15 avril 2024.

Frais encourus : affaire prise en charge par l'assurance protection juridique de la commune.

⇒ Personne concernée : [M.L.].

Objet du contentieux : [M.L.] estime que la commune n'a pas respecté certaines de ses données personnelles. De ce fait, il a introduit une plainte contre la commune auprès de l'Autorité de protection des données.

Etat d'avancement : dossier juridique en cours devant l'Autorité de protection des données. La date à laquelle l'Autorité de protection des données prendra sa décision dans cette affaire n'est pas connue.

Frais encourus : affaire traitée par le service juridique de la commune.

⇒ Personnes concernées : les 10 communes formant la zone de secours N.A.G.E. - dont Eghezée contre l'Etat belge.

Objet du contentieux : action de ces 10 communes contre l'Etat belge, pour obtenir de l'Etat le remboursement des surcoûts qu'elles ont dû - et doivent toujours - supporter suite à la réforme des zones de secours et la création de la Zone N.A.G.E. en 2015.

Etat d'avancement : Par un jugement du 8 septembre 2021, le tribunal de première instance de Namur a condamné l'Etat à adopter un arrêté royal nécessaire à la fixation du ratio relatif à la contribution financière de l'Etat et des communes dans la zone de secours N.A.G.E. Le 15 novembre 2021, l'Etat a interjeté appel de ce jugement auprès de la Cour d'appel de Liège. Ce dossier est en cours d'instruction par cette Cour d'appel.

Le 27 juin 2022, l'Etat a adopté un arrêté royal en vue d'exécuter le jugement du 8 septembre 2021. Cet arrêté royal a été confirmé par une loi le 21 décembre 2022. Ces deux textes ne répondent pas aux attentes des communes. Ce faisant, les communes ont dû également introduire un recours en annulation contre cette loi auprès de la Cour constitutionnelle le 7 juin 2023. Ce dossier est également en cours d'instruction par la Cour constitutionnelle.

Frais encourus (à ce stade) : 3.300 EUR (les frais totaux étant divisés entre les 10 communes).

⇒ Personnes concernées : [J.J.] – Société [S.].

Objet du contentieux : recours de [J.J.] et la S.R.L. [S.] auprès du Conseil d'Etat contre une décision du collège communal du 26 avril 2021 octroyant un permis d'urbanisme à la société [D.] pour l'abattage d'arbres.

Etat d'avancement : dossier juridique en cours d'instruction auprès du Conseil d'Etat. La date d'audience au Conseil d'Etat n'est pas encore connue, ni la date à laquelle le Conseil d'Etat rendra sa décision.

Frais encourus : frais totaux estimés à 3.000 EUR TVAC.

⇒ Personnes concernées : [H.R.] et [R.N.]

Objet du contentieux : recours de [H.R.] et [R.N.] auprès du Conseil d'Etat. Ils demandent l'annulation d'une décision du collège communal du 13 avril 2022 octroyant un permis d'urbanisme pour la transformation d'une habitation en 2 logements, la démolition d'un bâtiment et la reconstruction d'un rez commercial et de deux logements, ainsi que la réaffectation d'un hangar de stockage sur une parcelle.

Etat d'avancement : dossier juridique en cours d'instruction auprès du Conseil d'Etat. La date d'audience au Conseil d'Etat n'est pas encore connue, ni la date à laquelle le Conseil d'Etat rendra sa décision.

Frais encourus : frais totaux estimés à 3.500 EUR TVAC.

⇒ Personnes concernées : la commune contre le Gouvernement wallon

Objet du contentieux : recours de la commune auprès du Conseil d'Etat, demandant l'annulation d'une décision du Gouvernement wallon du 7 novembre 2022 autorisant la demande de la société [Z.] de modifier le tracé d'un sentier, de le supprimer en partie et de créer une voirie.

Etat d'avancement : dossier juridique en cours d'instruction auprès du Conseil d'Etat. La date d'audience au Conseil d'Etat n'est pas encore connue, ni la date à laquelle le Conseil d'Etat rendra sa décision.

Frais encourus (à ce stade) : 4.300 EUR TVAC.

⇒ Personnes concernées : société [Z.] contre le Gouvernement wallon - intervention de la commune

Objet du contentieux : la commune a refusé un permis d'urbanisme de constructions groupées à la société [Z.]. La société [Z.] a introduit un recours au Gouvernement wallon contre cette décision de refus. Statuant sur ce recours, le Gouvernement wallon a également refusé ce permis. La société [Z.] a alors

introduit un recours auprès du Conseil d'Etat, en demandant l'annulation de cette décision de refus du Gouvernement wallon. La commune a fait intervention dans cette procédure au Conseil d'Etat pour soutenir le Gouvernement wallon et suivre ce dossier.

Etat d'avancement : dossier juridique en cours d'instruction auprès du Conseil d'Etat. La date d'audience au Conseil d'Etat n'est pas encore connue, ni la date à laquelle le Conseil d'Etat rendra sa décision.

Frais encourus : frais totaux estimés à 4.000 EUR TVAC.

⇒ Personnes concernées : [V.A.] et [I.P.].

Objet du contentieux : action de [V.A.] et [I.P.] introduite contre la commune devant le tribunal de première instance de Namur en 2018. Ces derniers demandent des dommages et intérêts à la commune, en l'estimant responsable de dégâts dans leur maison, qu'ils imputent à du charroi passant à côté cette maison.

Etat d'avancement : Pour l'éclairer sur le litige, le tribunal a désigné un expert judiciaire chargé de prochainement rendre un rapport sur les causes du sinistre invoqué par [V.A.] et [I.P.]. La date de l'audience devant ce tribunal n'est pas encore fixée.

Frais encourus : affaire prise en charge par l'assurance protection juridique de la commune.

#### **Dossiers contentieux clôturés :** (au 03 novembre 2023)

⇒ Personnes concernées : la commune contre le Gouvernement wallon.

Objet du contentieux : recours de la commune auprès du Conseil d'Etat, demandant l'annulation d'une décision du Gouvernement wallon du 23 décembre 2021 octroyant à la société [E.] un permis unique pour la construction et l'exploitation d'un parc de six éoliennes route de Gembloux, à l'ouest des villages d'Aische-en-Refail et Liernu.

Etat d'avancement : Par un arrêt du 27 septembre 2023, le Conseil d'Etat a rejeté ce recours de la commune. Ce permis octroyé par le Gouvernement wallon à la société [E.] est définitivement confirmé.

Frais encourus (à ce stade) : 11.900 EUR TVAC.

⇒ Personne concernée : [A.C.].

Objet du contentieux : [A.C.] contestait 3 amendes administratives communales qui lui ont été infligées par le fonctionnaire sanctionnateur provincial (agissant dans le cadre d'un partenariat entre la province de Namur et la commune) suite à la survenance de 3 vols dans un commerce.

Etat d'avancement : Par un jugement du 16 novembre 2022, le tribunal de police de Namur a annulé ces 3 amendes administratives communales.

Frais encourus : affaire prise en charge par l'assurance protection juridique de la commune.

⇒ Personnes concernées : [G.M.] et [D.H.].

Objet du contentieux : action de [G.M.] et [D.H.] contre la commune, par laquelle ils demandaient la suppression d'un coussin berlinois devant leur habitation, ainsi que des dommages et intérêts.

Etat d'avancement : Par un arrêt du 13 décembre 2022, la Cour d'appel de Liège a rejeté la demande de [G.M.] et [D.H.].

Frais encourus : affaire prise en charge par l'assurance protection juridique de la commune.

⇒ Personnes concernées : [A.P.] et [A.D.].

Objet du contentieux : recours de [A.P.] et [A.D.] auprès du Conseil d'Etat. Ils demandaient l'annulation d'une décision du collège communal du 14 juin 2021 octroyant un permis d'urbanisme pour la construction d'une maison unifamiliale.

Etat d'avancement : Le 5 janvier 2022, le collège communal a décidé de retirer cette décision du 14 juin 2021 octroyant le permis d'urbanisme attaqué, en le remplaçant par un nouveau permis d'urbanisme, avec une implantation légèrement modifiée pour la construction de cette maison. Par un arrêt du 16 novembre 2022, le Conseil d'Etat a déclaré ce recours sans objet, la décision du 14 juin 2021 ayant été supprimée.

Frais encourus : affaire prise en charge par l'assurance protection juridique de la commune.

### **1.3. CONVENTIONS**

- Suivi et mise pour approbation de diverses conventions de location (Centre sportif, Centre culturel, ...).
- Révision de la convention pour la location de la cour du Collège Abbé Noel afin d'y organiser un parking lors du marché dominical.
- Création d'une convention pour la gestion de la salle communale des Boscailles au profit de l'asbl « Li fiesse aus Boscailles ».
- Création d'une convention de mise à disposition de deux locaux du hangar 00 situés route de Ramillies, 12 à 5310 Eghezée au profit du CPAS

### **1.4. ASSURANCES**

Pour l'année 2023 :

- Ethias couvre le lot « Assurance accidents du travail », le lot « Assurances automobiles » ainsi que le lot « Assurance dommages matériels – Incendie ».
- Axa couvre le lot « Assurance responsabilité civile et protection juridique »

15 dossiers de sinistres « responsabilité civile et protection juridique », 0 sinistre « incendie », 2 sinistres « automobiles » et 34 sinistres « accidents corporels » (écoles, stages, accident du travail etc...) ont été traités du 1er janvier au 1er novembre 2023.

### **1.5. AUTORISATIONS DU BOURGMESTRE**

Du 1<sup>er</sup> Janvier 2022 au 31 décembre 2022 :

- Autorisations : 150
- Nombre de refus/non autorisé/annulé : 2
- Nombre de déclarations d'activité reçues à titre privé : 140

Du 1<sup>er</sup> Janvier 2023 au 15 novembre 2023 :

- Autorisations : 181
- Nombre de refus/non autorisé/annulé : 2
- Nombre de déclarations d'activité reçues à titre privé : 112

## **1.6. ARRETES DE POLICE**

Le 10 novembre 2023 ; 437 arrêtés de police avaient été délivrés tous domaines confondus.  
Voici comment ils pourraient être classés :

- 27 autorisations conteneurs/échafaudages, dont 3 prolongations et 1 refus,
- 11 autorisations pour marches ADEPS/autres marches,
- 32 arrêtés de police pour les « cas particuliers » (= dérogations à l'utilisation de la voirie publique),
- 1 autorisation chapiteau hors braderie,
- 2 arrêtés pour course de voitures (rallye de Wallonie),
- 55 arrêtés aux différentes mesures particulières de circulation pour des festivités,
- 5 arrêtés pour marche/jogging/corrida,
- 66 arrêtés de mesures particulières de stationnement,
- 309 arrêtés de travaux (toutes interventions et mesures de circulation confondues),
- 7 délivrances d'autorisation d'emplacements forains.

## **1.7. SERVICE INTERNE DE PREVENTION ET DE PROTECTION AU TRAVAIL (SIPPT)**

Les missions principales du SIPPT sont :

- Participer à l'enquête sur les accidents du travail ;
- Participer aux analyses des risques ;
- Conseiller sur l'organisation des postes de travail, équipements de travail, produits dangereux, éléments de l'organisation du travail... ;
- Conseiller sur l'hygiène des lieux de travail ;
- Conseiller sur la rédaction des instructions : équipements de protection collective (EPC), équipements de protection individuelle (EPI), incendie, équipements, produits dangereux ;
- Conseiller sur la formation des travailleurs ;
- Exécuter des visites des lieux de travail ;
- Examiner les postes de travail ;
- Effectuer les recherches utiles et se tenir informé ;
- Procéder à des analyses et des contrôles ;
- ...

En 2023, les principales réalisations relatives au Bien-être au travail ont été :

- Application de la procédure des trois feux verts en collaboration avec le service Marchés publics ;
- Interprétations et pistes de réflexion suite à l'enquête psychosociale réalisée fin 2022 ;
- Avis et collaboration à la mise en conformité de différents bâtiments : cabine haute tension, salles communales, centre culturel, crèches, écoles, clochers des églises ;
- Analyses des risques et propositions : ergonomie poste de travail sur écran, articles 60, installations basse tension, livraison de repas, employé épicerie sociale ;
- Formations : BA4-BA5 (attestation de compétence pour intervention près de/sur des installations électriques), ouvriers espaces verts, sécurité de base pour les chantiers de voirie, SLCI (service de lutte contre l'incendie), secourisme, accueil des nouveaux agents ;
- Gestion des produits dangereux du département infrastructures et logistiques ;
- Inventaire amiante des bâtiments ;
- Mise en place des exercices d'évacuation incendie dans les écoles et les bâtiments de l'administration et du CPAS.

## 2. SECOURS

### 2.1. SERVICE D'INCENDIE – ZONE DE SECOURS NAGE

#### 2.1.1. Siège et coordonnées de la zone de secours NAGE

chaussée de Liège 55

5100 JAMBES

☎ (081)325 200

☎ (081)325 201

✉ [info@zone-nage.be](mailto:info@zone-nage.be)

#### 2.1.2. Coordonnées du poste de secours d'Eghezée

chaussée de Namur 28

5310 EGHEZEE

☎ (081)325 200 (administratif) / (081)325 239 (direct)

✉ [patrick.piette@zone-nage.be](mailto:patrick.piette@zone-nage.be)

☎ **APPEL URGENT : 112**

#### 2.1.3. Gestion administrative et opérationnelle de la zone NAGE

La zone de secours couvre 10 communes : Assesse, Andenne, Eghezée, Fernelemont, Gembloux, Gesves, La Bruyère, Namur, Ohey et Profondeville.

Elle comporte 4 centres de secours situés à : Andenne, Eghezée, Gembloux et Namur.

La zone est administrée par un conseil de zone et un collège de zone.

Le conseil est composé de l'ensemble des bourgmestres de la zone, et est présidé par Monsieur Maxime PREVOT.

Le collège est composé des bourgmestres des communes sur le territoire desquelles sont installés les postes de secours, et d'un bourgmestre d'une des autres communes, selon une tournante. Il est également présidé par Monsieur Maxime PREVOT.

La zone est dirigée par un colonel de zone, Monsieur Pierre BOCCA, responsable de la direction, de l'organisation et de la gestion ainsi que de la répartition des tâches au sein de la zone. Le colonel de zone exerce ces compétences sous l'autorité du collège.

La commission technique est composée des officiers responsables des postes de la zone et présidée par le colonel de zone.

#### 2.1.4. Service de la Sécurité civile et de l'Environnement (Province de Namur)

Direction :

place Saint-Aubain 2

5000 NAMUR

☎ (081)256 868

Permanence de garde :

5<sup>ème</sup> colonne mobile

rue Vincent Bonnechère 30

4367 CRISNEE (Kémexhe)

☎ (04)257 66 00

☎ Permanence (0475)773 424

## **2.2. ZONE DE POLICE ORNEAU-MEHAIGNE**

### **2.2.1. Coordonnées des commissariats de la zone de police Orneau-Mehaigne**

Commissariat central  
chaussée de Tirlemont 105  
5030 GEMBLOUX (Sauvenière)  
☎ (081) 620 540  
📠 (081)620 541

Police d'Eghezée  
route de Ramillies 12  
5310 EGHEZEE  
☎ (081) 620 570  
📠 (081) 620 571

Police de La Bruyère  
place communale  
5080 RHISNES  
☎ (081) 620 590  
📠 (081) 620 591

### **2.2.2. Gestion administrative et opérationnelle de la zone Orneau-Mehaigne**

La zone de police Orneau-Mehaigne regroupe les communes de Gembloux, Eghezée et La Bruyère.

Elle est administrée par un conseil et un collège de police et commandée par un Chef de Corps.

⇒ Le conseil de police

Il est présidé par Monsieur Benoît DISPA, Député-Bourgmestre de Gembloux.

Sur la base des chiffres de population des 3 communes au 1<sup>er</sup> janvier 2018 (année des élections), le nombre de membres que compte chaque conseil communal au sein du conseil de police s'élève à 10, 6 et 3, respectivement pour Gembloux, Eghezée et La Bruyère.

Les six membres du conseil communal d'Eghezée qui ont été élus au conseil de police sont :

- Monsieur Alain CATINUS,
- Monsieur Vincent DUJARDIN,
- Madame Joséphine GOFFIN,
- Monsieur Thierry JACQUEMIN,
- Monsieur Frédéric ROUXHET,
- Monsieur Gilbert VAN DEN BROUCKE.

⇒ Le collège de police

Le collège de police est quant à lui composé des bourgmestres des 3 communes qui composent la zone :

- Monsieur Benoît DISPA, Député-Bourgmestre de Gembloux,
- Monsieur Rudy DELHAISE, Bourgmestre d'Eghezée,
- Monsieur Yves DEPAS, Bourgmestre de La Bruyère.

Il est également présidé par Monsieur Benoît DISPA.

⇒ Chef de Corps

La zone de Police Orneau-Mehaigne est commandée par Monsieur Christophe ROMBOUX, Commissaire divisionnaire.

### 3. INFORMATION ET COMMUNICATION

Le service Information et Communication regroupe deux pôles complémentaires :

- un pôle axé sur le contenu de l'information et sa mise en forme,
- un pôle axé sur les moyens techniques mis en œuvre pour la diffusion de l'information.

Plus concrètement, les missions de l'agent chargé de la communication sont :

- la réalisation du trimestriel Eghezée & Vous et de l'annuaire Eghezée Infos,
- la gestion du site Internet [www.eghezee.be](http://www.eghezee.be),
- la gestion des réseaux sociaux,
- diverses réalisations graphiques,
- la gestion de l'accueil du citoyen,
- la communication de crise (D5).

Les réalisations de 2023 :

- Création d'un plan de communication pour la relance économique,
- Création d'un plan de communication pour la plateforme bénévolat,
- 4 revues de 20 pages,
- 1 revue de 24 pages,
- 1 revue de 28 pages,
- 1 revue supplémentaire de 20 pages dans le cadre de l'ODR :
  - o mise en page réalisée en externe,
  - o conception des textes par la Fédération rurale de Wallonie (FRW),
  - o correction de la mise en page et des textes par le service,
  - o fourniture et réalisation de la charte graphique pour le prestataire externe,
- 1 annuaire d'informations de 32 pages,
- 65 créations graphiques (affiches, visuels, flyers) créés pour les services de la Commune, du CPAS, la Zone de police (promotion des actions sur notre territoire) et pour les associations (nécessaire à l'ajout d'événement dans l'agenda du site et dans le hall d'accueil lorsqu'elles ne sont pas en mesure d'en fournir),
- 1 371 éléments modifiés ou créés sur [www.eghezee.be](http://www.eghezee.be) (actualités, annuaire, fichiers, pages),
- 20 posts LinkedIn (liés au recrutement essentiellement mais aussi au bénévolat),
- Plus de 300 posts Facebook et Instagram.

En parallèle, les missions du service informatique, qui apporte un support technique à la communication, sont les suivantes :

- gestion du hardware et du software,
- gestion technique du site Internet [www.eghezee.be](http://www.eghezee.be),
- mise en place des solutions TIC correspondant aux besoins de l'administration,
- gestion des PC et du réseau,
- assistance informatique aux services communaux,

- élaboration des cahiers des charges relatifs aux produits informatiques,
- gestion de la téléphonie,
- finalisation de la réalisation des produits imprimés et transmission aux imprimeurs (envois FTP, corrections informatiques...),
- collaboration à l'élaboration des cahiers des charges relatifs aux produits imprimés (revues, annuaires, publicités...).

Afin d'effectuer ces tâches, la commune compte un agent informaticien et un agent en charge de la communication. Ce dernier n'est pas affecté à 100% au service mais également aux affaires économiques (ambulants) et au sport.

## **CHAPITRE 9**

# **LES SERVICES SPECIFIQUES**



# 1. AFFAIRES ECONOMIQUES

Le service des affaires économiques est actif dans trois grands domaines :

- le commerce,
- le tourisme,
- la solidarité internationale.

Il est composé d'un agent administratif en charge du commerce local, des forains, du tourisme et de la solidarité internationale.

Le commerce ambulant est géré par l'agent administratif en charge de la communication et des sports.

Toutes les coordonnées et informations relatives aux affaires économiques sont accessibles en suivant ce lien : <https://www.eghezee.be/votre-commune/services-communaux/affaires-economiques>.

## 1.1. COMMERCE

### 1.1.1. Commerce local

L'administration communale répertorie les commerçants, indépendants, producteurs locaux ou artisans présents sur le territoire de la commune.

Par ses actions, l'administration veut apporter un support aux commerçants afin de dynamiser l'activité économique de la commune.

En 2023, les actions principales ont été :

- la mise à jour continue de la liste de recensement des commerçants et plus particulièrement des artisans et producteurs locaux,
- la coordination de la braderie,
- la mise en place de rencontres et collaborations diverses avec l'Entente des commerçants et les commerçants eux-mêmes (interventions personnalisées, ...),
- l'organisation d'une relance économique « Eghezée vous soutient » pour un montant de 250.000 € (distribution de bons à la population en fonction de la composition des ménages avec utilisation des bons chez les commerçants inscrits),
- l'organisation de webinaires à destination des commerçants et artisans (en moyenne 1 toutes les deux semaines) et couvrant des sujets susceptibles de les aider à développer, protéger ou promouvoir leur activité, tels que :
  - o « Les réseaux sociaux les plus attractifs et prometteurs du moment »,
  - o « Comment créer un site Internet »,
  - o « L'e-commerce : les bases »,
  - o « L'e-commerce : avancé »,
  - o « Les paiements électroniques et via smartphone »,
  - o « La vente en B2B »,
  - o ...,
- la sensibilisation au Week-end du Client,
- la sensibilisation au salon de l'Artisanat,

- une campagne de sensibilisation à destination des artisans afin qu'ils soient reconnus par SPF Economie, P.M.E, et reçoivent le label « Certifié Artisan »,
- la gestion et la coordination des illuminations de Noël et du placement des sapins de Noël dans les villages de l'entité,
- la coordination du fleurissement du centre d'Eghezée avec le service Espaces verts.

### **1.1.2. Commerce ambulant**

Le commerce ambulant concerne principalement le marché dominical et l'exercice d'activités ambulantes sur le domaine public et sur le domaine privé.

Cette année, les actions du service couvrent :

- le traitement de 12 dossiers portés à l'ordre du jour du collège communal (cessions, cessations, suspensions, attributions, retraits, diminutions, extensions),
- le traitement de 10 candidatures pour un emplacement fixe,
- le traitement de 22 demandes d'inscription comme volant,
- la préparation et le suivi de 52 marchés dominicaux,
- la délivrance de 64 cartes « volant »,
- la délivrance de 3 autorisations d'exercice d'activités ambulantes sur le domaine public ou sur le domaine privé.

### **1.1.3. Forains**

En début d'année, la commune informe les forains des fêtes et événements qui auront lieu sur le territoire afin qu'ils puissent, s'ils le désirent, se porter candidats à y participer.

Dans ce cas, une autorisation du bourgmestre est nécessaire.

## **1.2. TOURISME**

En matière de tourisme, l'administration vise à recenser et apporter un support pour promouvoir les activités touristiques qui s'organisent dans la commune.

Afin de progresser vers cet objectif, la commune a pris diverses actions :

- Relais des nouveautés et des festivités organisées sur l'entité d'Eghezée ainsi que la réalisation d'un éductour pour l'ASBL Maison du Tourisme « Explore Meuse », qui induit de multiples collaborations et interactions en termes de recensement, de créations de produits, de promotion, ou encore de participation à des journées professionnelles,
- Participation à l'élaboration du tracé sur Eghezée du projet Explore Meuse « De gare en Gare »,
- Groupe de travail pour la réalisation du dossier de candidature de l'ASBL GAL Meuse@Campagnes à la Région wallonne afin qu'elle continue ses actions qui favorisent les contacts et interactions avec les acteurs du secteur du tourisme, les producteurs locaux, ...,
- Réimpression des fiches balades visant à faire découvrir les villages de l'entité,
- Campagne de sensibilisation à destination des hébergements touristiques afin qu'ils se fassent connaître auprès du Commissariat général du tourisme et obtiennent une reconnaissance officielle d'hébergement touristique,
- Clôture du projet de recensement du « Petit Patrimoine Populaire » : chapelles, anciennes bornes, ..., sur le village d'Aische-en-Refail, en collaboration avec la CNL et l'Asbl Sillage,

- Contacts divers dans le cadre du projet de création d'une balade Totémus,
- Collaborations diverses avec la Province de Namur dans le cadre du « Réseau Points-nœuds »,
- Poursuite de la collaboration avec la Commission Nature et Loisirs du Centre culturel Ecrin,
- Rencontre avec les services Tourisme des communes de La Bruyère et Fernelmont pour la mise sur pied de promotions et de valorisation communes de nos territoires touristiques,
- Réunions et collaborations diverses pour la future implémentation d'un mémoriel Zaman à Branchon,
- Participation au groupe de travail « Sentiers » du PCDR,
- Organisation de 2 formations sur l'inventaire du patrimoine religieux des églises d'Eghezée, à destination des fabriques d'église.

### **1.3. SOLIDARITE INTERNATIONALE**

Soucieuse d'apporter son soutien au secteur associatif, la commune d'Eghezée s'implique dans divers projets de solidarité internationale.

Cette année, elle a par exemple octroyé un subside destiné à réhabiliter un orphelinat, à créer une bibliothèque et à aménager une cantine dans le village d'Assahoun au Togo.

Les coordonnées du service de la solidarité internationale sont disponibles via ce lien :

<https://www.eghezee.be/votre-commune/services-communaux/solidarite-internationale/solidarite-internationale>

## **2. LOISIRS**

### **2.1. SPORTS**

Au sein des services spécifiques, les missions du service Sports sont les suivantes :

- la gestion des subventions annuelles aux clubs sportifs,
- la gestion des demandes de subventions des clubs sportifs,
- l'organisation de la Fête du sport.

En 2023, cela représente :

- 21 dossiers portés à l'ordre du jour du collège communal,
- 9 dossiers portés à l'ordre du jour du conseil communal,
- L'organisation de la Fête du sport 2023.

Ces tâches sont assurées par un agent administratif (même agent que pour la communication et les ambulants).

Les coordonnées de contact et horaires du service sont accessibles en suivant ce lien :

<https://www.eghezee.be/votre-commune/services-communaux/sport>.

## **2.2. BIBLIOTHEQUE COMMUNALE**

### **2.2.1. Services et missions**

#### **2.2.1.1. Prêts de livres**

La bibliothèque, par le service de prêts de livres, remplit sa mission de promotion de la lecture publique en permettant l'accès des collections au public.

⇒ Fonds propre :

Le catalogue de la bibliothèque propose au public près de 20 000 références de livres disponibles à l'emprunt. Il s'agit du fonds propre.

⇒ Emprunts à l'opérateur d'appui :

La bibliothèque emprunte également des livres à la Bibliothèque Centrale, opérateur d'appui, pour compléter ses collections, notamment des séries de mangas et des livres en gros caractères pour les personnes ayant des problèmes de vue. Elle complète également ses suggestions aux enseignants en empruntant des livres sur des thématiques spécifiques pour les enseignants qui en font la demande. Cette aide de l'opérateur d'appui permet de conserver le budget pour les acquisitions du fonds propre qui seront empruntées durant plusieurs années.

#### **2.2.1.2. Animations et visites de groupes**

Par les animations qu'elle réalise, la bibliothèque remplit sa mission de sensibilisation à la lecture en touchant un public qui ne vient peut-être pas à la bibliothèque :

- Participation à la journée « Place aux enfants » : accueil de deux enfants,
- Participation au festival « Petite enfance » organisé par Ecrin,
- Animations dans les crèches : 14 animations dans 14 crèches, pour des groupes de 7 à 14 enfants,
- Animations dans les écoles : 2 animations en classes maternelles, pour des groupes de 15 à 20 enfants,
- Visites régulières de groupes scolaires : 4 enseignants des écoles environnantes emmènent régulièrement leurs élèves à la bibliothèque pour qu'ils puissent emprunter des livres,
- Visites de groupes scolaires : depuis le début de l'année, il y a eu trois visites de classes primaires.

De nombreuses demandes de visites de groupes scolaires ont été reportées à début 2024.

En effet, un nouveau bâtiment est en cours d'aménagement afin de permettre un accueil des groupes dans de meilleures conditions. Il sera opérationnel en début d'année 2024.

#### **2.2.1.3. Prêts de livres pour les enseignants**

Plusieurs formules de prêts de livres sont disponibles :

- les enseignants choisissent des livres à la bibliothèque pour des activités de lecture avec les élèves ;

- les enseignants demandent des livres en exemplaires multiples pour des lectures scolaires dans le cadre des cours ; ce service est proposé grâce à l'aide de la Bibliothèque centrale ;
- Les enseignants demandent des livres sur des thématiques précises pour des activités avec les élèves ou pour préparer leurs cours (thèmes sur l'histoire, la nature, ... activités de lecture de parrainage ...).

#### **2.2.1.4. Horaire**

Horaire actuel : - Mercredi : 14h-18h

- Jeudi : 9h-12h et 13h-16h

- Samedi : 9h-12h

toute l'année y compris durant les congés scolaires.

La bibliothèque est donc ouverte au public 13h/semaine (ou 52h/mois).

L'horaire actuel et permet de garantir un horaire fiable sur la durée sans fermeture inopinée. Il permet également de concilier l'accueil des usagers dans de bonnes conditions (disponibilité, conseil...) et le travail indispensable qui doit se faire à « bureaux fermés » :

- sélection, préparation et encodage des livres,
- préparation des animations, accueil de groupes,
- déplacement dans les écoles pour des activités de sensibilisation à la lecture,
- gestion administrative de la bibliothèque.

#### **2.2.1.5. Personnel de la bibliothèque**

L'équipe de la bibliothèque est constituée de 3 personnes. Une bénévole aide à raison de 3 à 4 heures par semaine.

### **2.2.2. Evolution de la fréquentation**

En 2019, nous avons compté « environ » 1.000 lecteurs inscrits et fréquentant la bibliothèque. « Environ », car les inscriptions se font par famille, et non individuellement. Elles ne mentionnent pas non plus le nombre de personnes par famille empruntant des livres.

En novembre 2023, 1.134 lecteurs sont inscrits.

#### **2.2.2.1. Nouvelles inscriptions**

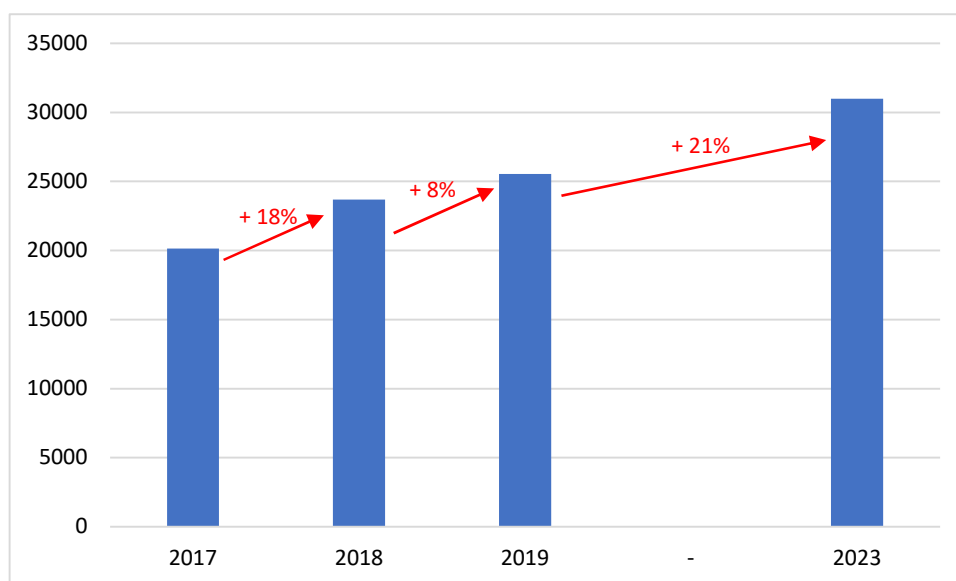
2018 : 142 inscriptions

2019 : 160 inscriptions (+13% par rapport à 2018)

2023 : de janvier à octobre, 278 inscriptions.

En 2020 et 2021, pas de nouvelles inscriptions en raison de la crise du Covid. En 2022, toutes les inscriptions ont dû être réencodées pour respecter le RGPD : les données de 2022 ne sont donc pas fiables pour calculer le nombre de nouvelles inscriptions.

### 2.2.2.2. Evolution du nombre de prêts



En 2020 et 2021, les données sont faussées en raison de la crise du Covid. En 2022, elles sont insuffisantes.

Le chiffre présenté pour l'ensemble de 2023 est une prévision calculée au prorata des emprunts comptabilisés de janvier à octobre (25.779 prêts sur 10 mois => 31.000 prêts estimés au total).

### 2.2.2.3. Répartition des emprunts selon les sections jeunesse et adultes

La répartition des emprunts entre les catégories adultes et jeunesse restait similaire en 2018 et 2019 : 60% de livres empruntés dans les rayons jeunesse, et 40% dans les rayons adultes.

En 2023, la répartition a évolué en faveur d'une augmentation des emprunts de livres jeunesse de 10% (=> 70% jeunesse pour 30% adultes).

Dans un contexte où de nombreux spécialistes des neurosciences et de la petite enfance alertent sur les dangers des écrans, la bibliothèque a un rôle majeur à jouer. L'augmentation de la fréquentation de la bibliothèque par et pour les jeunes est un signe encourageant.

### 2.2.3. Budget et acquisitions

La bibliothèque dispose d'un budget annuel de 15000 € pour l'acquisition de livres :

- nouvelles parutions de l'année en cours,
- livres parus précédemment qui présentent un intérêt pour le fonds,
- remplacement des livres abîmés.

Depuis août 2021 et jusqu'en 2025, la bibliothèque a rejoint le marché de la FWB et ne passe plus de marchés directement auprès des fournisseurs. Plus précisément, il s'agit de l'accord cadre 2021-2025 de fournitures de livres et autres ressources du Ministère de la Communauté française agissant en qualité de centrale d'achats.

### 2.3. FETES LOCALES

|                      |                                                                               |
|----------------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| Eghezée              | Weekend avant les Jeux Intervillages                                          |
| Aische-en-Refail     | Pentecôte<br>1 <sup>er</sup> dimanche de septembre                            |
| Bolinne              | 4 <sup>ème</sup> dimanche de juillet                                          |
| Boneffe              | 2 <sup>ème</sup> dimanche d'août ou dimanche suivant le 15 août               |
| Branchon             | Dimanche suivant St Pierre et Paul ou 1 <sup>er</sup> dimanche de juillet     |
| Dhuy                 | 1 <sup>er</sup> dimanche d'octobre                                            |
| Les Boscailles       | 5 <sup>ème</sup> dimanche de juillet ou 1 <sup>er</sup> dimanche d'août       |
| Hanret               | 3 <sup>ème</sup> dimanche de mai<br>1 <sup>er</sup> dimanche d'octobre        |
| Leuze                | Pentecôte<br>2 <sup>ème</sup> dimanche de septembre                           |
| Liernu               | 1 <sup>er</sup> dimanche de mai<br>Dimanche suivant la St Lambert             |
| Longchamps           | Du 29 juillet au 1 <sup>er</sup> août                                         |
| Mehaigne             | 2 <sup>ème</sup> dimanche de mai<br>Dernier dimanche de septembre             |
| Noville-sur-Mehaigne | 20 août ou le dimanche suivant lorsque le 20 août tombe en dehors du dimanche |
| Saint-Germain        | 2 <sup>ème</sup> dimanche de juillet<br>3 <sup>ème</sup> dimanche d'octobre   |
| Taviers              | Dimanche de la Trinité                                                        |
| Upigny               | Néant                                                                         |
| Warêt-la-Chaussée    | Dernier dimanche d'août                                                       |



## **CHAPITRE 10**

### **SOCIAL**



## 1. AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

L'ALE d'Eghezée est une ASBL qui a pour mission, en collaboration avec le Forem, de mettre en relation des demandeurs d'emploi et des utilisateurs, en vue de réaliser certaines activités.

Le détail des services, ainsi que les coordonnées complètes de l'ALE sont accessibles en suivant ce lien : <https://www.eghezee.be/votre-commune/social/ale>.

## 2. LA JOIE DU FOYER

Depuis 1923, la Joie du Foyer gère des logements publics. Agréée par la Société Wallonne du Logement, elle compte aujourd'hui un patrimoine de 1.098 logements (appartements et maisons unifamiliales), répartis dans les communes-partenaires d'Eghezée, La Bruyère et Namur.

Le détail des services, ainsi que les coordonnées complètes de la Joie du Foyer sont accessibles en suivant ce lien : <https://www.eghezee.be/votre-commune/social/joie-du-foyer>.

## 3. AGENCE IMMOBILIERE SOCIALE

De manière générale, la mission des agences immobilières sociales est « de favoriser la mise à disposition d'immeubles issus tant du parc privé que public qui répondent aux normes minimales de salubrité, en vue de répondre à la demande sans cesse croissante, de logements de qualité ». Les agences immobilières sociales (AIS) sont des organismes à finalité sociale agissant comme intermédiaires entre les propriétaires et les candidats-locataires ayant des revenus précaires et modestes qui sont à la recherche d'un logement.

L'objectif principal des AIS est de (ré)introduire des logements salubres dans le circuit locatif au bénéfice des ménages à revenus modestes.

A Eghezée, c'est l'Agence « Un toit pour tous », basée à Andenne, qui est présente. Elle gère des biens publics et privés.

Le détail des services, ainsi que les coordonnées complètes de « Un toit pour tous » sont accessibles en suivant ce lien : <https://www.eghezee.be/votre-commune/social/agence-immobiliere-sociale>.

## 4. CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Le Centre public d'aide sociale est le bras social de la commune. Il reçoit la mission fondamentale, par la loi, d'octroyer l'aide sociale due par la collectivité aux familles et aux personnes. Le but est de garantir à chacun de vivre dans des conditions respectueuses de la dignité humaine.

Cela se traduit par différents services proposés, tels que la médiation de dettes, l'insertion socio-professionnelle, les services de maintien à domicile, une aide juridique, ...

Le CPAS est également le point de contact « Handicontact » pour les personnes en situation de handicap pour l'entité d'Eghezée.

Le détail des services, coordonnées et permanences du Centre public d'aide sociale est accessible sur le site du CPAS : <https://www.cpaseghezee.be/>.

Tout comme la commune, le CPAS dispose d'un organe décisionnel, appelé le conseil de l'action sociale, dont les missions sont par exemple : de définir une déclaration de politique sociale qui servira de ligne directrice des actions du CPAS, d'arrêter le budget, les modifications budgétaires et les comptes, de statuer sur les demandes d'aides sociales sollicitées par les habitants et présentées par les assistants sociaux, ...

Les membres du conseil de l'action sociale sont élus par les conseillers communaux à la suite des élections communales.

Président : Monsieur Michel DUBUISSON

Conseillers du CPAS :

Madame Nathalie BELLE-DUCHENE

Madame Caroline BOUCHAT

Madame Carole CATINUS

Monsieur Robert DORMAL

Monsieur Paul GOFFIN

Madame Audrey PARIS

Monsieur Frédéric ROUXHET

Monsieur Michel SCHLEYPEN

Monsieur Olivier STREEL

Madame Christelle WALRANT

## **CHAPITRE 11**

### **INFORMATIONS DIVERSES**



## 1. INTERCOMMUNALES ET ORGANISMES DONT LA COMMUNE EST MEMBRE

BEP

BEP – Expansion économique

BEP – Environnement

BEP – Crématorium

Avenue Sergent Vriethoff, 2

5000 Namur

Tél. : 081/717.171.00

<https://www.bep.be/>

INASEP (Intercommunale Namuroise des Services Publics)

Parc industriel

rue des Viaux, 1 b

5100 Naninne

Tél. : 081/407.511

<https://www.inasep.be/>

IMAJE (Intercommunale des Modes d'Accueil pour Jeunes Enfants)

rue Albert 1<sup>er</sup>, 9

5380 FERNELMONT

Tél. : 081/409.160

<https://www.imaje-interco.be/>

Electricité :

ORES Assets

avenue Jean Monnet, 2

1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tél. : 078/157.801

<https://www.ores.be/ores-assets>

IDEFIN (Intercommunale de financement)

avenue Sergent Vriethoff, 2

5000 NAMUR

Tél. : 081/717.180

<https://www.idefin.be/>

IMIO (Intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle)

rue Léon Morel, 1

5032 ISNES

Tél. 081/586.100

<https://www.imio.be/>

ETHIAS PENSION FUND  
rue des Croisiers 24  
4000 LIEGE

ASBL MAISON DU TOURISME EXPLORE MEUSE  
avenue Colonel Cadoux 8  
5500 DINANT  
Tél. 082/222.870  
<https://www.exploremeuse.be/>

GIGWAL (Groupement d'informations géographiques)  
rue du Carmel 1  
6900 MARCHE-EN-FAMENNE  
Tél. 084/847.160  
<https://www.gigwal.org/>

## 2. INFRASTRUCTURES D'UTILITE PUBLIQUE

### 2.1. DISTRIBUTION D'EAU

S.W.D.E.  
Direction régionale  
Zoning industriel des Hauts-Sarts  
2<sup>ème</sup> Avenue, 40  
4040 HERSTAL  
Tél. : 087/878.787  
Fax. : 087/342.021  
<https://www.swde.be/fr>

### 2.2. ELECTRICITE – ECLAIRAGE PUBLIC – GAZ – TELEDISTRIBUTION

ORES  
Avenue Albert 1<sup>er</sup>, 19  
5000 NAMUR  
Tél. : 081/244.211

ELIA  
rue Phocas Lejeune, 23  
5032 GEMBLOUX  
Tél. : 081/237.011

VOO (Télédistribution)  
rue de Lambusart, 56  
6240 Farciennes  
Tél. : 071/967.156

FLUXYS  
avenue des Arts, 31  
1040 BRUXELLES  
Tél. : 02/282.72.11

### 3. INFRASTRUCTURES COMMUNALES A DISPOSITION DU PUBLIC

Plusieurs salles communales sont mises à disposition des citoyens pour l'organisation d'événements. Elles se situent dans les villages de : Aische-en-Refail, Boneffe, Les Boscailles, Leuze, Mehaigne, Noville, Saint-Germain et Warêt-la-Chaussée.

Les coordonnées des personnes responsables de la gestion des réservations de chaque salle sont accessibles via l'annuaire du site internet de la commune (<https://www.eghezee.be/annuaire>) en choisissant l'option « Infrastructures / Salles communales » dans la case de filtre « Types d'organisation ».

### 4. INFRASTRUCTURES EN MATIERE DE LOGEMENT

Société coopérative d'habitations sociales  
La joie du Foyer  
chaussée de Perwez, 156  
5002 SAINT-Servais  
Tél. : 081/732.718

ProxiPrêt  
rue Grande, 1  
5100 WIERDE  
Tél. : 081/733.766

La Terrienne du Crédit Social  
rue du Capitaine Jomouton, 44  
5100 NAMUR (Jambes)  
Tél. : 081/300.206  
Fax : 081/310.819

Agence Immobilière Sociale  
rue Bertrand, 97  
5300 ANDENNE  
Tél. : 085/842.509  
Fax : 085/846.730  
Mail : [glac@skynet.be](mailto:glac@skynet.be)

### 5. INFRASTRUCTURES EN MATIERE DE BIEN-ETRE

#### 5.1. MAISONS DE REPOS POUR PERSONNES AGEES ET RESIDENCES-SERVICES

**Les Jours Heureux** (privé)  
rue Marcel Hubert, 2  
5310 LONGCHAMPS  
Tél. : 081/512.301

**Clos du Rivage** (privé)  
route de la Bruyère, 11  
5310 LONGCHAMPS  
Tél. : 081/512.301

**Le Ry du Chevreuil** (privé)  
rue de Rhion, 4  
5310 LEUZE  
Tél. : 081/512.656

**Un temps pour vivre** (privé)  
SA Democonstruct  
route de Ramillies, 8  
5310 EGHEZÉE  
Tél. : 081/714.350

**Les Sorbiers** (privé)  
rue Joseph Bouché, 66  
5310 BOLINNE  
Tél. : 081/812.623

## **5.2. CRECHES**

La commune compte 6 crèches :

- 1 à Eghezée,
- 1 à Harlue,
- 2 à Leuze,
- 1 à Mehaigne,
- 1 à Saint-Germain.

Leurs coordonnées, horaires et conditions d'accueil sont accessibles via l'annuaire du site internet de la commune (<https://www.eghezee.be/annuaire>) en choisissant l'option « Infrastructures / Petite enfance / Crèches » dans la case de filtre « Types d'organisation ».

## **5.3. SERVICES DE LA PETITE ENFANCE**

**ASBL ECRIN :**

**Marmothèque (bibliothèque enfantine)**

**Adothèque et Ludothèque (jeux)**

rue des Keutures

5310 Leuze

Tél. : 081/510.636

Les dates et heures d'ouverture peuvent être consultées en suivant ce lien :

<https://www.eghezee.be/annuaire/marmotheque-ludotheque>

**O.N.E. (Office national de l'enfance)**

**Antenne locale**

route de Namêche, 10

5310 Leuze

Tél. : 0499/998.014 ou 0476/321.609

Toutes les informations sur les services proposés par l'ONE, ainsi que les lieux et horaires de passage du car sanitaire dans les villages sont disponibles via ce lien : <https://www.eghezee.be/votre-commune/enfance/one>.

## **5.4. MAISON CROIX-ROUGE DE LA MEHAIGNE**

Maison Croix-Rouge de la Mehaigne

route de la Bruyère, 2

5310 Eghezée

Tél. : 081/811.096 ou 0493/404.016

Croix-Rouge Provinciale

rue de l'Industrie, 124

5002 SAINT-SERVAIS

Tél. : 081/302.010

Site internet : [www.croixrouge.be](http://www.croixrouge.be)

## 6. INFRASTRUCTURES ET SERVICES EN MATIERE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Toutes les informations (horaires, modalités, emplacements) concernant :

- la collecte des immondices,
- la collecte des déchets organiques,
- les collectes spécifiques en porte-à-porte (encombrants, PMC, papiers-cartons, vêtements),
- les points de collecte du verre,
- le Recyparc,

sont disponibles sur le site de la commune en suivant ce lien :

<https://www.eghezee.be/votre-commune/services-communaux/environnement/gestion-des-dechets>.

## 7. INFRASTRUCTURES ET AIRES DE JEUX COMMUNALES

### Tennis de Table d'Harlue

rue Joseph Bouché, 23 à Harlue

### Stade René Bertrand

(Terrain de football d'Aische-en-Refail)

route de Gembloux, 318

5310 Aische-en-Refail

### Stade Bernard Rubay

(Terrain de football d'Eghezée)

rue de l'Angle, 10

5310 EGHEZÉE

### Stade des Keutures

(Terrain de football de Leuze)

rue des Keutures, 12

5310 Leuze

### Aires de Jeux

- place d'Aische-en-Refail à Aische
- Grande Ruelle à Warêt-la-Chaussée
- rue du Bocage à Eghezée
- rue de la Poste à Leuze
- route des Six Frères à Dhuy
- place de Longchamps à Longchamps
- rue du Parc à Boneffe

### Complexe de football de Semrée

rue de la Terre Franche, 111

5310 LEUZE

### Centre sportif d'Eghezée

rue de la Gare, 5

5310 EGHEZEE

### Terrain de football de Tavier

rue du Warichet, 4

5310 Tavier

### Espace Street Work out et fitness

Centre sportif d'Eghezée

rue de la Gare, 5

5310 EGHEZEE

## 8. CONSEILS CONSULTATIFS

### 8.1. COMMISSION CONSULTATIVE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA MOBILITE (CCATM)

route de Gembloux, 43 – 5310 Eghezée  
Tél. : 081/859.284

#### Composition :

HERMAN Catherine, **Présidente**  
GRANDJEAN Marie-Christine, **Vice-présidente**  
STERCKX Arnaud, CATU, **Secrétaire**

| Effectifs                 | Suppléants 1                   | Suppléants 2         |
|---------------------------|--------------------------------|----------------------|
| Marie-Christine GRANDJEAN | Fabian DE BEER DE LAER         | Eric MARTEAU         |
| Véronique VERCOUTERE      | Béatrice ALDRIC                | Florentin RADART     |
| Adelin FRANCOIS           | Alain CATINUS                  |                      |
| Joëlle MAHY               | Marie-Françoise GODART         | Marc VAN RYSELBERGHE |
| Bernard DEMOULIN          | Emmanuel VAN RAVERSTYN         | Guillaume HERMAND    |
| Stéphane JOURNEE          | Michel MATHIEU                 |                      |
| Jocelyne DUCOEUR          | Denis NOLET                    | Didier HENNEBERT     |
| Edouard RIGA              | Fabrice FLAMEND                | Bernard DEBOUCHE     |
| Jehanne HAVET             | Benjamin BAUMONT               | Marc DAMANET         |
| Alain JADOT               | Arnaud BOUVIER                 | Marc KETELBUTERS     |
| Jean-Marie BALTHAZAR      | Antoine DELVAUX                | Olivier COMANNE      |
| Marc DELADRIERE           | Wauthier COMTE DE LICHTERVELDE |                      |

### 8.2. AGENDA 21 LOCAL

route de Gembloux, 43 – 5310 Éghezée  
Tél. : 081/81.01.44

#### Composition au 08.10.21 :

Christelle WALRANT, **Présidente**  
David DANTINNE, **Vice-Président**  
Géraldine WILLEMS, **Secrétaire**

| <u>QUART COMMUNAL</u>                                                                                                                                                                                  | <u>PÔLE SOCIAL</u>               | <u>PÔLE ECONOMIQUE</u> | <u>PÔLE ENVIRONNEMENT</u>                                        |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|------------------------|------------------------------------------------------------------|
| Véronique VERCOUTERE<br>Vincent DEJARDIN<br>Véronique PETIT-LAMBIN<br><b>(Membres effectifs)</b><br>Thierry JACQUEMIN<br>Joséphine GOFFIN<br>Adelin FRANCOIS<br><b>(Membres suppléants respectifs)</b> | David DANTINNE<br>Edouard DEBRUN | Céline GERADON         | Quentin DERAEDT<br>Benoit PAULUS<br>Marie GRISARD DE LA ROCHETTE |

### 8.3. CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP (CCCPH)

|                   |                                    |
|-------------------|------------------------------------|
| Président         | GOFFIN Philippe                    |
| Membres du bureau | BOONE Damien                       |
|                   | DELAEY Marie Laure                 |
|                   | WAMBERCHIES Jessica                |
| Membres effectifs | DARGENT Jacques                    |
|                   | NINFORGE Christelle                |
|                   | CUNIN Marie                        |
|                   | LAMY Flore<br>Représentante d'EQLA |
|                   | CARPENTIER Marie-Line              |

### 8.4. CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AINÉS (CCCA)

|                   |                                                                  |
|-------------------|------------------------------------------------------------------|
| Président         | STRUYS Benoît                                                    |
| Membres du bureau | GUELLAB Abderrahmane                                             |
|                   | DARGENT Jacques                                                  |
| Membres effectifs | MATAGNE Marie-Jeanne                                             |
|                   | GILOT Alice                                                      |
|                   | IPPERSIEL Hélène<br>Responsable paramédical des Jours<br>heureux |
|                   | RIFFLART André                                                   |
|                   | MESPREUVE Marcel                                                 |

---

Rapport établi par le collège communal le 4 décembre 2023  
Par le collège communal,

La directrice générale,

A. BLAISE



Le bourgmestre,

R. DELHAISE

Communiqué en séance publique du conseil communal d'Eghezée le 21 décembre 2023  
Par le conseil communal,

La directrice générale,

A. BLAISE



Le bourgmestre,

R. DELHAISE



# Annexes



## 1. EVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS DEPUIS 2000

|          | Appartements | Unifamiliaux |
|----------|--------------|--------------|
| Oct 2000 | 193          | 4742         |
| Oct 2001 | 211          | 4788         |
| Oct 2002 | 227          | 4827         |
| Oct 2003 | 305          | 4885         |
| Oct 2004 | 305          | 4931         |
| Oct 2005 | 331          | 4990         |
| Oct 2006 | 441          | 5056         |
| Oct 2007 | 473          | 5102         |
| Oct 2008 | 505          | 5164         |
| Oct 2009 | 527          | 5250         |
| Oct 2010 | 569          | 5301         |
| Oct 2011 | 573          | 5355         |
| Oct 2012 | 595          | 5414         |
| Oct 2013 | 619          | 5448         |
| Oct 2014 | 661          | 5504         |
| Oct 2015 | 691          | 5542         |
| Oct 2016 | 719          | 5599         |
| Oct 2017 | 725          | 5676         |
| Oct 2018 | 745          | 5731         |
| Oct 2019 | 821          | 5780         |
| Oct 2020 | 821          | 5857         |
| Oct 2021 | 875          | 5912         |
| Oct 2022 | 911          | 5984         |
| Oct 2023 | 932          | 6056         |

## 2. POPULATION PAR SECTIONS - EVOLUTION 2021-2022

| Sections          | Femmes       |              | Hommes       |              | Total         |               |
|-------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------|---------------|
|                   | 2022         | 2023         | 2022         | 2023         | 2022          | 2023          |
| Aische-en-Refail  | 628          | 629          | 611          | 632          | 1.239         | 1.261         |
| Bolinne           | 469          | 460          | 445          | 433          | 914           | 893           |
| Boneffe           | 225          | 220          | 212          | 219          | 437           | 439           |
| Branchon          | 249          | 258          | 291          | 294          | 540           | 552           |
| Dhuy              | 678          | 693          | 711          | 721          | 1.389         | 1.414         |
| Eghezée           | 1.294        | 1.354        | 1.141        | 1.178        | 2.435         | 2.532         |
| Hanret            | 547          | 554          | 519          | 526          | 1.066         | 1.080         |
| Leuze             | 1.186        | 1.184        | 1.146        | 1.155        | 2.332         | 2.339         |
| Liernu            | 483          | 492          | 472          | 482          | 955           | 974           |
| Longchamps        | 437          | 435          | 388          | 387          | 825           | 822           |
| Mehaigne          | 338          | 335          | 350          | 354          | 688           | 689           |
| Noville-sur-      | 472          | 453          | 448          | 446          | 920           | 899           |
| Saint-Germain     | 331          | 323          | 309          | 314          | 640           | 637           |
| Taviers           | 415          | 424          | 408          | 423          | 823           | 847           |
| Upigny            | 127          | 126          | 131          | 135          | 258           | 261           |
| Warêt-la-Chaussée | 605          | 601          | 569          | 572          | 1.174         | 1.173         |
| <b>TOTAL</b>      | <b>8.484</b> | <b>8.541</b> | <b>8.151</b> | <b>8.271</b> | <b>16.635</b> | <b>16.812</b> |

### 3. NOMBRE D'HABITANTS ENREGISTRES PAR NATIONALITE

Chiffres arrêtés au 01/11/2023 :

| NATIONALITE                          | Total  |
|--------------------------------------|--------|
| 103 Allemagne (Rép.féd.)             | 9      |
| 105 Autriche                         | 2      |
| 108 Danemark                         | 1      |
| 109 Espagne                          | 29     |
| 111 France                           | 170    |
| 112 Royaume-Uni                      | 4      |
| 113 Luxembourg (Grand-Duché)         | 4      |
| 114 Grèce                            | 6      |
| 115 Hongrie ( Rép. )                 | 2      |
| 116 Irlande                          | 3      |
| 122 Pologne (Rép. )                  | 13     |
| 123 Portugal                         | 21     |
| 124 Roumanie                         | 28     |
| 126 Suède                            | 2      |
| 127 Suisse                           | 1      |
| 128 Italie                           | 70     |
| 129 Pays-Bas                         | 12     |
| 137 Lituanie                         | 1      |
| 142 Bélarus                          | 1      |
| 143 Ukraine                          | 47     |
| 146 Croatie                          | 1      |
| 150 Belgique                         | 16.269 |
| 153 Kosovo                           | 2      |
| 154 Macédoine du Nord                | 1      |
| 214 Philippines                      | 5      |
| 218 Chine                            | 9      |
| 220 République socialiste du Vietnam | 1      |
| 235 Thaïlande                        | 5      |
| 249 Arménie                          | 10     |
| 259 Pakistan                         | 1      |
| 262 Turquie                          | 1      |
| 304 Cameroun                         | 8      |
| 306 Congo (Rép. dém.)                | 5      |
| 307 Congo (Rép. pop du)              | 2      |
| 309 Côte d'Ivoire                    | 1      |
| 310 Bénin                            | 1      |
| 317 Maurice                          | 4      |
| 320 Sénégal                          | 1      |
| 324 Madagascar                       | 1      |
| 327 Rwanda /Rép./                    | 1      |

|                            |               |
|----------------------------|---------------|
| 334 Togo                   | 4             |
| 351 Algérie                | 2             |
| 354 Maroc                  | 7             |
| 357 Tunisie                | 1             |
| 401 Canada                 | 4             |
| 402 Etats-Unis d'Amérique  | 10            |
| 416 Mexique                | 1             |
| 419 Haïti                  | 7             |
| 420 République Dominicaine | 1             |
| 511 Argentine              | 1             |
| 512 Bolivie                | 1             |
| 513 Brésil                 | 10            |
| 517 Paraguay               | 2             |
| 786 d'origine libanaise    | 1             |
| 788 d'origine syrienne     | 1             |
| 822 d'origine afghane      | 1             |
| 900 Apatride               | 1             |
| 999 Indéterminé            | 2             |
| <b>Total</b>               | <b>16.812</b> |